



Master

2024

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Contribution de FILMAR à la cohésion sociale à Genève : une analyse au prisme des liens sociaux et de l'intégration

Vera Ortiz, Jamil Adriano

How to cite

VERA ORTIZ, Jamil Adriano. Contribution de FILMAR à la cohésion sociale à Genève : une analyse au prisme des liens sociaux et de l'intégration. Master, 2024.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:177126>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

**CONTRIBUTION DE FILMAR À LA
COHÉSION SOCIALE À GENÈVE : UNE
ANALYSE AU PRISME DES LIENS
SOCIAUX ET DE L'INTÉGRATION**

Sous la direction de : Clémentine Rossier
Membre du jury : Oscar Waltz

Jamil Adriano Vera Ortiz
**Rapport de stage, Master en socioéconomie
avec mention « migration et développement »**

Janvier 2024

Table des matières

1	INTRODUCTION	4
2	LES PRÉMISSSES DE LA COHÉSION SOCIALE	5
2.1	LE LIEN SOCIAL	5
2.1.1	LE LIEN SOCIAL, DE LA TRADITION À LA MODERNITÉ	5
2.1.2	LA MULTIPLICITÉ DES LIENS	9
2.2	LE LIEN SOCIAL, ENTRE CRISE ÉVIDENTE ET MUTATION SUBTILE	14
2.3	L'INTÉGRATION CULTURELLE	19
3	DES COHÉSIONS SOCIALES	24
3.1	DÉFINIR LA COHÉSION SOCIALE, D'UN ABSTRAIT COMMUN À UN CONCRET VARIABLE ...	24
3.2	CADRE THÉORIQUE : COHÉSION SOCIALE, LIEN SOCIAL ET INTÉGRATION CULTURELLE	31
4	LA COHÉSION SOCIALE EN SUISSE ET À GENÈVE	33
4.1	INDICATEURS DE LA COHÉSION SOCIALE EN SUISSE	33
4.2	POLITIQUES DE LA COHÉSION SOCIALE À GENÈVE	37
4.3	FILMAR ET LA COHÉSION SOCIALE	43
4.3.1	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	43
4.3.2	FONCTIONNEMENT	44
4.3.3	FINANCEMENT	45
5	MÉTHODE ET RÉSULTATS DES ENTRETIENS AUTOUR DE LA COHÉSION SOCIALE	47
5.1	MÉTHODOLOGIE : ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	47
5.2	RÉSULTATS DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	49
5.2.1	LA SYNERGIE D'ACTEURS VARIÉS DANS LA PROMOTION DE LA COHÉSION SOCIALE	49
5.2.2	L'ART DE TISSER DES LIENS : LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DE LA CULTURE.	51
5.2.3	LES PUBLICS EXCLUS	56
5.2.4	L'IMPACT DE FILMAR POUR LA COHÉSION	60
6	CONCLUSION	63
7	BIBLIOGRAPHIE	65

ACRONYMES

C3M : Cinéma des Trois Mondes

DCS : Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité

FASe : Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle

CATI-GE : Centre d'analyses territoriales des inégalités à Genève

OFS : Office fédéral de la statistique

DIP : Département de l'instruction publique

FILMAR : FILMAR en América Latina

RÉSUMÉ

Le présent travail vise à dévoiler les complexités de la cohésion sociale qui est selon nous un enjeu essentiel dans le contexte contemporain. Cet enjeu est au cœur des dynamiques associatives notamment au sein de FILMAR, association culturelle à but non lucratif, qui se dit participer au renforcement de la cohésion sociale au sein du canton de Genève. L'association s'engage dans le domaine culturel en organisant chaque année un festival où elle diffuse des films latino-américains traitant de sujets sociétales. Au-delà de cet événement, elle intervient régulièrement dans les écoles, les bibliothèques et les espaces de quartier tout au long de l'année pour sensibiliser divers publics. Après avoir effectué une revue de la littérature sur le concept de cohésion sociale, nous examinerons ses indicateurs en Suisse, par l'Office fédéral de la statistique, et à Genève, par le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité. Enfin, nous présenterons l'association FILMAR et verrons dans quelle mesure elle participe au renforcement de la cohésion sociale. Notre travail sera soutenu par six entretiens semi-directifs auprès de différents intervenants internes et externes à FILMAR, issus notamment des institutions qui collaborent avec l'association pour l'amélioration de la cohésion sociale. Ils dévoileront leur rôle pour rendre la ville davantage cohésive, chacun agissant à différents niveaux.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué de manière significative à la réalisation de ce travail de stage. Tout d'abord, je souhaite exprimer ma gratitude envers Madame Rossier pour ses conseils avisés et son implication précieuse tout au long de cette expérience. Je tiens également à remercier chaleureusement Madame Mezzina, qui m'a encadré de manière attentive pendant mon stage chez FILMAR, m'offrant ainsi l'opportunité de découvrir les coulisses de l'association. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble de l'équipe de FILMAR, dont la collaboration m'a permis d'acquérir des connaissances enrichissantes et de développer mes compétences professionnelles. Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude envers toutes les personnes que j'ai eu le privilège d'interviewer. Leurs contributions et les échanges fructueux autour du concept de cohésion sociale ont apporté une dimension essentielle à mon rapport.

« Le dialogue apprend aux interlocuteurs à se mettre à la place de l'autre, donc à dépasser son propre point de vue. » – Pierre Hadot

« L'homme n'a pas été fait pour vivre seul, mais pour être en société avec ses semblables. » – Montesquieu

« Le monde auquel je suis est toujours un monde que je partage avec d'autres. » – Martin Heidegger

1 Introduction

Nous aimerions introduire ce travail en rappelant le postulat de Hobbes : « l'Homme est un loup pour l'Homme ». Il s'agit ici de l'Homme « sauvage » en ce sens qu'il vit dans la nature, sans structure institutionnelle au-dessus de lui, gouverné par la seule loi naturelle (Angoulvent, 1992). Sa seule préoccupation est sa survie, guidé par son instinct, il poursuit ses intérêts propres (Patou-Mathis, 2013). Cette disposition est maintenue par la menace constante que représentent pour lui les autres individus (Patou-Mathis, 2013). Soucieux de sortir de cet état d'angoisse et d'assurer leur coexistence, les Hommes auraient ainsi dû mettre en place un contrat social¹ par lequel ils ont marqué leur volonté de s'unir au sein d'une même société liée par des normes et dirigée par un corps de gouvernants (Patou-Mathis, 2013). Ainsi se sont progressivement formées des communautés composées d'individus s'assemblant et se ressemblant, s'appriivoisant même, rendant par-là les autres « loups » moins menaçants. Une fois leur survie assurée, ces individus, désormais citoyens, ont cherché à édifier des sociétés plus justes pour que chacun puisse s'épanouir². C'est dans cette logique que s'inscrit la notion de « cohésion sociale ». Ce concept, dont la définition est aussi vaste que le nombre de sociétés peuplant la Terre, est d'autant plus pertinent pour un pays comme la Suisse qui est composé d'une pluralité de coutumes, de langues et de cultures. Face à la diversité culturelle, l'unité ne peut se former que par l'apprentissage de valeurs communes – valeurs qui doivent par ailleurs évoluer pour inclure plus de diversité – vectrices de cohésion et qui permettent la cohabitation. Dès lors, les lieux où se transmettent et se transforment ces valeurs, les lieux d'éducation principalement, mais aussi les lieux de culture, sont d'importants terrains d'action et d'analyse. Il convient aussi de mentionner que les acteurs présents et actifs au sein de ces lieux sont nombreux et proviennent aussi bien de la sphère privée que publique. La problématique centrale de notre étude sera alors de nous questionner sur la manière dont la culture contribue à renforcer la cohésion sociale. Nous examinerons en particulier les mécanismes par lesquels la culture peut jouer un rôle dans la construction des liens sociaux et faciliter l'intégration sociale, tout en prenant en compte les éventuelles limites de cette contribution.

Pour répondre à cette question notre étude commencera par explorer les contours mouvants de la cohésion sociale. Cette notion devenue incontournable ces dernières années est une véritable « vedette » dans les discours politiques contemporains. Nous procéderons à une revue de la littérature de ce concept en nous plongeant dans ses racines. Dans cette optique, nous mettrons en évidence des concepts étroitement liés à la cohésion sociale, tout en examinant les facteurs de décohésion. Cette démarche vise à établir un cadre théorique aussi clair que possible. Par la suite, nous présenterons d'une part à la présentation des politiques de la cohésion sociale en Suisse et à Genève et d'autre part, à l'analyse de l'association "FILMAR". Basée à Genève, cette association vise à contribuer à la cohésion sociale en favorisant la culture. Son initiative se matérialise par la diffusion de films à vocation éducative, tant dans les salles de cinéma que dans les établissements scolaires

¹ Le concept de contrat social est largement abordé par certains philosophes des Lumières tels que Thomas Hobbes, John Locke ou encore Jean-Jacques Rousseau.

² Plusieurs études montrent que les injustices, notamment de revenu, empiètent sur le bonheur (Bouffard, L. & Dubé, M. (2017)).

genevois. Nous verrons alors dans quelle mesure FILMAR contribue à la cohésion sociale. A travers cet exemple, nous examinerons de manière plus approfondie le rôle de la culture et de sa transmission dans le renforcement de la cohésion sociale, tout en soulignant ses éventuelles limites. Enfin dans une dernière partie, nous présenterons les résultats de six entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs internes et externes à FILMAR, qui ont partagé leurs points de vue sur la portée et les limites de leur propre action. En somme, cette étude se propose d'apporter un éclairage sur l'importance de la cohésion sociale dans une société diversifiée, en mettant en évidence le rôle crucial d'initiatives telles que celle de FILMAR pour façonner une société plus harmonieuse.

2 Les prémisses de la cohésion sociale

Afin de présenter ultérieurement le concept de cohésion sociale, nous introduirons en premier lieu les notions de « lien social » et « d'intégration sociale », termes fortement liés à la notion de cohésion sociale. Tant les précurseurs de la sociologie (Platon, Aristote, Montesquieu, Rousseau) que les fondateurs de celle-ci (Alexis de Tocqueville, Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber) s'inquiètent tour à tour de la transformation propre à ces notions (Delas & Milly 2015). Aujourd'hui, plusieurs auteurs contemporains soulignent, à l'ère de la modernité, la menace qui plane sur ces deux notions. Plus récemment, beaucoup parlent d'une *crise de la cohésion sociale*. Certains écrivains perçoivent ces trois concepts comme étant totalement équivalents, tandis que d'autres estiment qu'il est nécessaire d'établir des nuances. Dans notre étude, nous considérerons que ces termes ne sont pas synonymes mais complémentaires, la cohésion sociale étant constituée à la fois par le lien social et l'intégration sociale.

Avant tout, il convient de définir certains concepts-clés. En premier lieu, la société représente « l'environnement [social] dans lequel un individu vit et agit » (Busino, 1992). De manière plus concrète, elle désigne « les relations entre individus poursuivant des buts communs, et plus particulièrement les rapports réciproques entre individus, stables, organisés, concrétisés en institutions, en règles, en conventions, c'est-à-dire en pratiques sociales » (Busino, 1992). Cette deuxième définition de la société, plus complexe, englobe de manière sous-jacente les définitions de lien social et d'intégration sociale. De son côté, le lien social désigne principalement ce qui lie les individus les uns aux autres, soit les relations entre les composantes de l'entité sociale (Cusset, 2006 ; Lafaye 2009). L'intégration sociale, de son côté, désigne ce qui rattache l'individu à la société elle-même ; à ses normes, à ses valeurs, à ses règles. Autrement dit, il s'agit du rattachement des parties à la société dans son ensemble (Lafaye, 2009).

2.1 Le lien social

2.1.1 Le lien social, de la tradition à la modernité

Bien que les travaux issus de penseurs du monde entier ne manquent pas d'intérêt, notre étude se concentrera sur les écrits de la sociologie allemande et française qui, dans un contexte de transformations liées à la modernité, ont abondamment enrichi le questionnement autour du concept de lien social dans les sociétés occidentales

(Cusset, 2011). Ce passage des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes est un point que nous devons clarifier pour comprendre en quoi il a modifié la nature du lien social et pourquoi il a amené les sociologues de ces pays à s'inquiéter sur la capacité des individus à faire société. Nous pouvons définir la modernité comme ayant été façonnée par deux événements importants : la révolution industrielle (1760-1840) et la révolution démocratique (1848-1870). Ces deux changements majeurs impliquent des transformations dans les relations des individus entre eux et avec l'ensemble de la société, initiant une multitude d'analyses sur le lien social (Cusset, 2011). Nous voyons notamment, dans le passage de l'une à l'autre, le moment de l'émergence d'une prééminence de la notion d'individu sur celle du groupe.

En ce qui concerne la révolution industrielle, Nisbet (1984), cité par Cusset (2011), identifie plusieurs aspects impliquant des questionnements problématiques chez les sociologues. Premièrement, la transformation des conditions de vie et de travail des ouvriers. Avec l'avènement de la révolution industrielle, le travail ne s'exerce plus dans le cadre sécurisant de la corporation³, du village et de la famille. Les paysans et les artisans se retrouvent confinés dans les usines. Tant Tocqueville qu'Engels, bien qu'ils n'aient aucune affinité intellectuelle, furent profondément choqués lors de leurs visites respectives dans les grandes villes ouvrières d'Angleterre (Cusset, 2011). L'exode rural entraîne un afflux rapide et intense d'individus dans des villes désordonnées, favorisant l'apparition de l'anarchie. Cette urbanisation, à savoir la concentration d'individus dans les villes, laisse émerger une certaine fracture sociale entre les élites et les plus démunis qui deviennent les représentants de la misère. Dans ce contexte nous voyons l'émergence de la propriété industrielle. Contrairement à la propriété foncière qui était une valeur commune à la paysannerie et à l'aristocratie, la propriété industrielle, abstraite et impersonnelle, est perçue par les plus conservateurs comme une source d'instabilité et d'aliénation pour les travailleurs (Cusset, 2011). Les progrès scientifiques en sont une des causes car ils ont transformé indubitablement l'organisation du travail dans les usines en imposant un rythme plus intense. Certains considèrent la technologie comme une source d'enchantement, offrant une libération des contraintes de la société traditionnelle, notamment des tâches physiques les plus fastidieuses. Pour d'autres, elle évoque plutôt un sentiment de révolte, mettant en lumière la soumission de l'ouvrier à la machine, sa perte d'autonomie et de réflexion (Cusset, 2011). En ce qui concerne la révolution démocratique, elle a également secoué les fondements de la société traditionnelle. Bien que la Révolution française n'ait pas totalement rompu avec le système de l'ancien régime et ne soit donc pas directement responsable de la centralisation du pouvoir, de l'égalitarisme, de la sécularisation⁴ ou du développement de la bureaucratie, elle semble tout de même instaurer un nouvel ordre social et représenter un événement novateur en tant que première révolution idéologique (Nisbet, 1984, cité par Cusset, 2011). Par exemple, l'Église voit ses

³ Une corporation était une entité sociale rassemblant tous les individus exerçant une même profession ou appartenant au même secteur d'activité, depuis les travailleurs de base jusqu'aux dirigeants. De la période du 11^e siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime en 1789, ces organisations professionnelles ont constitué le cadre essentiel de la vie économique. Leur fonction principale consistait à réglementer et à défendre les intérêts de leurs membres, notamment en ce qui concerne la fixation des prix (Larousse).

⁴ La sécularisation fait référence à la perte d'influence de la religion dans les diverses sphères de la vie publique (Larousse).

attributions réduites, le corps enseignant est retiré de son contrôle et transféré à l'État. Les membres du clergé sont désormais rémunérés par l'État et doivent lui prêter serment de fidélité. Au sein de la famille, la révolution démocratique transforme le mariage en un contrat civil et autorise le divorce sous certaines conditions (Cusset, 2011).

Le passage de tradition à la modernité joue donc un rôle essentiel dans la transformation du lien social. Dans la poursuite de notre étude, nous explorerons les différentes interprétations de cette transformation, en mettant particulièrement l'accent sur la sociologie allemande et française qui examinent de manière nuancée cette évolution ainsi que ses implications. Dans son ouvrage « *Gemeinschaft und Gesellschaft* » (1887), Ferdinand Tönnies associe la tradition à un modèle de société de type "Gemeinschaft", littéralement "communauté", tandis que la modernité est liée à un modèle de société de type "Gesellschaft", littéralement "société" (Paugam, 2013). Selon lui, *la Gemeinschaft (communauté)* correspond à un type de société dans laquelle les individus sont si fortement unis qu'ils ne peuvent se mouvoir autrement que comme un groupe. Leurs pensées, leurs désirs, leurs intérêts, en somme, leurs consciences, sont homogènes et interconnectés. Ce qui prime, c'est l'intérêt du groupe. Dans cette configuration, la famille est la base de tout lien, chaque individu ne devant pas faire d'effort particulier pour se faire accepter par ce groupe au vu des liens de sang qui les unissent (Cusset, 2011). Au contraire, au sein de la *Gesellschaft*, qu'il associe à la modernité, les liens entre les individus se caractérisent par une faible intensité et sont guidés par les intérêts personnels de chacun. Les valeurs et les normes ne sont plus imposées par la tradition, permettant ainsi à chacun la liberté de penser et d'agir selon sa propre volonté. Nous comprenons logiquement que dans ce contexte, des intérêts individuels peuvent entrer en conflit. L'objectif de chacun n'est pas d'assurer le bonheur collectif, mais plutôt la satisfaction personnelle, parfois au détriment des autres.

Selon Tönnies, les relations au sein de l'entreprise économique moderne représentent le summum de l'association en *Gesellschaft*. Il n'est donc pas surprenant d'observer des dynamiques où les opinions divergent, où l'échange est souvent conditionné par la règle du donnant-donnant, assurant que ce que l'on offre soit équivalent ou supérieur à ce que l'on reçoit (Cusset, 2011). En somme, nous devons principalement souligner que cette transition laisse émerger un phénomène d'individualisation qui façonnera dès lors les relations sociales modernes (Cusset, 2006). Nous passons d'une société où les individus ont tendance à s'unir malgré de légères distinctions à une société où ils ont tendance à se séparer malgré certaines ressemblances (Cusset, 2011). Devant ce pluralisme d'opinions caractéristique des sociétés contemporaines, qui met en valeur les points de vue et les valeurs de chaque individu, l'État doit être assez robuste pour gérer les conflits entre les divers intérêts par le biais de réglementations et de contrats, garantissant ainsi une certaine justice sociale (Cusset, 2011). Comme le souligne Rawls (1958, cité par Zoll, 2001), il est essentiel que chacun puisse s'exprimer tout en respectant autrui pour que la reconnaissance des diverses opinions n'empiète pas sur la préservation de l'harmonie sociale. Selon Tönnies, les sociétés évoluent continuellement vers plus de « *Gesellschaft* » mais sans jamais annihiler entièrement le type de lien « *Gemeinschaft* », laissant ainsi cohabiter ces deux types de lien au sein d'une même société⁵ (Cusset, 2011). Si pour Karl Marx l'une des conséquences du

⁵ Il existe des éléments relevant de la *Gesellschaft* dans la famille traditionnelle ou dans tout type d'association, qu'elle soit économique religieuse ou politique, et des éléments relevant de la *Gemeinschaft* dans la grande entreprise (Cusset, 2011).

capitalisme était la disparition de la communauté, Tönnies applique le raisonnement inverse et voit dans la disparition de la communauté la raison de la croissance des individualités capitalistes : il observe des individus en grande quantité amassés dans les villes, ne tissant aucun lien profond, ne se sentant pas appartenir au même groupe (Cusset, 2011). Tönnies estime que cette transition constitue un déclin car le lien de *Gesellschaft* laisserait davantage place à des effets pervers, sur lesquels nous reviendrons plus tard et qui peuvent mener à une crise du lien social (Cusset, 2006).

Pour explorer le thème du lien social, il est essentiel de puiser également dans les travaux d'Émile Durkheim et de sa thèse sur la solidarité (1893). À l'instar de Tönnies, Durkheim décrit lui aussi une évolution du lien social ancrée davantage dans l'individualité⁶. Cependant, à la différence de Tönnies, il ne voit pas cette transformation comme un déclin. Durkheim souligne que, de manière inattendue, cette transformation du lien social renforce davantage les liens entre les individus. En 1888, lors d'un cours de sciences sociales à Bordeaux, il avance l'idée suivante :

« Il faut que notre société reprenne conscience de son unité organique, que l'individu sente cette masse sociale qui l'enveloppe et le pénètre, qu'il la sente toujours présente et agissante et que ce sentiment règle toujours sa conduite ; car ce n'est pas assez qu'il ne s'en inspire que de temps en temps dans des circonstances particulièrement critiques (...). Elle lui apprendra qu'il n'est pas un empire au sein d'un autre empire, mais l'organe d'un autre organisme, et lui montrera tout ce qu'il y a de beau à s'acquitter consciencieusement de son rôle d'organe. Elle lui fera sentir qu'il n'y a aucune diminution à être solidaire d'autrui et à en dépendre, à ne pas s'appartenir tout entier à soi-même. Sans doute ces idées ne deviendront vraiment efficaces que si elles se répandent dans les couches profondes de la population ; mais pour cela, il faut d'abord que nous les élaborions scientifiquement à l'université⁷. »

L'interrogation sous-jacente à cet extrait est clairement formulée dans l'ouvrage « De la division du travail social » (1893) où le père fondateur de la sociologie française se pose alors cette question : « comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? » (Paugam, 2007). Pour y répondre, Durkheim distingue deux formes de solidarités : la *solidarité mécanique*, typique des sociétés traditionnelles et la *solidarité organique*, typique des sociétés modernes. Dans une solidarité mécanique, le lien entre les individus repose sur leurs similitudes ; chaque individu partage un système de valeurs commun, ce qui renforce la conscience collective. Dans ce contexte, la liberté d'expression est restreinte, et les tentatives d'expression individuelle ou de différenciation se voient limitées.

⁶ Leurs conceptions diffèrent toutefois sur certains points spécifiques notamment sur un aspect méthodologique. Dans "La sociologie allemande contemporaine" (1935), Raymond Aron souligne que pour analyser le lien social, Tönnies utilise deux idéaux types – la communauté et la société – sans pour autant réaliser au préalable des observations empiriques, alors qu'au contraire Durkheim part de l'observation des faits afin d'en tirer des conclusions. En d'autres termes, les types de sociétés *Gemeinschaft* et *Gesellschaft* ne correspondent exactement à aucune société existante mais retracent simplement les principales lignes de fonctionnement caractérisant un grand nombre de sociétés en faisant abstraction des variations propres à telle ou telle société particulière. Durkheim critique Tönnies pour son manque d'observation des faits et son abstraction excessive (Paugam, 2013).

⁷ Serge Paugam : Comment penser le lien social ? Conférence enregistrée le 8 février 2019 à PSE-École d'économie de Paris. Disponible sur : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/comment-penser-le-lien-social>

L'accent est mis sur le bien-être collectif du groupe auquel chaque individu contribue partiellement. Tout comportement divergent par rapport aux normes et aux valeurs partagées est sévèrement sanctionné, ce qui témoigne de la force de la conscience collective et de l'obligation de respecter ce que tout le monde respecte (Paugam, 2007 ; 2013). En revanche, la solidarité organique émerge lorsque la conscience collective s'affaiblit. Cela permet aux individus de développer leur propre système de valeurs et de poursuivre leurs intérêts individuels.

Chacun se sent libre de s'adonner à l'activité qu'il préfère et cherche à se spécialiser dans une activité précise⁸. Ainsi, ce qui lie les individus est leur interdépendance fonctionnelle. Cette spécialisation amène précisément chacun à dépendre des autres, renforçant également le sentiment d'être nécessaire pour le groupe. En somme, dans les sociétés modernes, la division du travail est créatrice de solidarité car elle nécessite de la coopération, de la concertation et de la collaboration (Paugam, 2007 ; 2013)⁹. Aujourd'hui, malgré la montée du capitalisme et des logiques individualistes, nous sommes loin de nous être séparés des liens traditionnels. A ce titre, Zoll (2001) souligne que même dans la modernité, la solidarité mécanique a pendant longtemps influencé les comportements et continue encore de le faire, incitant à percevoir les différences comme des obstacles à la compréhension mutuelle. Ainsi, tant dans nos relations que dans le fonctionnement des institutions, les sociétés actuelles sont indéniablement constituées à la fois de *Gemeinschaft* et de *Gesellschaft* ou, autrement dit, de solidarité mécanique et organique. Ainsi, les auteurs que nous avons mentionnés distinguent fondamentalement deux types de liens. Le premier émerge des sociétés traditionnelles, plaçant l'individu au service du groupe, tandis que le second prend forme dans les sociétés modernes, mettant le groupe au service de l'individu. L'ère de la modernité introduit la coexistence de ces deux liens sociaux, avec une prédominance accrue du second sur le premier, perturbant ainsi l'équilibre initial qui existait (Cusset, 2011). Dans ce contexte de modernité émergente, il devenait essentiel d'apporter de nouvelles nuances à l'étude du lien social.

2.1.2 La multiplicité des liens

Dans son livre « Sociologie. Études sur les formes de la socialisation » publié pour la première fois en 1908, Georg Simmel explore lui aussi la question du lien social. Sa réflexion, plus nuancée, ne se réduit pas à l'analyse de deux types de liens mais identifie plutôt deux configurations de liens mettant ainsi le focus non pas sur la nature mais sur la multiplicité de ces derniers. Les individus peuvent être affiliés au groupe selon un modèle concentrique ou selon un modèle juxtaposé (Paugam, 2013).

⁸ L'idée de la spécialisation, largement débattue par les économistes classiques tels que Smith ou Ricardo et permettant aux pays d'être plus efficaces, serait ici créatrice de lien social car la différenciation des individus intensifie le besoin qu'ils ont d'autrui et leur sentiment d'être nécessaire au groupe dans son ensemble.

⁹ Durkheim, afin de ne pas contredire ce qu'il s'est efforcé d'affirmer pendant plusieurs années, mentionne dans une note de bas de page de son ouvrage que, dans une société caractérisée par la solidarité organique, la tradition conserve exceptionnellement de l'autorité dans certains domaines spécifiques, mais seulement dans des circonstances particulières (Paugam, 2013). Il rejoint ainsi Tönnies sur la cohabitation des deux types de liens. Comme nous l'avons déjà souligné avec Tönnies, l'institution familiale conserve des caractéristiques traditionnelles dans le sens où, dans de nombreux contextes, l'unité de la famille prime sur les individualités de ses membres.

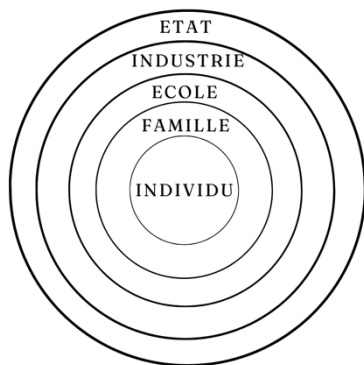


Figure 1 : Modèle concentrique

SOCIÉTÉ

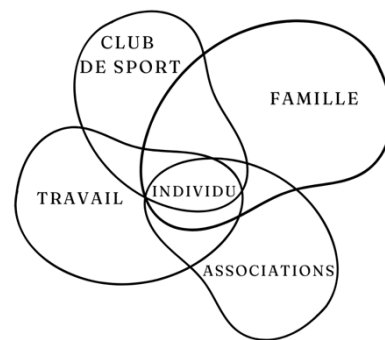


Figure 2 : Modèle juxtaposé

Le modèle concentrique des sociétés antérieures se caractérise par une interconnexion profonde, voire une fusion, des différents cercles sociaux auxquels l'individu appartient. Au sein de cette configuration, appartenir à un cercle consolide l'appartenance à d'autres cercles, car les membres sont communs à différents groupes, garantissant ainsi une cohérence dans les normes et les valeurs partagées d'une sphère à l'autre. Ainsi, le collectif exerce une emprise sur l'individu, limitant la place de la conscience individuelle et la revendication de désirs particuliers, avec la conformité comme mot d'ordre. (Sociologie, 1999). Bien que ce système favorise la solidarité collective, il rend également les processus d'exclusion et de rupture du lien social très stricts pour ceux qui se détournent des règles établies (Sociologie, 1999). Par exemple, au Moyen Âge, lorsqu'un membre d'une corporation ne satisfaisait pas à ses obligations, il était puni non seulement par la corporation, mais aussi par le Conseil de la ville, un cercle social pourtant différent. Depuis la Renaissance, nous observons un développement progressif de liens transversaux. Des scientifiques, des artistes et des commerçants issus de villages ou de frontières distincts, ne partageant pas la même langue ou la même culture et occupant des positions hiérarchiques différentes dans la société, communiquent de plus en plus en établissant des liens, voire en développant des amitiés. Cela marque une rupture avec les configurations antérieures (Rey, 1991). Désormais, et c'est le propre de la modernité, nous assistons généralement à une juxtaposition de groupes qui se croisent à l'intérieur d'une même personne. L'idée au cœur de ce modèle réside dans le fait que nous ne prenons conscience de l'existence d'une chose comme contenu autonome que lorsque nous l'observons dans divers contextes (Simmel, 1999). Considérons un ingrédient tel que la farine, que nous pouvons concevoir comme une entité autonome dès lors que nous comprenons qu'elle est utilisée pour préparer du pain, des pâtes ou des crêpes. Si elle était exclusivement utilisée pour la confection du pain, elle serait considérée comme une composante intrinsèque de ce dernier, indissociable dans notre perception, du pain lui-même. Cette même logique s'applique à l'individu. Tout comme la farine, que nous avons pu identifier grâce à son extraction possible de l'ensemble dont elle fait partie, l'individu existe d'autant plus, grâce à son extraction possible des différents cercles auxquels il appartient. C'est à travers la diversité de ses liens et plus précisément de leur séparation, que la configuration juxtaposée permet à l'individu de prendre conscience de son indépendance (Simmel, 1999). L'individu n'est plus le membre d'un tout plus important que lui mais le liant de différents groupes qui trouvent en lui une intersection (Paugam, 2013). Comme chaque cercle fonctionne de manière indépendante, véhiculant ses propres normes et valeurs, cela offre la possibilité à chaque individu d'exprimer différents aspects de sa personnalité au sein de ces

divers cercles sociaux (Sociologie, 1999). C'est d'ailleurs l'individu lui-même qui cherchera des cercles dans lesquels il pourra assouvir une aspiration particulière. Nous pouvons citer la sphère professionnelle, l'adhésion à une association, à un club sportif, à un parti politique, ou à une communauté religieuse (Sociologie, 1999). En raison de ses qualités particulières influençant la grandeur, le nombre et la spécificité des cercles auxquels il appartient, l'individu devient le référent d'une configuration juxtaposée authentique, renforçant ainsi son sentiment de conscience de soi (Paugam, 2013). En ce qui concerne le lien social, cette nouvelle configuration concentre divers avantages et inconvénients. D'une part, au sein de ces sphères, des personnes différentes peuvent s'unir et former un groupe unique indépendamment de caractéristiques individuelles telles que la classe sociale, la religion ou la nationalité (Sociologie, 1999). L'individu devient le liant de cercles opposés, encourageant ainsi la tolérance. D'autre part, et c'est là un inconvénient, les cercles sociaux qui se forment au sein d'une configuration juxtaposée sont généralement vastes et composés de nombreux individus autonomes et singuliers. Cet individu qui recherche à satisfaire ses besoins particuliers se sent légitime de mettre fin à son appartenance à un groupe s'il n'en a plus besoin, en le remplaçant par un autre groupe plus en phase avec ses attentes (Paugam, 2013). Cela crée des relations à court terme, notamment parce qu'elles ne se renforcent pas à travers l'existence de cette même relation dans d'autres cercles sociaux.

Serge Paugam, chercheur au CNRS et directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) en France, a consacré une part significative de ses travaux à la question du lien social. Dans son ouvrage "Le lien social" (2013), republié en 2020, il identifie quatre types de liens sociaux : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté. Il soutient que tous ces liens partagent deux caractéristiques communes : la recherche de protection et la recherche de reconnaissance (Paugam, 2020). Le lien de filiation, fait référence aux liens familiaux biologiques ou adoptifs, et représente le socle absolu de l'appartenance sociale (Paugam, 2013). Le lien de participation élective concerne les relations en dehors de la famille. Il s'agit de personnes choisies, comme les groupes auxquels on adhère volontairement, tels que les institutions religieuses, sportives ou culturelles (Paugam, 2013). La notion de choix peut toutefois susciter des réserves en raison de l'influence significative de certaines prédispositions ou ressources sur ces choix. Des facteurs incorporés, comme l'habitus¹⁰, ou des facteurs externes à l'individu, comme le lieu de résidence, ont une incidence par exemple sur les écoles fréquentées et, par conséquent, sur les personnes côtoyées. L'autonomie à construire son propre réseau d'appartenance reste de ce fait tout de même encadrée par une série de déterminations sociales (Paugam, 2013). Le lien de participation organique, quant à lui, se réfère aux relations de la vie professionnelle (Paugam, 2020). L'auteur rejoint alors l'idée de solidarité organique durkheimienne ou, autrement dit, le lien qui se crée par la complémentarité des fonctions dans l'organisation du travail. Pourtant, l'individualisation des parcours de vie¹¹, typique de la modernité, entraîne une plus grande précarité de l'emploi, ce qui affaiblit le lien

¹⁰ Utilisé notamment par Durkheim puis Bourdieu, le concept d'habitus désigne un ensemble de dispositions incorporées de manière durable et inconsciente. Il représente ce que la socialisation, perçue comme un phénomène conscient, collectif et culturel, transmet à l'inconscient, modelant ainsi les perceptions et les actions des individus en harmonie avec leur milieu social (Lecordier, 2012).

¹¹ Il est possible d'approfondir la théorie des parcours de vie (life course theory) via des auteurs comme Glen H. Elder Jr., Monica Kirkpatrick Johnson et Robert Crosnoe.

social organique. Enfin, le lien de citoyenneté, selon Paugam (2013), repose sur l'appartenance à une nation et englobe ce qui unit les individus à cette nation. Cependant, selon notre cadre théorique, l'introduction de la notion d'intégration à ce stade semble prématurée. Comme souligné précédemment, notre démarche dans ce travail est de démêler le lien social de l'intégration sociale. De ce fait, dans notre étude, ce que Paugam désigne comme lien de citoyenneté sera assimilé à de l'intégration¹². Les quatre types de liens abordés par Paugam (2013) interagissent entre eux et devraient, en théorie, assurer la protection et la reconnaissance de chaque individu au sein d'une société donnée. Néanmoins, dans la pratique, l'importance attribuée à chacun de ces liens peut varier d'une société à l'autre. Ainsi, Paugam (2020) suggère que pour comprendre la spécificité de la crise du lien dans un contexte donné, il faut d'abord essayer de comprendre quel régime d'attachement domine dans cette société. Dès lors, il ne peut exister de politique du lien social valable de façon universelle, celle-ci évoluant perpétuellement selon les besoins de chaque société à un moment donné de son histoire et selon l'importance qu'elle accorde à chaque type de lien (Paugam 2020). Par exemple, selon la typologie de Paugam (2020), le lien de filiation serait aujourd'hui dominant dans les pays à moyen et bas revenus, notamment dans les pays méditerranéens où le sous-développement de l'État social dans la prise en charge des personnes vulnérables, tels que les handicapés ou les personnes âgées, oblige les jeunes générations à s'occuper des vieilles générations. Les régimes nordiques seraient principalement fondés sur la prééminence du lien de citoyenneté. L'État social y occupe une place importante et quand une crise du lien social émerge, celle-ci traduit généralement un manque de confiance dans les institutions devant assurer l'égalité citoyenne face à la pression des politiques néolibérales (Paugam 2020). Selon Paugam (2013), la France est principalement caractérisée par le lien de participation organique, mettant le lien social en rapport étroit avec la société salariale. Nous pouvons comprendre qu'une crise de l'emploi aura alors beaucoup d'impact en France et peu d'impact dans une société où règne le lien de participation élective, car les liens extraprofessionnels prédominent. Paugam (2020), en citant Putnam (2000), prend l'exemple des États-Unis où le délitement du lien social et l'isolement des individus sont d'abord le résultat d'une diminution de l'engagement dans les organisations de la société civile, ces dernières étant le socle du lien social et le fondement de la solidarité, et permettant la complémentarité entre les individus.

Dans "La société malade de l'hyperconsommation" (2016), Philippe Moati relève divers indices sur les conditions de vie de la société issus d'enquêtes menées par différents organismes en France. Une étude du CREDOC¹³ montre une régression de l'investissement associatif, indiquant une certaine désolidarisation sociale. Des enquêtes d'IPSOS¹⁴, révèlent également une diminution de la participation collective des Français en politique (abstentionnisme) et dans le syndicalisme. De même, une étude de L'OBSOCO¹⁵ constate un faible engagement envers les enjeux climatiques. Une autre étude du CREDOC démontre qu'entre 2009 et 2014, la confiance envers les concitoyens a diminué. Enfin, en 2009, 25% des personnes estimaient que les

¹² Comme mentionné précédemment, notre objectif dans ce travail est de faire la distinction entre le lien social, qui se réfère aux relations entre les individus, et l'intégration sociale, qui concerne les liens entre les individus et la société.

¹³ Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (France)

¹⁴ Entreprise française de sondage

¹⁵ L'Observatoire Société & Consommation ; société d'études et de conseil en stratégie (France)

personnes pauvres n'avaient pas fait suffisamment d'efforts pour s'en sortir, tandis que ce chiffre est passé à 37% en 2014 (Moati, 2016). En résumé, ces différentes études illustrent qu'en France, il y a une tendance générale d'affaiblissement des différents liens sociaux décrits par Paugam (2020). Nous y percevons un affaiblissement du lien de citoyenneté en raison du désengagement vis-à-vis des objectifs collectifs. De même, nous observons un affaiblissement du lien de participation élective marqué par un repli sur soi et une méfiance envers autrui. Cette impression d'individualisme et de défiance mutuelle se ressent également au sein d'une même profession, laissant entrevoir une crise du lien de participation organique. L'institution de la famille serait-elle l'unique entité dont la qualité des liens a été épargnée ? En tout cas, elle est perçue par la société française comme remplissant son rôle protecteur dans le besoin de ressources urgentes et en termes de reconnaissance et d'affection. Des études de CREDOC et de la World Values Survey montrent même qu'entre 1996 et 2016, en France, la famille a pris de plus en plus d'importance dans la perception des individus et que l'importance accordée à l'amitié a aussi augmenté (Moati, 2016). Cependant, il est indéniable que ce type de lien subit, comme tous les autres, des transformations tangibles. Parmi ces évolutions, nous pouvons identifier plusieurs aspects sans prétendre à l'exhaustivité. Par exemple, nous observons une fragilité croissante du lien conjugal, en partie due à l'augmentation des divorces. Ces ruptures matrimoniales entraînent des changements dans les dynamiques familiales et font émerger de nouvelles problématiques relationnelles, notamment liées aux familles recomposées. De plus, les relations entre parents et enfants connaissent une évolution significative. Elles se fondent de plus en plus sur un respect mutuel horizontal, plutôt que sur un respect vertical basé sur l'importance du statut parental, comme cela était le cas auparavant (Cusset, 2006).

Au vu de ce qui a été mentionné précédemment, il convient de se demander à quel type de lien social la littérature fait référence lorsqu'elle décrit une crise du lien dans nos sociétés occidentales actuelles ? En effet, nous avons vu que le lien social est une notion complexe analysée tantôt selon une polarisation entre deux types de liens ou de sociétés (Durkheim, Tönnies), tantôt selon une multiplicité de liens au sein d'une même société (Simmel 1999 ; Paugam 2020). Simmel nous a introduit au modèle concentrique, caractérisé par une profonde interconnexion, et au modèle juxtaposé, une configuration moderne où les individus s'affilient à des cercles distincts et autonomes. Paugam, dans la même lignée, affine la réflexion en identifiant précisément quatre types de liens sociaux, chacun visant la quête de protection et de reconnaissance. Ces liens tissent une toile complexe autour de l'individu, reflétant les multiples facettes de son existence. Alors lorsque l'actualité aborde la question d'une crise du lien social, à quoi se réfère-t-elle exactement ?

2.2 Le lien social, entre crise évidente et mutation subtile

L'idée que la société se porte mal, ou du moins qu'elle ne se porte pas aussi bien qu'elle le pourrait, n'est pas nouvelle ; elle émerge régulièrement à chaque crise, poussant des intellectuels de tous types – philosophes, économistes, sociologues – à s'interroger sur la source du mal (qu'elle soit liée à la nature même de l'être humain ou au développement de la société) et sur les moyens pour y mettre un terme.

La question de savoir pourquoi le lien social se délite mériterait une longue discussion. Platon prônait déjà, à son époque, la démocratie comme exacerbant le désir de liberté et signalait l'individualisme comme étant érosif et venant mettre en danger les liens unissant la société. Mais dans l'actualité, il est souvent évoqué que la raison de l'affaiblissement du lien social découlerait du passage de la société traditionnelle, où l'accent était mis sur le collectif, à la société moderne, qui met l'individu en avant (Paugam, 2020). Si la crise est liée à la modernité nous comprenons donc que quand le langage courant évoque une crise du lien social, il se réfère en réalité à une crise du type de lien social qui existait dans les sociétés traditionnelles, qui perdrait progressivement du terrain face au type de lien social moderne, plus attaché aux logiques capitalistes (Zoll, 2001). Cependant, il est important de ne pas idéaliser le lien social traditionnel comme étant intrinsèquement solide, et uniquement mis en péril par le lien social plus individualiste qui prédomine davantage dans la modernité et qui viendrait progressivement l'annihiler. En réalité, la tradition est caractérisée par des individus aisément remplaçables, incitant certains à s'exclure du groupe et à choisir une vie de nomade, privilégiant la liberté plutôt qu'une existence au sein d'une communauté qui impose la conformité. C'est précisément ce processus de remplacement constant qui assurait le bon fonctionnement dans les sociétés traditionnelles (Paugam, 2013). Cette recherche d'authenticité a justement laissé place au lien moderne qui consisterait en la formation de liens sociaux au-delà des différences, supposant donc l'acceptation de la différenciation sociale. Ainsi, selon Hondrich et Koch-Arzberger (1992), cités par Zoll (2001), cela serait mieux adapté à l'actualité puisque cette forme de tissage des liens transcenderait les barrières nationales, culturelles, sociales, ethniques, sexuelles et de genre. Mais la différenciation sociale est-elle véritablement acceptée ?

En réalité, nous devons être prudents avec la notion de *crise du lien social*. Il semblerait qu'il n'ait jamais existé de situation parfaite en ce qui concerne la création des liens, qu'il s'agisse d'une logique traditionnelle ou moderne. Le mot crise n'est alors peut-être pas adapté à la situation. Par exemple, la solidarité organique a été décrite par Durkheim lui-même comme ayant des dysfonctionnements. Paugam (2007, 2013), en reprenant les idées de Durkheim, en arrive aux mêmes conclusions décrivant la solidarité organique comme insuffisante pour la création des liens¹⁶. L'un de ces dysfonctionnements est par exemple l'anomie qui représente un état de désordre social causé par la perte d'influence des normes et des valeurs sur les individus. Dans une société marquée par l'anomie, les repères sociaux deviennent flous, entraînant un sentiment de désorientation et d'isolement perturbant ainsi la solidarité organique durkheimienne. En ce qui concerne la multiplicité des liens que nous avons ultérieurement étudiés, nous en arrivons à la même conclusion : aucune des deux configurations n'est parfaite. Une configuration concentrique permettrait davantage de tisser des liens forts, notamment au sein de notre famille. Une

¹⁶ Cependant, les deux auteurs divergent sur un point crucial de leur pensée. Durkheim mettait en avant l'idée que la solidarité organique pouvait entraîner des conséquences anormales telles que l'anomie, les insatisfactions au travail ou les irrégularités de l'activité économique, entravant ainsi la création fonctionnelle des liens sociaux. En revanche, selon Paugam (2007, 2013), ces injustices qui distendent les liens ne sont pas des dysfonctionnements de la solidarité organique, mais des phénomènes inhérents à celle-ci. Il ne s'agit donc pas d'événements ponctuels, mais plutôt de caractéristiques permanentes, décrivant ainsi la solidarité organique comme intrinsèquement dysfonctionnelle.

configuration juxtaposée faciliterait l'établissement de liens faibles¹⁷ qui, comme le suggère Granovetter (1973), jouent également un rôle significatif dans la vie des individus.

Aujourd'hui, les réseaux sociaux ont intégré la vie de chacun et occupent une place importante dans la création de liens sociaux (Moati, 2016). Ces plateformes technologiques ont évolué et se sont insérées dans presque toutes les facettes des relations humaines : professionnelles (LinkedIn), amoureuses (Tinder), amicales (Facebook, Twitter, Instagram, TikTok). L'intensité de leur utilisation démontre qu'il faut leur prêter une attention particulière en ce qui concerne la création des liens sociaux. Les jeunes générations semblent principalement éprouver le besoin d'être constamment connectées aux autres via les écrans. Est-ce que le manque de liens dans la vie réelle serait comblé par une recherche de liens dans le monde virtuel ? Ce n'est qu'une supposition. Pourtant, les liens virtuels conduisent souvent à des relations superficielles car les échanges sur les réseaux sociaux ne permettent généralement pas d'aborder des sujets profonds tels que les inquiétudes, les désirs ou les projets personnels (Moati 2016). En effet, des conversations où les individus se dévoilent véritablement exigent du temps et de l'attention, alors que les réseaux sociaux privilégient la rapidité et l'efficacité, mettant l'accent sur la quantité plutôt que la qualité. Qui plus est, la dimension physique d'une relation ou d'une interaction apporte une profondeur considérable à celles-ci. Ainsi, malgré la multitude de relations créées en ligne, bon nombre d'entre elles semblent dépourvues de profondeur. Nous pensons alors qu'au lieu de parler de crise, il serait plus approprié de parler d'évolution ou de transformation dans la création du lien social. Aujourd'hui, notre préoccupation concernant les liens sociaux ne devrait pas seulement porter sur leur affaiblissement, mais également sur l'importance respective accordée à chacun d'entre eux. C'est une donnée difficile à calculer mais plusieurs auteurs, notamment Moati (2016), s'accordent sur le fait que dans la France contemporaine, malgré des difficultés auxquelles il n'échappe pas, le lien familial semble conserver une certaine vitalité. Par opposition, le sentiment d'appartenance à la nation et entre les individus d'une même nation semble rencontrer de fortes difficultés à s'imposer, notamment face à des formes d'appartenance telles que le communautarisme¹⁸ ou d'autres sphères d'appartenance plus petites et spécifiques, qui selon l'auteur émergent avec la post-modernité et s'intensifient avec la société de l'hyperconsommation.

Lorsqu'il s'agit de communautarisme, l'acceptation d'une personne au sein d'un groupe se base sur des similitudes ethniques, sexuelles, religieuses ou autres, spécifiques à ce sous-groupe en particulier. Les identités partielles prennent alors une importance et un sens plus prononcés que les identités collectives, telles que l'appartenance nationale et la considération en tant que citoyen avec des droits et des devoirs (Policar, 2006). N'est-il pas essentiel que les individus se considèrent d'abord comme des citoyens, et ensuite seulement, dans un deuxième temps, comme appartenant à des groupes en fonction d'aspects particuliers ? Le rôle de chaque nation n'est-il pas d'unir les individus qui la composent au-delà de leurs

¹⁷ Les liens faibles font référence à des relations sociales de faible intensité, des interactions occasionnelles, qui sortent du cadre de la famille ou des amitiés mais qui sont importantes, par exemple dans la recherche d'un emploi.

¹⁸ Sous ce terme sont regroupées des pratiques liées à des populations dont les caractéristiques les confinent à l'intérieur d'un groupe, compromettant ainsi leurs relations et leur appartenance à une société plus vaste, extérieure à ce groupe.

différences ? Le communautarisme tendrait en effet à faire l'inverse, c'est-à-dire à unir des individus par leurs particularités au détriment du lien de citoyen devant normalement transcender ces différences (Schnapper, 2003 ; cité par Policar, 2006)¹⁹. Le problème c'est que les intérêts des minorités peuvent entrer en conflit avec ceux de la nation et remettre en question l'intérêt général (Biache, 2007). Ainsi, si le communautarisme est tant critiqué c'est parce qu'il porterait atteinte à la communauté dans son ensemble. Nous développerons plus largement ce sujet dans la partie sur l'intégration. Quoi qu'il en soit, si les individus se replient sur des groupes plus restreints, c'est peut-être aussi parce que la nation n'a plus les armes pour remplir les rôles de reconnaissance et de protection, qui, comme vu avec Paugam (2013), sont deux caractéristiques nécessaires aux divers liens sociaux. Abou (1962), cité par Policar (2006), souligne que si la culture nationale n'est plus capable de remplir la fonction de reconnaissance, c'est-à-dire que l'individu ne se sent pas pris en compte par les valeurs transmises par la nation, alors il trouvera un moyen pour être reconnu ailleurs, par exemple en se repliant sur sa communauté d'origine avec laquelle il peut partager des valeurs qui donnent du sens à sa vie. Dans un contexte d'accroissement des inégalités, cette tentation du repli identitaire est par ailleurs accrue (Biache, 2007).

Ce double mouvement d'affaiblissement des liens et de multiplication des liens fait que finalement aucun d'entre eux n'est essentiel. En effet, si un type de lien fait signe de fragilité et ne remplit plus les fonctions de protection et reconnaissance, un autre type de lien peut le faire à sa place. De même, si les individus ne se sentent pas reconnus ou soutenus par un groupe, par exemple l'État, l'importance accordée à l'appartenance nationale peut diminuer (Paugam, 2020). Moati (2016), en reprenant des idées émises il y a une vingtaine d'années par Gilles Lipovetsky, souligne que l'ultime phase de l'individualisme réside dans la création de collectifs aux intérêts excessivement miniaturisés dont les effets handicapent le lien social de citoyenneté (civique, national) aussi nécessaire (Moati, 2016). Il ne s'agit pas seulement de s'attarder sur des groupes communautaristes de grande taille, mais aussi sur des groupes de plus petite taille qui, eux aussi, revêtent pour certains une importance plus grande pour les individus que celui de la nation. A l'intérieur de ces cercles restreints, elles s'aident beaucoup mais construisent avec l'extérieur une relation d'altérité au sens que lui donnait Edward Saïd dans son ouvrage *L'Orientalisme* (1978)²⁰. Ainsi, la solidarité agit uniquement « dans un périmètre étroit d'appartenances partagées » (Moati, 2016). Nous nous demandons alors si appartenir à une multitude de cercles restreints n'est pas similaire à n'en appartenir véritablement à aucun ? La liberté poussée à son extrême laisse place à un manque d'engagement dans les relations aux autres, qui doivent pouvoir être interrompues à tout moment si les intérêts ne concordent plus (Moati, 2016). Pouvons-nous supposer que le manque de profondeur que nous avons vu un peu plus tôt, assigné aux relations virtuelles, peut aussi concerner le réel et principalement ces cercles très spécialisés ? Si des intérêts communs sont effectivement partagés et

¹⁹ Il est important de ne pas diaboliser les communautés lorsqu'elles n'ont pas de visées politiques et qu'elles sont simplement guidées par des liens émotionnels. Vouloir garder des relations au sein d'une communauté ne traduit pas nécessairement le communautarisme (Biache, 2007).

²⁰ Dans son ouvrage "*L'Orientalisme*" (1978), Edward Saïd explore divers aspects liés à la formation d'un imaginaire et à la représentation de l'identité de l'autre, spécifiquement dans le contexte des interactions entre l'Orient et l'Occident. Il inscrit ainsi cette relation dans une logique d'altérité, marquée par une opposition drastique entre les deux entités.

approfondis, les sentiments individuels qui ne sont pas en rapport avec ce partage de valeurs communes n'y trouvent peut-être pas de place. Les individus n'y sont acceptés que de manière partielle. Aujourd'hui émerge le désir de se retrouver entre-soi, avec des êtres qui partagent les mêmes préoccupations immédiates et cela crée des groupes spécialisés tels que les alcooliques anonymes ou les mères lesbiennes (Moati, 2016). Nous pourrions prendre l'image d'un meuble avec une multitude de tiroirs, chaque tiroir ayant une multitude de compartiments. Il est éventuellement possible de se déplacer dans différents compartiments, mais toujours au sein du même tiroir. Qui pourrait mieux nous comprendre que quelqu'un qui vit la même situation que la nôtre ? L'effet pervers de cette recherche de « zone de confort » réside dans le fait de s'enfermer dans un paradigme donné, prisme qui finit par constituer notre unique ouverture sur le monde, délaissant toute une panoplie de visions, de sens et de rapport à l'extérieur. Comme le souligne Moati (2016), dans une société hyper individualiste, la tendance est de rejeter tout ce qui est imposé et de choisir ce qui nous ressemble ou ce à quoi l'on cherche à s'identifier. Les relations sociales n'en sont pas épargnées, certains auteurs parlant de sociabilité élective pour désigner le regroupement par affinité poussé à son extrême et considéré comme facteur de fragmentation de la société. Alors que les individus éprouvent des difficultés concrètes à établir des liens avec des personnes différentes, que ce soit dans le monde réel ou virtuel, Moati (2016) souligne que la société de l'hyperconsommation participe aussi à la fragmentation du lien social. Les marques, tels des prédicateurs, prétendent représenter des « valeurs » auxquelles elles ne croient pas forcément. Elles les promeuvent toutefois si cela permet d'augmenter la consommation (Moati, 2016). Se créent alors des petites communautés de consommateurs, éparpillés dans des petits segments de consommation. Prenons l'exemple du groupe espagnol "INDITEX", qui détient plusieurs marques telles que Zara, Bershka ou Pull&Bear, chacune ayant pour objectif de s'adapter à des publics spécifiques de la société. Ainsi, le commerce contribue également à favoriser le repliement dans l'entre-soi (Moati, 2016). Même les supermarchés, autrefois des lieux de mixité sociale, s'y mettent désormais (Moati, 2016). Avec une multitude de choix de consommation à disposition, nous avons tendance à nous tourner vers ce que nous avons l'habitude de consommer. Cela peut concerner notre alimentation, notre style vestimentaire, en somme, tout ce qui définit notre identité (Moati, 2016). Biache (2007) va dans le même sens en considérant que le capitalisme pousse à une demande accrue de différenciation sous toutes ses formes (ethnie, genre, orientation sexuelle, etc.) Cette différenciation se traduit sur le marché par des produits spécifiquement ciblés pour certaines populations, en fonction de leur religion ou de leurs coutumes, ce phénomène étant désigné par l'auteur par le terme de "marchandisation de l'authentique" (Biache, 2007).

Cette même logique est étendue à l'information et aux réseaux sociaux, eux aussi vecteurs de fragmentation via les algorithmes qui nous enferment dans une manière de penser (Moati, 2016). Aujourd'hui, l'offre des médias en termes de divertissement est pléthorique, offrant la possibilité à chacun d'y trouver son compte. L'impact des technologies de la communication permet l'émergence de nouvelles communautés transnationales imaginées²¹. Sur les réseaux sociaux, des groupes se forment autour

²¹ Benedicte Anderson dans « Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism » (1983) utilise le terme de « communauté imaginée » pour faire référence à la nation dans une époque où les technologies de la communication n'étaient pas aussi développées. L'imaginaire et l'univers symbolique étaient alors façonné par la presse. Dans « Après le colonialisme.

de sujets variés, rassemblant des individus du monde entier mais qui partagent des intérêts spécifiques, tels que les passionnés de voyages par exemple (Wieviorka, 2008). Difficile, dans ces conditions, d'être confronté à ce qui est hors de nous ; de s'imprégner d'un programme culturel qui n'est pas ancré dans nos goûts initiaux. Dans ces conditions, les individus sortent moins de leur « bulle » et sont donc moins susceptibles d'intégrer dans leur vision du monde des significations qui n'étaient pas les leurs auparavant (Moati, 2016). Or, pour maintenir le lien social à l'échelle de la société tout entière, ou autrement dit, pour que toutes les parties d'une société soient intégrées les unes aux autres, ne faut-il pas également cultiver la compréhension d'un autre différent de soi ? Ne serait-il pas judicieux, à cet égard, d'explorer des horizons inconnus ? Il est difficile de ne pas évoquer l'allégorie de la caverne dont nous parlait déjà Platon. De ce fait, l'association participe à tisser des liens entre des individus différents. En somme, le véritable défi réside dans la capacité d'être soi-même tout en restant attaché aux autres et à la société dans son ensemble et non pas uniquement à des groupes hyper spécifiés. Nous sommes convaincus que FILMAR, à travers ses activités, contribue à la création de contenu culturel visant à comprendre ce qui nous entoure.

En conclusion, la question complexe de la crise du lien social révèle la nature dynamique de notre société contemporaine. Plutôt que de le catégoriser comme une simple dégradation, il est essentiel de reconnaître les multiples nuances qui le façonnent en utilisant plutôt les termes d'évolution ou de transformation. L'examen des sociétés traditionnelles et modernes révèle que chaque forme de lien social présente des limites, que ce soit la solidarité organique de Durkheim confrontée à l'anomie ou les liens sociaux modernes influencés par les réseaux sociaux, chaque configuration montre des déficiences. La montée en puissance des réseaux sociaux et des communautarismes, bien que souvent critiquée, reflète une quête légitime de sens et d'appartenance au sein d'une société complexe. Cependant, le risque d'un repli identitaire excessif dans des cercles spécifiques est souligné comme un danger pouvant briser les liens. S'enfermer dans des bulles socio-culturelles correspondant à des préférences en termes de produits, médias ou relations pourrait compromettre la capacité à comprendre l'autre, à adhérer à un socle de valeurs communes qui doit s'élargir par ailleurs, et à maintenir un lien social.

Cette situation nécessite une réflexion sur l'importance relative accordée à chaque type de lien (au sens de Paugam), car l'objectif n'est pas seulement de tisser des liens au sein d'une communauté ou d'un groupe spécifique, mais plutôt d'encourager le vivre-ensemble. C'est-à-dire promouvoir ce que Paugam nomme le « lien de citoyenneté » ou « civique » décliné, dans le cadre de notre étude, à travers la notion d'intégration sociale, économique, culturelle et politique, qui sont énoncés juste après. Dans cette perspective, nous considérons que l'intégration culturelle joue un rôle essentiel, non seulement en transmettant mais aussi en élargissant les valeurs communes attachant les individus à la société, ainsi qu'en favorisant directement la création de liens sociaux entre personnes différentes. Ainsi, le lien social filial, organique, électif est indispensable, mais il ne suffit pas à garantir la cohésion sociale. Le lien social décrit jusqu'à présent se manifeste principalement dans le microsociale, c'est-à-dire dans la qualité des échanges au sein d'un cercle restreint comme la famille, un groupe d'amis, ou un groupe partageant des intérêts religieux,

Les conséquences culturelles de la globalisation » (2001), A. Appadurai nous parle de nouvelles communautés imaginées dont l'espace de représentation est cette fois planétaire (Wieviorka, 2008).

sportifs, professionnels ou culturels (Avenel, 2014). La cohésion sociale est un concept plus large intégrant d'autres éléments, notamment l'intégration sociale (ce que Paugam nomme le « le lien de citoyenneté » ou « le lien civique ») c'est-à-dire l'intégration de l'individu ou des groupes non pas seulement aux autres groupes, mais à la société dans son ensemble (Avenel, 2014).

2.3 L'intégration culturelle

Le projet de la modernité est d'inclure tous les individus dans la société en tant que citoyens libres et égaux en droit (Cathelineau, 2007). Dans cette optique, plusieurs leviers d'action sont à envisager, tels qu'une intégration socio-économique fondée sur le travail, une intégration politique liée au statut de citoyen avec ses responsabilités et droits correspondants, ou encore une intégration culturelle, option que nous allons développer ci-après (Belle, 1976 cité par Wieviorka 2008). L'intégration englobe à la fois ces dimensions prises séparément et les interactions entre elles, permettant ainsi une intégration complète pour chaque individu. Dans cette section, notre analyse se focalise sur l'intégration culturelle²² étant donné que la modernité est marquée par l'intensification des sociétés multiculturelles²³ et que c'est précisément sur cet aspect que l'association FILMAR intervient. Aujourd'hui, nous observons simultanément la coexistence d'une diversité de cultures, croyances et identités au sein d'une même société, chaque appartenance ayant tendance à prendre une dimension communautaire significative, parfois au détriment de l'appartenance nationale (Wieviorka, 2008). Il est alors crucial de porter une attention particulière à ces évolutions qui font de l'intégration culturelle un sujet délicat.

Dans l'actualité, l'essor de la diversité ethnique et culturelle suscite des opinions divergentes au sein des populations, certains y voyant une régression sociale tandis que d'autres y perçoivent un progrès (Wieviorka, 2008). Il n'est alors pas évident pour une société de se positionner vis-à-vis des revendications identitaires et culturelles issues d'autres horizons (Boucher, 2007). En France, traditionnellement, on évite de considérer les phénomènes sociaux en fonction de l'origine culturelle. La statistique publique est réticente à prendre en compte des paramètres tels que la langue maternelle, la confession dans laquelle on a été élevé ou bien le lieu de naissance des ancêtres (Lagrange, 2010)²⁴. Le point de vue est compréhensible : on ne voudrait pas essentialiser les mécanismes de déviance en l'assignant à une origine ou une ethnie. Toutefois, c'est un pays qui traverse des problèmes liés à l'intégration culturelle depuis plusieurs décennies. Les aspects culturels sont fondamentaux car ils situent un individu dans une culture, façonnent sa socialisation et créent en partie son rapport au monde. En les prenant en considération, on

²² L'optimum en matière d'intégration suggérerait d'examiner simultanément tous ces éléments. Cependant, notre approche se concentrera principalement sur les défis associés à l'intégration culturelle, tout en reconnaissant l'interconnexion avec d'autres aspects. Dans le cadre de notre étude, nous considérons l'intégration culturelle comme un défi particulièrement pertinent dans le contexte actuel, mettant ainsi en lumière l'engagement central de l'association FILMAR.

²³ La mondialisation a réduit les distances entre les régions du monde et facilité les flux migratoires. En France, les conséquences peuvent se voir dès les années 1970 avec le passage d'une immigration de travailleurs à une immigration de peuplement liée à une différence de richesse entre pays (Lagrange, 2010).

²⁴ Le point de vue statistique adopté est totalement opposé à celui des États-Unis, où la « race » de chaque personne vivant sur son sol est directement enregistrée lors des recensements réalisés par l'État.

pourrait mieux appréhender certains phénomènes en soulignant que le défi de l'intégration ne se limite pas uniquement à des aspects socio-économiques. En effet, tous les Français n'adhèrent pas aux mêmes principes. Il existe des modes de vie distincts, des conceptions différentes des rapports entre les sexes, les générations, ainsi qu'une variabilité d'opinions sur l'autorité et la liberté, fortement influencées par la culture (Lagrange, 2010). Comment l'État peut-il aborder la question des personnes ayant une sous-culture qui diffère de la culture nationale ? Pour répondre, nous pourrions raisonner en termes de modèles d'intégration. En effet, depuis les années 1980, notamment en Europe, la tendance est de parler de modèles d'intégration, certains étant plus propices que d'autres à éviter les tensions culturelles. En réalité, la question de l'intégration culturelle date des années 60 mais à l'époque la question était moins complexe puisqu'il s'agissait d'intégrer des différences à l'intérieur d'une même culture globale (Wieviorka, 2008). Quand nous parlons de Bretons, d'Occitans ou de Juifs, il s'agit d'intraculturalité. Le débat actuel sur les modèles d'intégration est marqué par une dimension particulière, étroitement liée à une immigration provenant de l'extérieur du pays et même du continent et introduisant une nouvelle culture. Il va alors s'agir d'interculturalité²⁵ (Boucher, 2007). Cette situation donne lieu à plusieurs modèles d'intégration dont nous pouvons identifier deux catégories principales : d'une part, les formules dites républicaines, dont la France représente l'exemple le plus marquant, et d'autre part, les formules multiculturalistes, desquelles le Royaume-Uni est souvent considéré comme la référence (Wieviorka, 2008). Ces deux modèles comportent deux lectures opposées. Dans sa variante la plus intransigeante, le modèle français vise à refouler les identités culturelles particulières dans l'espace privé et cherche à exercer une pression sur elles pour qu'elles s'estompent progressivement, voire disparaissent. C'est le modèle par assimilation²⁶ (Wieviorka, 2008). Certains intellectuels contemporains, tels qu'Emmanuel Todd ou P-A Tanguieff, se situent dans cette lignée et insistent sur l'importance de rendre les immigrés socialement et culturellement similaires, en encourageant l'abandon progressif, puis définitif, de leurs spécificités. Évidemment, il n'est pas non plus question d'une représentation politique de ces communautés (Boucher, 2007). Toutefois le modèle français est dominé par une version modérée, soit un républicanisme tolérant qui promeut l'intégration tout en respectant les différences culturelles (Boucher, 2007 ; Wieviorka, 2008). Dans ce contexte, nous pouvons assister à la transformation du modèle culturel dominant via l'intégration de la diversité culturelle. C'est d'ailleurs l'un des aspects qui émerge de l'action entreprise par FILMAR, sur lequel nous reviendrons dans la section appropriée. D'un autre côté, dans ses manifestations les plus poussées, le modèle britannique conduit quant à lui à un communautarisme, dont nous évoquerons ultérieurement les déboires (Wieviorka, 2008). Toutefois, tout comme pour la France, c'est une version modérée qui s'impose, promouvant un multiculturalisme tempéré qui accepte jusqu'à un certain point les revendications culturelles sans leur accorder pour autant une reconnaissance institutionnelle (Boucher, 2007 ; Wieviorka, 2008).

²⁵ L'intraculturalité renvoie aux dynamiques, aux relations, aux échanges et aux nuances au sein d'une seule et même culture. En revanche, l'interculturalité désigne la coexistence et les échanges entre des cultures différentes.

²⁶ On notera ici que dans le débat français, l'idée d'assimilation, encore très prégnante dans les années 1960, est désormais rejetée, jugée comme excessive (Wieviorka, 2008).

Mais deux événements ont considérablement affaibli l'idée qu'on puisse raisonner en termes de modèles d'intégration. Premièrement, les attentats terroristes de Londres en juillet 2005, particulièrement meurtriers, ont été l'occasion d'une remise en cause profonde du multiculturalisme britannique car, contrairement aux attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, leurs auteurs, pour l'essentiel, ne venaient pas du dehors de la société, mais vivaient en son sein. Ces dérives auraient été encouragées par la très grande liberté accordée jusque-là à toutes sortes de communautés, dont celles relevant de l'Islam. Trois mois plus tard, en France, la mort en banlieue, à Clichy-sous-Bois, de deux adolescents qui s'étaient réfugiés dans un alternateur électrique parce qu'ils étaient poursuivis par la police, déclenchait une série d'émeutes qui ont secoué le pays pendant trois semaines. Les jeunes émeutiers, largement issus de l'immigration, sont avant tout venus signifier leur déception et leurs frustrations de vivre dans un pays qui leur promet la liberté, l'égalité et la fraternité (selon les termes de la devise républicaine) mais qui, de fait, les relègue dans des quartiers précaires et les laisse subir racisme et chômage (Wieviorka, 2008). L'affaire se répète en France en 2023, où la mort du jeune délinquant Naël déclenche une série d'émeutes dans tout le pays et particulièrement à Paris. Quoiqu'il en soit, tant le modèle français que britannique semblent dépassés pour appréhender l'intégration dans les sociétés occidentales actuelles. Wieviorka (2008) considère même qu'aucun modèle théorique d'intégration n'est capable de rendre compte, aujourd'hui, des évolutions sociales, culturelles ou politiques. En réalité, tous les pays occidentaux devraient s'interroger sur leur capacité d'intégration et sur les principes qui guident leurs politiques en la matière, car si les deux modèles que nous avons décrits sont en crise, certains pays tels que l'Espagne ou l'Italie n'en auraient pas, en tout cas pas explicitement, bien que subsiste toujours un modèle implicite (Wieviorka 2008). Ces modèles doivent être continuellement réfléchis et révisés, car leur objectif est de prévenir les tensions dans un monde qui subit la pression croissante du réchauffement climatique. Dans ce contexte, les disparités entre les pays peuvent accroître les flux migratoires officiels ou clandestins.

Le défi culturel de nos sociétés actuelles est de promouvoir certaines valeurs universelles tout en respectant les identités particulières de chacun et cet équilibre dépend intimement de l'interculturalité possible dans une société (Wieviorka, 2008). Il ne s'agit pas uniquement de la coexistence, mais aussi des interactions entre diverses cultures au sein d'une même société, permettant un enrichissement réciproque. L'émergence de nouveaux mots intégrés au langage dominant à partir d'éléments culturels étrangers sont un exemple d'interculturalité. La multiculturalité sans interculturalité peut laisser place au communautarisme, phénomène susceptible de provoquer un affrontement entre une culture dominante et une culture dominée, non reconnue, cherchant en vain une reconnaissance inatteignable (Raynal & Ferguson, 2008). Lorsque les différentes cultures ne se rencontrent pas, les migrants ont du mal à s'intégrer dans la culture dominante adoptée par la majorité des citoyens. Cela conduit à la formation de sous-cultures, dont certaines peuvent véhiculer des valeurs contraires à celles de la société d'accueil (Raynal & Ferguson, 2008 ; Lagrange, 2010). Si tout le monde s'identifiait principalement à la culture nationale, les sous-cultures n'auraient pas d'impact négatif sur l'intégration à la société puisqu'elles seraient considérées comme secondaires. En s'identifiant à une même culture, un peuple partage une manière de penser, de ressentir, de communiquer et d'agir, produite par les normes, les valeurs et les croyances de la société en question (Raynal & Ferguson, 2008). Nous comprenons alors la nécessité

d'une certaine homogénéité culturelle, du moins sur certains aspects essentiels. Le problème survient quand une sous-culture, qui s'écarte largement ou s'oppose à la culture nationale, prend une place plus importante que cette dernière dans une partie de la population. Les valeurs d'un groupe particulier qui se replie sur lui-même, priment alors pour le groupe en question sur celles de la société dans son ensemble, s'excluant ainsi lui-même ou en étant exclu naturellement (Raynal & Ferguson, 2008). Certains éléments participent à homogénéiser une sous-culture, à la rendre plus proche de la culture dominante (compromis en termes de fécondité, intermariage...). D'autres éléments, au contraire, notamment un contexte socio-économique défavorable, sont des barrières à la compréhension entre différentes cultures. Prenons l'exemple de la France et du patriarcat parfois excessif observé dans certaines familles en provenance de la région du Sahel (Mali, Burkina-Faso...). Dans ces dernières, la figure du père se laisse parfois aller à des dérives autoritaristes (insultes, rabaissements...) légitimées par la tradition culturelle d'origine qui donne une supériorité aux hommes sur les femmes et aux aînés sur les jeunes générations. Arrivés en Europe, certains de ces acteurs établissent des règles qui isolent les femmes et les disqualifient (Lagrange, 2010). Ces éléments culturels qui sont vus comme dysfonctionnels par rapport à la culture dominante n'existent pourtant pas sous cette forme précise en Afrique noire. Le contexte les transforme et en donne une version endémique propre au contexte dans lequel ils s'inscrivent. D'une part, la culture européenne locale crée des résistances culturelles et symboliques qui peuvent affecter ces pères de famille. D'autre part, les difficultés structurelles liées aux emplois instables rendent leur vie précaire, ce qui les empêche d'être cohérents dans leur quête de soumission de leurs conjointes. En effet, leurs comportements laissent entrevoir des injonctions contradictoires envers leurs femmes qui doivent à la fois exercer l'autorité sur les enfants pendant que les pères travaillent, mais sans pouvoir prendre de décisions les concernant au vu de la tradition culturelle d'origine l'interdisant (Lagrange, 2010). Par exemple, quand les mères de familles sont convoquées dans les écoles primaires, elles n'ont pas le droit de prendre de décisions concernant l'éducation des enfants car cela relève d'une fonction masculine dont le mari est le seul garant. Nous n'avons aucunement l'intention de généraliser ces comportements en les associant à toute personne originaire de cette région. Il est indéniable que des facteurs tels que le niveau d'éducation et les parcours personnels jouent un rôle, et que chaque situation est unique. Notre objectif n'est pas non plus de prendre position d'un point de vue moral, sur les différentes pratiques culturelles. Cependant, nous tenons à souligner deux points importants. D'abord une question de nombre : la concentration d'individus avec le même bagage culturel au même endroit favorise la prévalence d'un héritage culturel fortement marqué (Lagrange, 2010). Deuxièmement, il ne s'agit pas d'inculper la culture initiale des immigrés comme si celle-ci dictait les conduites des individus et les rendait incapables d'acculturation ou, du moins, de prendre de la distance par rapport à leur culture d'origine. Il faut analyser la sous-culture créée par rapport à la confrontation singulière entre la culture d'origine et la culture d'accueil. Selon Lagrange (2010), les conditions de confrontation entre ces cultures, notamment les conditions socio-économiques, sont à l'origine de certaines difficultés.

En France, la multiplication des inégalités et l'augmentation de la ségrégation urbaine peuvent être considérées comme des barrières à l'entente mutuelle (Dubet,

2000 & Maurin 2004, cités par Boucher, 2007)²⁷. Dans certaines banlieues, le chômage de masse est devenu un problème territorial et ethnique (Lagrange, 2010). A la précarité du cadre de vie s'ajoutent des défaillances multiples, notamment en termes d'insécurité ou de mobilité sociale, ce qui favorise le repliement dans l'entre-soi (Moati, 2016)²⁸. Ajoutons à cela la ségrégation scolaire ou professionnelle mettant en place une polarisation des mœurs (Lagrange, 2010). Cette tendance affecte également la partie la plus aisée de la population, qui, par exemple, accorde une grande attention à l'établissement scolaire que leurs enfants fréquenteront et qui préfère ne pas se mêler aux classes sociales les moins favorisées ; les écoles privées venant répondre à cette demande. Est-il réellement possible de cohabiter sur le même territoire sans que cela n'engendre de tensions si les réalités de certains diffèrent considérablement de celles des autres ? L'enchevêtrement de ces différences, interconnectées les unes avec les autres, contribue à susciter de la colère, donnant lieu à des raccourcis théoriques simplistes qui amènent certains natifs à associer leur peur du déclassement à la présence des immigrés, nourrissant ainsi les tendances xénophobes (Lagrange, 2010). En somme, l'intégration culturelle au sein des sociétés contemporaines marquées par la diversité pose des défis complexes. Raisonner en termes de modèles d'intégration, tels que le français et le britannique, semble dépassé mais il est pourtant essentiel d'avoir une politique d'intégration. Il est délicat de promouvoir des valeurs universelles tout en respectant les identités particulières de chacun. Les contextes socio-économiques défavorables, les inégalités et la ségrégation sont des barrières à la compréhension mutuelle. En résumé, les différentes formes d'intégration économique, sociale et culturelle, entre autres, sont essentielles pour une intégration réussie. Ces éléments, qui semblent fonctionner en Suisse et que nous aborderons dans les prochaines parties, contribuent sans doute au succès de son système d'intégration. Quoi qu'il en soit, alors qu'il n'existe pas de baguette magique, nous soutenons toutefois qu'une intégration réussie dépend d'efforts tant de la part des individus que de l'État.

De nombreux sociologues s'efforcent de ne pas privilégier une perspective au détriment d'une autre. Ils cherchent justement à équilibrer leur analyse en prenant en compte à la fois les individus et leurs interactions ainsi que les structures sociales. De la même manière, nous ne réduisons pas l'existence de ces deux points de vue à une polarisation absolue et incompatible sans aucune tentative d'articulation. Il s'agit alors de naviguer entre ces deux paradigmes en considérant à la fois l'acteur comme un individu capable de participer à la production de son contexte, tout en comprenant qu'il est lui-même forgé par ce dernier. Dans cette analyse, il apparaît que l'équilibre entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil est un assemblage subtil, propre à chaque individu. La sous-culture, en tant que culture secondaire, ne devrait pas entrer en contradiction avec les valeurs fondamentales du pays hôte. Ainsi, les individus doivent consentir des efforts d'intégration significatifs, sans pour autant renoncer à leurs croyances. L'essentiel est de reconnaître que les valeurs les plus profondes de la culture locale priment sur celles de la culture d'origine surtout si elles

²⁷ La ségrégation urbaine est la concentration géographique de certaines populations en fonction de critères socio-économiques, ethniques ou culturels, créant des sociétés fragmentées.

²⁸ Le repliement dans l'entre-soi fait référence à une attitude ou un comportement où un individu ou un groupe limite ses interactions sociales et culturelles à un cercle restreint de personnes partageant des caractéristiques, intérêts, origines ou croyances similaires. Cela peut conduire à un isolement social et culturel, car les individus ou groupes concernés s'éloignent délibérément de la diversité et de l'interaction avec des personnes extérieures à leur cercle restreint.

entrent en contradiction. En parallèle, l'État a le devoir de créer les conditions favorables à cette intégration dans la société d'accueil. Lagrange (2010) souligne que, lorsqu'il s'agit d'intégration, il faut s'attarder sur les « possibilités réelles de s'intégrer ». Cette expression évoque inévitablement la pensée d'Amartya Sen et son approche sur les capacités²⁹. Bien que nous n'approfondissions pas davantage cette théorie dans le cadre actuel, il est essentiel de souligner que, dans le contexte d'une autre étude, cette approche offre une perspective riche et prometteuse pour développer des mécanismes d'intégration culturelle où individus et institutions travaillent de concert dans un souci d'harmonie.

Le lien social, que nous avons longuement décrit précédemment, se centre sur l'individu et décrit le substrat émotionnel et affectif qui unit les individus et les groupes. Le terme d'intégration (ou lien civique ou de citoyenneté chez Paugam) quant à lui, assure l'adhésion de ceux-ci à la société en promouvant une participation équitable et un sentiment partagé d'appartenance. Un individu peut être intégré à la société sans avoir tissé énormément de liens avec les autres individus de cette société. Inversement, un individu peut avoir tissé des liens avec certaines personnes sans être intégré au fonctionnement de l'ensemble de la société. Dans une société donnée, il peut donc y avoir du lien social ou de l'intégration sans cohésion de l'ensemble (Lafaye, 2012). Choses dites, nous avons maintenant les outils pour définir la cohésion sociale³⁰.

3 Des cohésions sociales

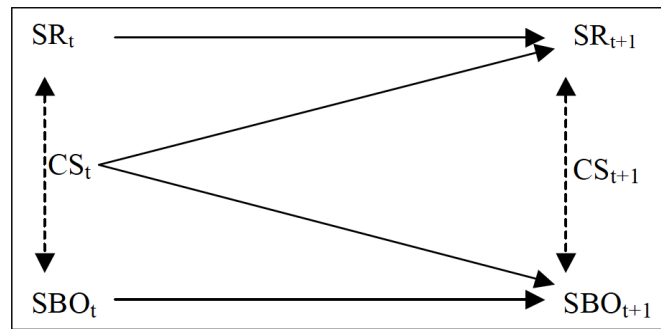
3.1 Définir la cohésion sociale, d'un abstrait commun à un concret variable

Dans son acception la plus large, la cohésion sociale est un idéal d'harmonie qui varie en fonction d'une société, de son contexte et de son époque (Forsé & Parodi, 2005 ; Lafaye, 2009 ; Avenel, 2014). La première difficulté réside dans le fait que les citoyens d'une société doivent parvenir à un accord sur ce qu'est une société juste et bien ordonnée, malgré la pléthore de positions présentes et prises en compte par les démocraties occidentales modernes (Forsé & Parodi, 2005). Une fois qu'une conception commune et publique d'une société juste et bien ordonnée existe, il faut alors réduire la distance entre l'ordre social observé et cet idéal préalablement établi (Forsé & Parodi, 2005). En mettant en œuvre ces principes, la société deviendrait plus cohésive. Le tableau ci-dessous offre une synthèse de ce processus.

²⁹ La capacité, selon Amartya Sen, se définit comme la liberté réelle de mener la vie que l'on a des raisons de valoriser. Dans le contexte de l'intégration, cela signifierait examiner les possibilités réelles pour un individu récemment arrivé dans un pays de s'intégrer, en analysant les diverses barrières qui existent et entravent cette intégration.

³⁰ Nous considérons que le lien et l'intégration sont des concepts relevant de l'ordre scientifique, décrivant des processus observables et aisément mesurables principalement pour l'intégration. Par exemple, l'intégration économique peut être constatée à travers l'obtention d'un emploi. En revanche, la cohésion sociale nous apparaît davantage comme un concept relevant du domaine politique ou éthique, guidant les actions collectives.

Figure 3 : La cohésion sociale et son évolution



Légende : SR_t = Société Réelle au temps t ; SBO_t = Société Bien Ordonnée au temps t ; CS_t = Cohésion Sociale ou écart entre SR et SBO au temps t ; l'indice $t+1$ représente un moment ultérieur dans le temps. Les flèches en trait plein figurent des relations causales et les doubles flèches en pointillés matérialisent un écart.

Ce schéma conceptualise la cohésion sociale (CS_t) comme correspondant à la distance entre une société réelle (SR_t) et une société bien ordonnée (SBO_t). La difficulté réside dans le fait que tout changement social impacte les attentes des citoyens, les poussant à redéfinir leurs attentes et à avoir comme point de référence une nouvelle société réelle (SR_{t+1}) et une nouvelle conception de la société bien ordonnée (SBO_{t+1}). Cela se traduit par une nouvelle conception de la cohésion sociale (CS_{t+1}) qui définit d'autres progrès à faire que les précédents (Forsé & Parodi, 2005). Pour illustrer concrètement cette dynamique, prenons l'exemple de la situation des femmes sur le marché du travail en Suisse. Avant 1988, les femmes ne pouvaient pas ouvrir un compte bancaire ou travailler sans l'accord de leurs époux (SR_t). À partir de cette date, la situation évolue, et de plus en plus de femmes s'émancipent de ces restrictions (SBO_t). Aujourd'hui, le droit de choisir son propre emploi est considéré comme acquis (SR_{t+1}), et l'objectif véritable est d'assurer l'égalité des chances dans la vie professionnelle, tant en termes d'opportunités que de salaire (SBO_{t+1}). La cohésion sociale est donc un concept dynamique, constamment en évolution, d'où notre mise à l'écart dans ce travail, de l'idée d'une liste d'éléments précis qui une fois atteints, pourraient nous amener inexorablement vers plus de cohésion sociale (Forsé & Parodi, 2005).

Cependant, il existe de nombreuses définitions concrètes de la cohésion sociale ainsi que d'abondantes réponses politiques pour l'atteindre, notamment dans des programmes politiques ou des projets de sociétés. Ces réponses dépendent des problèmes majeurs inhérents à une société particulière et des points de vue culturels. Cette diversité de définitions attire notre regard sur la principale critique faite au terme de cohésion sociale : on l'accuse, à tort ou à raison, d'imprécision théorique, lui permettant d'être invoquée pour presque tous les problèmes sociaux (Boisard, 2008). Certains définissent la notion comme un « quasi-concept », une fusion de pensées (Bernard & Castonguay, 2010), l'inculpant d'être comme une louche de soupe englobant parfois des problématiques contradictoires. Il est alors nécessaire d'en filtrer le contenu, et de définir dans ce travail ce que nous considérons concrètement comme de la cohésion sociale dans un contexte politique et sociétal précis (Avenel, 2014). La référence au terme de cohésion sociale s'intensifie dans les discours et textes étatiques dans la lignée d'une expansion croissante de la mondialisation et de l'impact de ses conséquences notamment sociales. D'autant plus que la restructuration des années 1980-1990 accroît la difficulté des États-

providence à faire face à ces problèmes sociaux³¹. La montée de l'individualisme est aussi pointée du doigt comme si elle était plus intense dans la post-modernité (Lafaye, 2009 ; Boisard, 2008)³². Quoi qu'il en soit, face à la complexification de nos sociétés, la sphère politique semble avoir besoin de nouveaux concepts permettant d'unifier la gamme de plus en plus diversifiée d'actions du lien social ou de l'intégration. C'est un rôle que le concept de cohésion sociale ose assumer. Nous le répétons, dans notre étude, nous considérons que la cohésion sociale se compose à la fois du lien social, englobant les relations formées entre les individus, et de l'intégration, définie comme l'appartenance des individus à l'ensemble de la société. Notre choix de ces concepts est délibéré et reconnaît que d'autres dimensions, non considérées ici, pourraient certainement entrer en jeu comme déterminantes de la cohésion sociale. Comme nous l'avons déjà dit, chaque société définit cette cohésion à sa manière et lui donne ses propres réponses politiques (Lafaye, 2011).

Concrètement, il est possible de chercher à promouvoir la cohésion sociale par des dimensions telles que l'homogénéité culturelle et socio-économique, l'équité, la tolérance ou le bon fonctionnement des institutions et de l'État social (Lafaye & Kieffer 2012 cités par Lafaye, 2012). Il est également envisageable d'élargir le socle culturel commun en intégrant de nouveaux éléments à une culture préexistante. Aucun des axes cités ne manque en réalité de justesse car ils sont tous le reflet du contexte social dans lequel ils s'inscrivent (Lafaye, 2011). Voyons quelques définitions de la cohésion sociale édictées au niveau européen. Le Conseil de l'Europe définit la cohésion sociale comme la capacité d'une société à garantir le bien-être de tous ses membres, à réduire les disparités et à prévenir la fragmentation sociale (Avenel, 2014). Selon cette entité, une société cohésive repose sur la solidarité et la poursuite d'objectifs communs à travers des moyens démocratiques. L'Union Européenne ajoute que la cohésion vise à éviter l'exclusion, la pauvreté et l'inégalité des chances (Avenel, 2014). Dans un rapport de 2012 intitulé "*Perspectives on Global Social Development : Cohesion in a Shifting World*", l'OCDE donne une définition similaire en associant le concept de cohésion sociale à la recherche du bien-être et en combattant l'exclusion et la marginalisation (Avenel, 2014). Au vu de la diversité des définitions, Jeannotte (2000), citée par Plasman (2004), réalise un exercice pertinent : elle examine les différentes définitions de la cohésion sociale fournies par le Conseil de l'Europe, l'Union Européenne et l'OCDE et dresse ensuite un tableau répertoriant les éléments constitutifs de la cohésion sociale dans chacune de ces institutions (voir ci-dessous).

³¹ La restructuration économique et sociale est axée sur la libéralisation des marchés, la privatisation des entreprises publiques et donc la diminution de la taille de l'État et la réduction des dépenses publiques. Les conséquences en sont la diminution des prestations sociales et des services publics et l'augmentation du chômage et des emplois précaires (Moghadam, 1995).

³² En ce qui concerne notre société actuelle, dans ce travail, nous utiliserons les termes de modernité contemporaine, modernité tardive, hypermodernité ou post-modernité de manière interchangeable pour la distinguer de la société traditionnelle et de la société moderne (Wieviorka, 2008). La frontière entre modernité et post-modernité est floue, mais nous pouvons considérer que les mêmes phénomènes observés dans la modernité évoluent davantage dans la post-modernité, comme c'est le cas avec le développement de la technologie.

Table 1 - Major Elements of Organization's Stated or Implied Definition of Social Cohesion			
Element	European Union	OECD	Council of Europe
Democratic / political cohesion			
Freedom of expression			T
Free flow of information			T
Access to information			T
Protection of human rights	T		T
Application of the rule of law			T
Political link between citizen and state	T		T
Active participation in society	T		T
Economic well-being			
Stable and secure society		T	T
Secure access to material well-being	T	T	T
Regulation to correct market failure	T		
Social well-being			
Universal system of social protection	T		T
Access to housing, health care and education		T	T
Freedom from crime and corruption			T
Social links to community			T
Systems of social dialogue	T		
Cultural cohesion			
Positive attitude to cultural diversity			T
Strengthened sense of European identity	T		T

Source : Jeanotte (2000), citée par Plasman (2004)

À partir de ce tableau, plusieurs observations s'imposent. Tout d'abord, le seul élément commun à toutes les définitions de la cohésion sociale semble être l'accès au bien-être matériel (Plasman, 2004). Cette orientation se reflète également dans de nombreuses théories du bien-être qui ont tendance à le définir comme étant principalement dépendant de cet aspect. Il est notable que le Conseil de l'Europe propose la définition la plus large, englobant les dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles, tandis que l'OCDE adopte la définition la plus restreinte, se concentrant principalement sur l'aspect économique. Dans une deuxième partie de son travail, l'auteure relève les facteurs qui, selon ces trois institutions, sont susceptibles de menacer la cohésion sociale.

Table 3 - Organization's View of Major Threats to Social Cohesion			
Threat	European Union	OECD	Council of Europe
Political			
Lack of a sense of European citizenship	T		
Political disenchantment		T	
The "rights deficit"	T		T
Economic			
Unemployment	T	T	T
Poverty and income inequality	T	T	T
Rural deprivation / regional disparities	T		
Urban distress	T		
Social			
Deterioration of the environment and quality of life	T		
Social exclusion	T	T	T
Retreat from intervention by state			T
Exclusion from the Information Society	T	T	T
Cultural			
Cultural diversity and demographic change		T	
Changing values regarding work and society		T	
Influence of American culture			T
Shift from "culture of collective security" to "culture of individual opportunity"			T

Source : Jeanotte (2000), citée par Plasman (2004)

Malgré les divergences, c'est dans ce tableau que l'on observe le plus d'éléments communs aux trois institutions, l'insécurité de l'emploi et l'exclusion sociale étant citées comme des menaces par les trois entités. De manière plus générale, la dimension socio-économique semble être perçue comme la menace la plus propice à provoquer la décohésion. En revanche, l'aspect culturel est celui où les avis sont les plus contrastés (Plasman, 2004). La diversité culturelle est, par exemple, considérée comme une menace uniquement par l'OCDE. Pourtant, l'auteure conclut que la cohésion sociale, initialement centrée sur l'aspect économique, évolue vers une conception qui laisse place aux autres dimensions. Dans le même ordre d'idée, Jenson (1998), citée par Plasman (2004), se base sur plusieurs textes politiques en provenance d'entités comme l'OCDE, le sous-comité fédéral de recherche sur la cohésion sociale du gouvernement canadien ou le commissariat général du plan du gouvernement français, et décèle à partir de ces textes cinq dimensions de la cohésion sociale qui sont : l'appartenance, l'insertion, la participation, la reconnaissance et la légitimité. Elle associe une menace à chacune de ces dimensions.

Encadré 4	
Les dimensions de la cohésion sociale	
appartenance	isolement
insertion	exclusion
participation	passivité
reconnaissance	rejet
légitimité	illégitimité

Source : Jenson (1998), citée par Plasman (2004)

Les textes analysés mettent en lumière plusieurs dimensions essentielles de la cohésion sociale. La première dimension concerne le sentiment d'appartenance (1), qui repose sur des valeurs communes et des identités collectives. À l'inverse, l'isolement (culturel) est identifié comme une menace pour la cohésion sociale. La deuxième dimension souligne l'importance cruciale du marché et des politiques sociales, notamment en termes d'insertion sociale et économique (2). Dans une société cohésive, l'égalité des chances est reconnue et des systèmes de solidarité fournissent un filet de sécurité, limitant ainsi les risques d'exclusion. La participation aux affaires publiques, par le biais du vote par exemple, est présentée comme une troisième dimension (3). La quatrième dimension, selon l'auteure, concerne la reconnaissance de la valeur de chaque individu (4). Dans une société pluraliste, la tolérance envers la diversité est essentielle pour favoriser la cohésion sociale. Enfin, cette reconnaissance des différences implique le respect des institutions publiques et privées (5). En effet, sans légitimité des institutions assurant la médiation des potentiels conflits d'intérêts d'une société, la cohésion sociale est menacée (Jenson, 1998 citée par Plasman, 2004 ; Avenel, 2014). Cette catégorisation fait écho à ce que nous avons exploré précédemment avec Paugam (2013), en particulier en termes de reconnaissance et de protection, éléments qu'il estime être recherchés de manière indirecte à travers tous les types de liens. Toutefois, ici, la reconnaissance n'est pas un objectif sous-jacent ou un composant des liens, mais plutôt une catégorie distincte et indispensable à la cohésion. Par ailleurs, nous constatons que ces catégories font principalement référence à la notion de « lien de citoyenneté » autrement appelé « civique » tel qu'exposé par Paugam (2013), qui, dans le cadre de notre étude, correspond à la notion d'intégration. Cependant, cette classification se focalise sur d'autres aspects liés à cette intégration. En effet, les notions de valeurs communes ou de règles communes ne sont pas réellement abordées dans les divers travaux de Paugam (2013, 2020).

Les différentes conceptions de la cohésion relèvent une limite que nous devons souligner : le lien de cause à effet n'est pas toujours clair (Jeannotte, 2000 citée par Plasman, 2004). Est-ce que la cohésion sociale dépend de conditions politiques, économiques, sociales et culturelles ou permet-elle de favoriser l'instauration de bonnes conditions politiques, économiques, sociales et culturelles ? Nous observons deux raisonnements possibles. Le premier considère la cohésion sociale comme une variable dépendante, c'est-à-dire qu'elle dépend des conditions existantes et est alors un résultat, la littérature s'adonnant à identifier ce qui la menace. Est remise en cause la globalisation de l'économie qui obligerait les gouvernements à se focaliser uniquement sur l'aspect économique (Beauvais & Jenson 2002, citées par Plasman, 2004). La menace est également perçue dans la diversité culturelle, soulignant la nécessité de l'intervention de l'État pour transformer le potentiel désordre culturel (religions, langues, coutumes, etc.) en une source d'enrichissement (Beauvais & Jenson 2002, citées par Plasman, 2004). Le second raisonnement considère la cohésion sociale comme une variable indépendante, c'est-à-dire une variable explicative. En d'autres termes, c'est une bonne ou une mauvaise cohésion sociale qui influence les conditions du bien-être d'une société et les études vont donc s'attarder sur ses impacts. Nous pouvons fournir plusieurs exemples qui adoptent ce second raisonnement. D'un point de vue économique par exemple, une bonne cohésion sociale qui installerait un climat de confiance entre les individus permettrait de diminuer les coûts de transaction et faciliterait l'investissement. D'un point de vue immatériel, une bonne cohésion permettrait d'augmenter le bien-être dans les

situations de précarité (Beauvais & Jenson 2002, citées par Plasman, 2004). Enfin, une cohésion sociale permettrait de faire face à certaines menaces en diminuant le taux de criminalité et de délinquance dans certains quartiers notamment en créant un réseau de relations fiables et en instaurant un contrôle social informel (Helly, Barsky & Foxen, 2003). Dans la mesure où il n'existe pas de consensus et même si cela peut tendre à remettre en question la robustesse du concept, Jenson (2002) ainsi que Beauvais et Jenson (2002), mentionnés par Plasman (2004), estiment que la cohésion sociale est à la fois une cause et une conséquence du bien-être sociétal. Une amélioration de la cohésion sociale contribue à améliorer les aspects économiques, politiques, sociaux et culturels, ce qui, à son tour, améliore les conditions de vie et renforce la cohésion sociale (Beauvais & Jenson, 2002, citées par Plasman, 2004). Cela met en évidence que la cohésion sociale dépend de divers aspects et que l'économie à elle seule est insuffisante à l'alimenter. Il faut voir la cohésion sociale comme étant indubitablement encadrée dans le social, le culturel et le politique.

Cette pluralité de définitions n'émane pas seulement des institutions européennes mais aussi des pays occidentaux qui rédigent eux-mêmes leurs définitions de la cohésion sociale. La France et le Canada par exemple, ont des départements consacrés à la cohésion sociale qui publient fréquemment des rapports. En 1996, le Canada, dans le but d'améliorer ses politiques publiques, se base sur le concept de cohésion sociale pour repenser la société. En France, le concept est impulsé dès les années 1990 par le commissariat général du plan³³ qui crée deux rapports intitulés « *cohésion sociale et prévention de l'exclusion* » (Fragonnard, 1993) et « *cohésion sociale et territoire* » (Delevoeye, 1997). En 2005, le nouveau ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale est créé et met en place « un plan national de la cohésion » impulsé par le ministre de l'époque, Jean-Louis Borloo (Lafaye, 2009 ; Avenel, 2014) qui tourne autour de trois axes : l'emploi, le logement et l'égalité des chances³⁴. En 2010, nous assistons en France à la création de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) (Avenel, 2014) qui coordonne « les politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité » en vue de la cohésion sociale³⁵. En Suisse, le concept est aussi mobilisé : à Genève, c'est le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCS) qui existe depuis 2018 qui s'occupe de renforcer cette cohésion.

3.2 Cadre théorique : cohésion sociale, lien social et intégration culturelle

À partir de ce point, il nous semble indispensable de présenter un cadre théorique qui nous permettra de comprendre les différents éléments que nous venons d'exposer. Le schéma ci-dessous illustre notre conception de la cohésion sociale, que nous définissons ici comme un idéal de fonctionnement harmonieux d'une

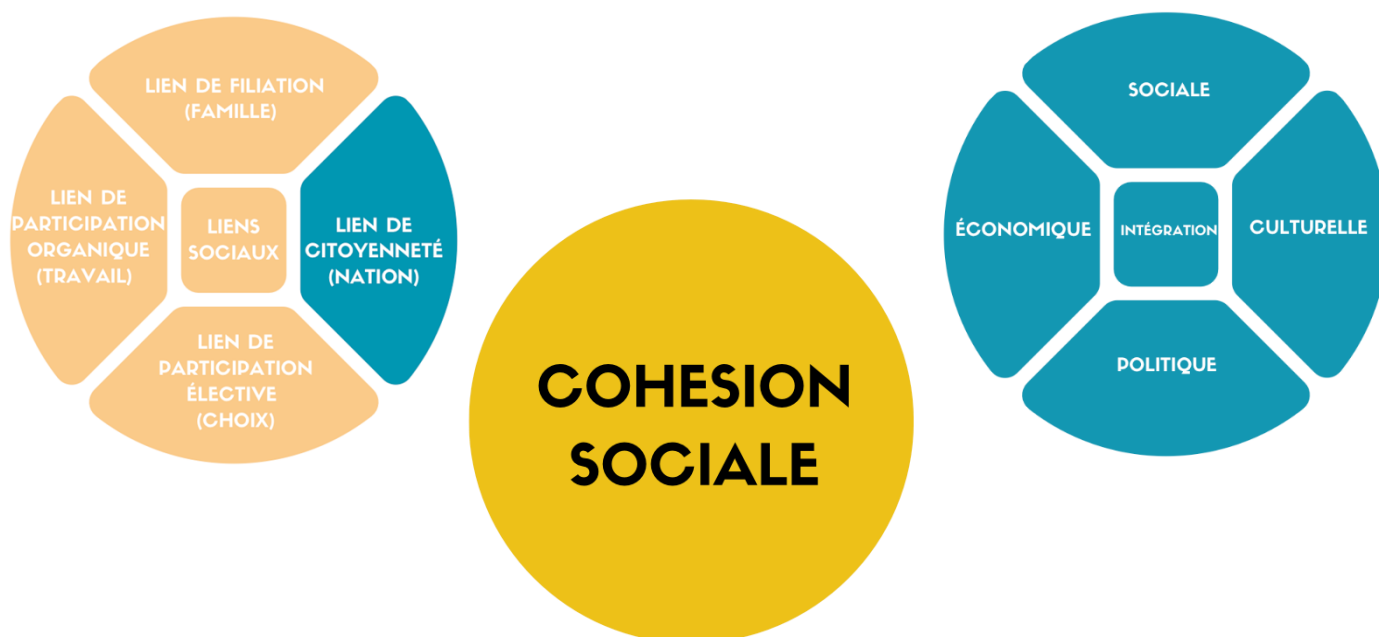
³³ Le commissariat général (CGP) est une institution française ayant existé de 1946 à 2006, chargée de définir à titre indicatif la planification économique du pays, notamment via des plans quinquennaux. Le Plan cesse d'être un organe de planification pour prendre en 2006 le nom de « Centre d'analyse stratégique » (CAS) puis, en 2013, celui de Commissariat Général à la Stratégie et la Prospective, plus connu sous le nom de France Stratégie.

³⁴ En ligne [consulté le 03.08.2023]. Disponible sur :

https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/mise_en_oeuvre_du_plan_de_cohesion_sociale.pdf

³⁵ En ligne [consulté le 03.08.2023]. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/direction-generale-cohesion-sociale>

société. Cet idéal sert de moteur pour la planification et le déclenchement d'actions politiques. Atteindre la cohésion nécessite d'une part un travail sur les liens sociaux et d'autre part des actions pour favoriser l'intégration. Définissons la composition de ces deux blocs de sous-objectifs.



Commençons par définir le volet gauche, axé sur les liens sociaux, c'est-à-dire les relations entre les individus. Selon les travaux de Paugam, nous avons identifié quatre types de liens sociaux. Il s'agit du lien de filiation, qui englobe les relations avec les membres de la famille. Ensuite, les liens de participation organique se tissent dans le contexte professionnel. Les liens de participation élective correspondent aux relations avec des personnes de notre choix dans divers contextes tels que religieux, culturels, politiques, sportifs, etc. Enfin, les liens de citoyenneté se rapportent à l'appartenance à la nation. Dans notre étude, seuls les trois premiers types de liens définissent les liens sociaux. En effet, le lien de citoyenneté, également appelé lien civique, est associé dans notre recherche à la notion d'intégration. Nous avons élaboré cette notion de manière plus approfondie du côté droit de notre analyse.

L'intégration, deuxième objectif essentiel d'une politique de cohésion sociale, consiste à promouvoir les liens que les individus entretiennent avec la société dans son ensemble, les amenant à être pleinement « dans » la société. Sur le plan social, cela peut signifier adhérer à une association ou structure quelconque et bénéficier d'une bonne qualité de vie garantie par l'Etat. Sur le plan économique, cela implique la capacité de maintenir un mode de vie décent et l'égalité des chances respective au niveau de vie de la société en question. L'intégration politique se réfère à l'intérêt pour la vie politique. Enfin, l'intégration culturelle consiste dans le fait qu'une population partage une culture commune. Il convient de souligner que l'analyse exhaustive de tous ces aspects liés à l'intégration reste un sujet pertinent, mais pourrait être explorée plus en profondeur dans le cadre d'une étude

complémentaire³⁶. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes principalement concentrés sur l'intégration culturelle, qui constitue l'axe principal d'action de FILMAR. Cela ne signifie cependant pas que nous éludons totalement les dimensions économiques, sociales ou politiques, mais plutôt que nous les aborderons en les reliant spécifiquement au domaine culturel.

Ces deux composantes définies, expliquons les relations qui unissent ces différents blocs. Cela se résume simplement à une triple influence réciproque. Les liens sociaux influent à la fois sur l'intégration et sur la cohésion sociale. L'intégration influence à la fois les liens sociaux et la cohésion sociale. Enfin, une cohésion accrue, traduisant un fonctionnement plus harmonieux de la société, favorise à la fois la constitution de liens sociaux et l'intégration des individus à la société. Prenons l'exemple des politiques d'aménagement du territoire, fréquemment discutées en France pour améliorer la cohésion sociale, et interprétons cela dans ce sens. Supposons qu'une politique axée sur une plus grande cohésion soit mise en place, améliorant la qualité des habitations, introduisant des espaces verts, des bibliothèques, améliorant les transports et les écoles. Ces politiques faciliteraient non seulement les liens entre les individus, mais également leur engagement dans différents aspects de la société. C'est à ce niveau que nous situons l'action de FILMAR, agissant à la fois sur les liens sociaux (en proposant des événements où les gens se rencontrent et renforcent leurs liens) et sur l'intégration culturelle, que ce soit à travers les interventions dans les écoles, les expositions ou les diffusions de films. Bien qu'il ne soit pas dit qu'un simple film puisse changer toutes les mentalités, il ne fait aucun doute que certaines valeurs, si elles deviennent communes, participent à une meilleure cohésion sociale. Ainsi, FILMAR viserait à agir sur la « majorité » en les familiarisant avec des idées et des sensibilités propres à une « minorité ». Il appartient donc à la pensée mainstream d'intégrer certaines réalités alternatives en vue d'une compréhension plus harmonieuse. Autrement dit, c'est une éducation qui se veut « exosocialisante », c'est-à-dire tournée vers l'extérieur, vers les autres cultures et les autres manières de penser (Esmein, 2014)

La culture, aspect sur lequel nous nous sommes attardés lors de nos entretiens notamment, est définie comme un système englobant des valeurs, des représentations et des codes, le tout lié à un milieu, des pratiques, à une histoire commune et à une époque (De Wasseige, 2002). Transmettre une culture veut donc dire partager des codes, traditions, coutumes et modes de vie. Cet aspect essentiel de la vie en société agit selon nous à la fois sur le lien social et sur l'intégration. En ce qui concerne le lien social, recevoir une éducation ouverte à différentes cultures permet de développer la compréhension de celles-ci et d'éliminer les préjugés et les stéréotypes, favorisant l'ouverture d'esprit et le respect. Ces éléments sont indispensables à la tolérance mutuelle, élargissant le socle des valeurs communes et favorisant le vivre-ensemble et les liens avec des personnes d'un horizon différent. Par ailleurs, les activités culturelles permettent de consolider et d'entretenir les liens (activités communes, moments de convivialité etc.). Mais la culture permet aussi de travailler la question de l'intégration. Les activités culturelles, notamment parce qu'elles existent souvent à des prix raisonnables, contribuent à offrir des opportunités aux individus issus de milieux marginalisés ou différents qui peuvent de ce fait se développer et s'intégrer, œuvrant ainsi pour l'égalité des chances et contre les

³⁶ Les différents types d'intégrations s'alimentent mutuellement. Par exemple, des études indiquent qu'une augmentation du revenu est positivement corrélée à la propension à voter.

inégalités sociales. Il s'agit aussi d'intégrer de nouvelles formes culturelles dans le tissu social d'un pays ; on cherche à mettre en avant cette diversité comme une richesse collective plutôt qu'une source de division, ce qui favorise in fine l'intégration des personnes ne participant pas de la culture dominante.

On l'aura compris, la culture n'est pas statique, elle évolue et s'adapte notamment aux changements sociaux, économiques, politiques, technologiques etc. C'est aux nouvelles générations de s'emparer des nouveaux défis, d'inventer et de réinventer des solutions. En somme, quelle que soit sa forme, la culture constitue un moyen essentiel pour construire une société inclusive aux liens diversifiés. Elle renforce à la fois les liens d'interdépendance entre les membres d'une communauté et nourrit le sentiment d'appartenance à la société dans son ensemble, agissant ainsi comme un ciment social.

4 La cohésion sociale en Suisse et à Genève

4.1 Indicateurs de la cohésion sociale en Suisse

En Suisse, la cohésion sociale est intégrée en tant que sous-thème du développement durable, et bien que cela puisse être interprété comme une notion secondaire, elle demeure cruciale. Favoriser la cohésion est inscrit comme un objectif de la Confédération (Constitution fédérale, art. 2). Selon l'Office fédéral de la Statistique (OFS), la cohésion sociale, en facilitant d'une part la solidarité, la compréhension entre individus et cultures, ainsi que la tolérance, et d'autre part la participation de tous les groupes sociaux et de toutes les régions à la vie économique, politique, sociale et culturelle, aurait un impact positif sur le bon fonctionnement de la société, son bien-être et participerait ainsi au développement durable. Dans le contexte suisse, cette notion revêt d'ailleurs une importance particulière en raison de son plurilinguisme, conférant à l'aspect culturel un rôle spécifique tant dans les liens entre les personnes que comme le ciment qui les unit à la société.³⁷ Cette explication semble concorder avec notre cadre théorique, dans lequel le lien social et l'intégration se renforcent mutuellement, contribuant tous deux à la cohésion sociale. En Suisse, cette cohésion sociale est évaluée à l'aide de 12 indicateurs, répertoriés dans le tableau ci-dessous dont les informations proviennent de l'OFS. Nous considérons que tous ces indicateurs contribuent à la fois au lien social et à l'intégration. Bien que mesurer cette contribution soit une tâche complexe, nous les avons classés en différenciant ceux qui, selon nous, jouent un rôle prépondérant dans le lien social de ceux qui sont davantage orientés vers l'intégration.

³⁷ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale.html>

Indicateurs de la cohésion sociale en Suisse	
Lien Social & Intégration	Intégration & Lien social
Indicateur 1 Pratiques langagières: plurilinguisme	Indicateur 4 Victimes de discriminations
Indicateur 2 Participation à des activités culturelles	Indicateur 7 Taux de première certification du degré secondaire II
Indicateur 3 Travail bénévole	Indicateur 8 Jeunes ni en emploi ni en formation
	Indicateur 9 Participation des personnes handicapées au marché du travail
	Indicateur 10 Taux de chômage selon le statut migratoire
	Indicateur 11 Taux de pauvreté selon statut migratoire
	Indicateur 12 Pauvreté des actifs occupés
	Indicateur 13 Disparités de capacités financières des cantons
	Indicateur 14 Participation aux élections et aux votations populaires fédérales

Source : OFS

Le plurilinguisme est une caractéristique distinctive de la Suisse. Les langues nationales, à savoir l'allemand, le français, l'italien et le romanche, sont inscrites dans la Constitution fédérale. L'État encourage le plurilinguisme au sein du pays pour faciliter la compréhension et les échanges entre les différentes communautés linguistiques, ce qui nous permet de penser que cela favorise les liens entre les individus. Mais la maîtrise de plusieurs langues favorise aussi une meilleure intégration de la diversité culturelle au pays. La maîtrise d'une langue supplémentaire constitue une forme de capital humain, largement valorisé par la société et permettant aux individus de se distinguer notamment dans une optique de recherche d'emploi. En Suisse, il est courant que les résidents maîtrisent des langues autres que celles officiellement parlées dans leur canton d'origine³⁸. Les résultats de l'OFS qui le soulignent prennent d'ailleurs également en compte des langues autres que les langues nationales, telles que l'anglais, le portugais ou l'albanais. En 2021, 40% de la population suisse parlait habituellement au moins deux langues³⁹. La maîtrise d'une autre langue représente incontestablement la compréhension d'une nouvelle réalité, favorisant ainsi la compréhension mutuelle mais aussi un atout permettant de mieux s'intégrer dans la société. C'est dans cette perspective qu'un deuxième indicateur est mis en place pour évaluer la participation aux activités culturelles. Selon notre point de vue, cet indicateur met également en lumière le tissage de liens entre les individus. Cet indicateur reflète la part de la population pratiquant des activités culturelles en tant que spectateur, auditeur ou visiteur, dans la population de 15 ans ou plus. En 2019, 80% des personnes de 15 ans ou plus ont visité un musée, et 45% d'entre elles ont participé à un festival quel qu'il soit⁴⁰. Ces événements culturels offrent également l'opportunité de faire des rencontres et d'être intégré de différentes manières dans la société. Ce sont ces liens faibles que nous avons brièvement abordés dans notre partie théorique, et que Granovetter considérait comme particulièrement importants, par exemple pour trouver un emploi. Un troisième indicateur évalue le travail bénévole en mesurant la proportion de la population résidant de manière permanente sur le territoire qui a fourni un travail bénévole, qu'il ait été organisé ou informel⁴¹. Le travail bénévole joue

³⁸ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/plurilinguisme.html>

³⁹ Ibid.

⁴⁰ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/participation-activites-culturelles.html>

⁴¹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/travail-benevole.html>

un rôle crucial dans la création de liens sociaux et complète les prestations des services professionnels, notamment en couvrant les besoins matériels et immatériels de la population. Cela contribue à prévenir la marginalisation des personnes les plus vulnérables⁴². Par exemple, l'association "La Farce" distribue des denrées alimentaires aux personnes défavorisées, tandis que dans notre cas, "FILMAR" propose des places de cinéma à des tarifs réduits. Dans les deux situations, les bénévoles sont le moteur qui permet le fonctionnement de ces associations. En 2020, 40% de la population Suisse fournissait un travail bénévole. Cependant, être membre d'une association ou s'engager en tant que bénévole au sein d'une structure constitue déjà un indicateur d'intégration, tel que nous l'avons défini. Il est également possible de reprendre l'argument précédemment énoncé : les relations au sein de telles structures, que ce soit avec les collaborateurs ou les bénéficiaires, peuvent avoir un impact positif sur les divers aspects de l'intégration.

Par ailleurs, nous évaluons que la plupart des indicateurs de la cohésion sociale, bien qu'ils aient un certain impact sur le lien social, sont davantage axés sur la promotion de l'intégration des individus, que ce soit sur le plan économique, politique ou culturel. Un de ces indicateurs mesure les victimes de discrimination en évaluant la proportion de personnes déclarant avoir été discriminées. Bien que cela mette en lumière des signes d'hostilité entre les individus au sein d'une société, nous sommes d'avis que les conséquences peuvent être particulièrement préjudiciables en ce qui concerne l'intégration, notamment dans le domaine de l'emploi. Dans le contexte du développement durable, il est essentiel que tous les individus au sein de la société aient accès aux mêmes droits et aux mêmes opportunités, sans faire l'objet de discrimination fondée sur quelque critère que ce soit. En 2022, 25% des Suisses ont rapporté avoir subi des actes discriminatoires. L'indicateur suivant, nommé « taux de première certification du degré secondaire II », mesure la part des jeunes issus de l'école obligatoire obtenant un diplôme du degré secondaire II en distinguant entre les Suisses nés en Suisse et les Suisses nés à l'étranger⁴³. Nous observons qu'au cours des trois années dont relève l'étude (2015, 2018 et 2021), près de 90% des Suisses nés en Suisse ont obtenu un diplôme de niveau secondaire II à l'âge de 25 ans. Initialement inférieur, ce pourcentage évolue de manière positive pour les Suisses nés à l'étranger, passant respectivement de 70% en 2015 à 77% en 2018, pour finalement dépasser les 80% en 2021. Il convient de noter que, durant cette période, tandis que le taux d'obtention de diplômes progresse pour les étrangers, le niveau reste stable pour les Suisses nés en Suisse, illustrant ainsi que le progrès des uns n'impacte pas la stabilité des autres. Selon l'OFS, et pour aller dans le sens du développement durable, un système éducatif doit viser à compenser les inégalités en favorisant la réussite de tous les élèves et donc favoriser leur intégration future à la société⁴⁴. L'intervention de l'État est essentielle car l'origine d'une personne peut avoir des répercussions déterminantes sur ses opportunités, en raison de points de départ inégaux. Des facteurs tels que le niveau d'intégration des parents, leur niveau d'éducation et leurs ressources financières ont un impact sur les performances scolaires et les perspectives d'épanouissement dans la société⁴⁵. La mise en place

⁴² Ibid.

⁴³ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/taux-premiere-certification-degre-secondaire.html>

⁴⁴ Op. Cit.

⁴⁵ Ibid.

de structures venant pallier ces déficits, tels que par exemple des institutions d'aide aux devoirs, sont importantes et favorisent par la même occasion la mixité culturelle. Dans une perspective similaire, un deuxième indicateur mesure le pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation par rapport à la population totale. Entre 2003 et 2020, nous constatons que ce chiffre reste stable, oscillant entre 6% et 8%⁴⁶. Ces données acquièrent une signification plus profonde lorsqu'elles sont mises en perspective, notamment en comparaison avec d'autres pays qui, à quelques détails près, possèdent un indicateur similaire. Par exemple, selon l'INSEE, en France en 2021, 12,8% des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Bien que ce chiffre représente le double de celui enregistré en Suisse, il demeure inférieur à la moyenne de l'Union européenne (13,1%)⁴⁷. Nous remarquons que de manière similaire, les indicateurs suivants s'inquiètent tous d'un aspect lié principalement à l'intégration. Il est envisageable de mettre le focus sur les personnes les plus vulnérables, qu'elles soient migrantes ou handicapées et qui ne sont pas correctement intégrées au marché du travail (indicateurs 3 & 4 liés à l'intégration) ou de mettre la focale sur leurs ressources (indicateurs 5 & 6 liés à l'intégration). Il est aussi possible de s'intéresser de près aux ressources des cantons devant pallier ces lacunes de revenus (indicateur 7 lié à l'intégration). Ces indicateurs s'attardent ainsi sur la pauvreté, vue comme un élément poussant vers l'exclusion sociale et mettant ainsi en avant les inégalités entre les sous-groupes d'une population⁴⁸. Par exemple, en Suisse en 2021, le taux de pauvreté s'élève à 6,5% pour la population non issue de la migration et à 12% pour la population issue de la migration⁴⁹. Une personne est considérée comme pauvre si elle réside dans un ménage dont le revenu disponible est inférieur au seuil de pauvreté défini. Selon l'OFS, le système économique doit être en mesure de fournir à chaque individu un emploi lui permettant de subvenir à ses besoins, afin de prévenir l'inégalité des chances qui empêche de mener une vie convenable⁵⁰. Enfin, un ultime indicateur (indicateur 8 lié à l'intégration) se concentre sur l'intégration politique en mesurant la participation aux élections et aux votations populaires fédérales. Cet indicateur évalue dans quelle mesure la population utilise les droits de participation politique au niveau national. Il est important de noter que l'indicateur ne prend pas en compte la participation des étrangers, car ces derniers ne bénéficient pas de droits politiques au niveau fédéral. En 2023, en Suisse, environ 50% de la population participe aux votations et aux élections. Cette participation relativement modeste par rapport à d'autres démocraties s'explique en raison de son système politique particulier. La population suisse est souvent sollicitée pour voter, ce qui rend

⁴⁶ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/jeunes-ni-emploi-ni-formation.html>

⁴⁷ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6686184#figure1_radio2

⁴⁸ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/taux-pauvrete-statut-migratoire.html>

⁴⁹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/pauvrete-actifs-occupes.html>

⁵⁰ Ibid.

les élections au Parlement fédéral moins cruciales qu'ailleurs en raison de la concordance des partis au Conseil fédéral⁵¹.

En outre, la Confédération a également affirmé la pertinence du rôle de l'art pour la société⁵². Plus spécifiquement, la Direction du développement et de la coopération (DDC), organe du département fédéral des affaires étrangères, s'attache à protéger le secteur culturel indépendant car elle le considère comme indispensable à la cohésion sociale et au renforcement de la société civile⁵³. Elle souligne que « les activités culturelles et artistiques [...] sont de nature à créer un espace de dialogue et de débat et de bâtir des ponts entre les différents groupes de population », s'adonnant dès lors à soutenir « la production et la diffusion » d'œuvres culturelles. En outre, elle veille à « promouvoir une offre culturelle diversifiée, dynamique et indépendante »⁵⁴. La DDC précise également vouloir favoriser « l'accès des artistes du Sud et de l'Est non seulement au public suisse, mais également au marché de l'art et aux réseaux professionnels internationaux » dont « le cinéma, tributaire de la coopération internationale, occupe à cet égard une place de premier plan »⁵⁵. De plus, « la DDC contribue aussi au fonds Visions Sud Est, qui soutient les productions cinématographiques d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est » et « assure leur diffusion en Suisse »⁵⁶.

4.2 Politiques de la cohésion sociale à Genève

La cohésion sociale figure dans les buts énoncés à l'article 8 de la Constitution genevoise, cette dernière y consacrant même une section entière (section 11) abordant les thèmes de la famille, de la solidarité, de la jeunesse et des minorités (personnes handicapées et étrangères)⁵⁷. A Genève, c'est le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité (DCS) qui se charge de la créer, la maintenir ou d'en combler le manque, à l'aide de politiques publiques et de prestations sociales. En 2014, 10% des emplois de l'administration publique se concentrent au DCS, ce qui démontre la relative importance de son action pour la société⁵⁸. Son objectif consiste « à consolider le "vivre ensemble" et à éviter les ruptures du contrat social qui nous unit »⁵⁹. Le département publie des rapports d'activités annuels qui présentent ses missions et priorités politiques⁶⁰. C'est sur la base du rapport

⁵¹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/cohesion-sociale/participation-elections-votations-populaires-federales.html>

⁵² En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur :

<https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/ddc/activites/recherche-culture/art-culture.html>

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur :

https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/2013/1846_fga/20230306/fr/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-2013-1846_fga-20230306-fr-pdf-a.pdf

⁵⁸ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/rapport-travail-social-murs-points-repere-2014>

⁵⁹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/organisation/departement-cohesion-sociale-dcs>

⁶⁰ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/autorites-administration/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite/rapports-activites>

d'activité de 2022 ainsi que de documents annexes que nous résumerons les activités à travers lesquelles il entend agir. Dès les premières lignes, le premier point relevé est la fracture sociale, toujours plus intense et compromettant la cohésion sociale (DCS, rapport d'activité 2022). Nous comprenons que la question des inégalités économiques et sociales est importante et que ce raisonnement s'inscrit dans le sillage des diverses études mettant en corrélation égalité des situations et bien-être social. Le département viserait ainsi à aider l'ensemble de la population, et notamment les plus vulnérables, à répondre aux aléas de la vie et à développer leur résilience face aux vicissitudes quotidiennes. Le dossier mentionne aussi le risque d'isolement des familles en milieu urbain qui entend être corrigé par une offre d'activités culturelles et sportives ayant pour but de faciliter le lien social et venant contrecarrer l'habituel numérique si présent dans notre quotidien (DCS, rapport d'activité 2022). Ainsi, la totalité des leviers d'action pour la cohésion sociale nous montre que le point d'honneur est mis sur la création ou le maintien du lien et de l'intégration, surtout pour les plus vulnérables tels que les minorités, les aînés, les familles défavorisées ou les jeunes en difficulté. Pour cela le DCS utilise des outils politiques comme la modification de lois, l'augmentation du nombre de personnes travaillant dans le domaine social et culturel, et la mise en place de projets culturels visant le mélange de toutes les tranches de la population. Nous voyons à travers chacun de ces points l'importance de la multitude d'acteurs participant à cette cohésion (fonctionnaires, membres d'associations, bénévoles etc.) et la coordination commune nécessaire pour que la cohésion fonctionne. Dans ce discours, nous remarquons aussi l'importance donnée à la culture, terme important et qui s'inscrit dans un cadre plus large que l'unique DCS.

Vis-à-vis de la politique culturelle cantonale, le Conseil d'État de Genève se voue à suivre les objectifs suivants, adoptés d'après la loi sur la culture (LCulture) : « mettre en œuvre une politique culturelle cohérente sur le territoire en favorisant la coopération ; soutenir la création artistique professionnelle et sa diffusion ; favoriser une transition durable et sociale dans le domaine de la culture ; s'engager pour un accès et une participation à la culture pour le plus grand nombre »⁶¹. Sur ce dernier point, le DCS rappelle que « la culture est un facteur de cohésion sociale et d'émancipation individuelle »⁶² qui plus est, une « condition fondamentale pour garantir une démocratie saine et portée vers le progrès. »⁶³ Ainsi, la vie culturelle genevoise est motrice de cohésion sociale⁶⁴, du fait qu'elle est créatrice de lien social et contribue au vivre-ensemble dans une société caractérisée par sa diversité⁶⁵. Plusieurs mécanismes y participent tels que l'élargissement du socle de valeurs communes ou l'acceptation de la diversité. Nous explorerons ces mécanismes en détail dans les sections à venir.

Le 8 décembre 2022 est signé l'Accord pour la politique culturelle à Genève entre le DCS et l'Office cantonal de la culture et du sport, réitérant leur engagement pour

⁶¹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/dossier/canton-geneve-au-service-culture/canton-pilier-culture/politique-culturelle-cantonale>

⁶² En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/document/30598/telecharger>

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/mesures-acces-culture>

mener une politique culturelle accessible à tous⁶⁶. Cet accord fait suite à l'adoption, en 2019, de l'initiative populaire cantonale « Pour une politique culturelle cohérente à Genève » à la large majorité de 83%. Le préambule de cet accord rappelle que la culture « est une composante [...] de la cohésion sociale » et affirme la volonté du canton, de la ville et des communes genevoises à soutenir les institutions culturelles⁶⁷. Ces actions en faveur de la culture et de la cohésion sociale sont notamment mises en œuvre à Genève à travers la politique de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU). Les lignes directrices de cette politique soulignent que le rôle de la culture est essentiel dans le renforcement des liens sociaux⁶⁸. La PCSMU a pour objectif de favoriser la cohésion sociale en améliorant le cadre de vie des communes et quartiers les plus vulnérables de notre canton afin de réduire les disparités de développement⁶⁹. La logique qu'il défend repose sur l'idée selon laquelle « en améliorant les infrastructures et la qualité de vie d'un quartier, son image s'améliore, favorisant ainsi la mixité sociale ». Toutefois, il est essentiel d'être prudent afin d'éviter un phénomène de gentrification trop intense, susceptible de contrecarrer l'objectif initial de mixité sociale. En effet, l'attractivité excessive d'un quartier pourrait attirer de nombreux ménages aisés, entraînant une hausse des loyers et incitant les ménages les plus défavorisés à quitter la zone. Il est donc nécessaire de s'assurer qu'une politique de développement du quartier ne compromette pas la mixité sociale⁷⁰. Il s'agit donc de mettre le focus non plus sur les individus et leurs ressources personnelles mais sur la qualité de vie liée à l'environnement dans lequel les individus évoluent⁷¹. Ainsi, en 2020, sur mandat du DCS et dans le cadre du PCSMU, le Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE)⁷² publie un rapport concernant les inégalités territoriales. Le CATI-Ge vise à explorer diverses thématiques liées à la précarité afin de fournir une description exhaustive des conditions de vie des résidents du canton de Genève et de mettre en évidence les inégalités territoriales et leur évolution au fil du temps. La figure ci-dessous spécifie les thématiques prises en compte dans le contexte des inégalités territoriales. Cependant, certaines de ces thématiques n'ont pas encore été abordées en raison de l'indisponibilité et de l'inaccessibilité de certaines données au niveau des communes et des sous-secteurs. Actuellement, en raison des défis liés à la recherche de données statistiques disponibles pour l'ensemble du canton, les aspects de la variable « culture/environnement urbain », « santé » et « sécurité petite et moyenne criminalité » sont uniquement mesurés par des indicateurs complémentaires⁷³ (décrits ci-dessous).

⁶⁶ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/document/canton-communes-signent-accord-politique-culturelle-geneve>

⁶⁷ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/document/30621/telecharger>

⁶⁸ Ibid.

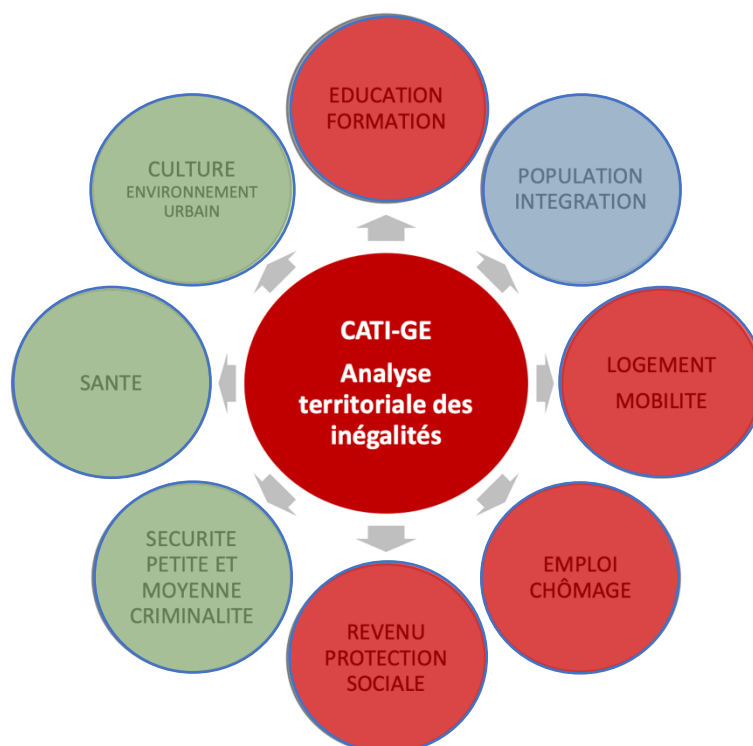
⁶⁹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/dossier/cohesion-sociale-milieu-urbain>

⁷⁰ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/document/19368/telecharger>

⁷¹ Ibid.

⁷² « Le Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE) a été créé en septembre 2009 et a pour mission d'analyser de manière large et systématique les inégalités dans le canton de Genève ainsi que leur évolution. Ses travaux visent à fournir les outils pour mieux coordonner les politiques destinées à réduire les inégalités et faciliter le choix de stratégies d'action adaptées au contexte socio-économique particulier du canton de Genève ». En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/document/19368/telecharger>

⁷³ Ibid.



Source : Rapport 2020 sur l'analyse des inégalités dans le canton de Genève, dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain

Les thèmes relatifs aux variables « revenus/protection sociale », « éducation/formation », « emploi/chômage » et « logement/mobilité » sont eux mesurés à l'aide de six indicateurs de base (IB) qui ont été retenus pour toutes les communes et sous-secteurs. Parmi ces six IB, deux sont liés au revenu : le revenu annuel brut médian (IB1) et la part de contribuables à bas revenu (IB2). Un indicateur concerne l'éducation, mesuré par la part des effectifs scolarisés d'origine modeste (IB3). Pour l'emploi/chômage, un indicateur de base mesure la part de chômeurs inscrits en pourcentage de la population des 15-64 ans (IB4). En ce qui concerne la protection sociale, l'indicateur de base mesure la part de bénéficiaires de subsides sociaux en pourcentage de la population résidente (IB5). Enfin, pour le logement, l'indicateur de base mesure la part de bénéficiaires d'allocations de logement en pourcentage du nombre total de logements dans la commune ou le sous-secteur (IB6). Certains de ces thèmes sont tout de même complétés par des indicateurs complémentaires. Par exemple, pour l'éducation, le rapport mesure également la proportion d'élèves fréquentant le parascolaire le midi et la part d'élèves scolarisés dans le secteur privé⁷⁴. L'analyse présentée dans ce rapport met en évidence l'existence de communes et de sous-secteurs davantage précarisés, sur lesquels la politique PCSMU doit se concentrer en priorité. Parmi les 45 communes genevoises, les 9 communes identifiées comme prioritaires sont : Vernier, Meyrin, Lancy, Chêne-Bourg, Onex, Versoix, Thônex, Carouge et Genève. En ce qui concerne les sous-secteurs, la ville de Genève a été divisée en 475 d'entre eux⁷⁵. Parmi eux, 61 sous-secteurs doivent être considérés comme prioritaires par la PCSMU en 2020, contre 67 en 2014. Cette diminution est toutefois modérée, puisque des données

⁷⁴ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/document/19368/telecharger>

⁷⁵ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://statistique.ge.ch/tel/publications/2006/analyses/etudes/an-ed-2006-40.pdf>

manquaient dans la version de 2020, le rapport concluant plutôt à une stabilité des résultats qu'à une amélioration significative. Parmi ces 61 sous-secteurs précaires, la moitié se situe en Ville de Genève et une autre bonne partie dans la commune de Vernier. Tout comme dans les résultats des rapports de 2014 et 2011, Cité-Nouvelle dans la commune d'Onex est le sous-secteur cumulant de fortes inégalités pour les six indicateurs de base. Il est suivi des sous-secteurs de Prulay à Meyrin, des Avanchets et du Lignon, tous deux dans la commune de Vernier et du sous-secteur du parc des Acacias à Genève⁷⁶. En conclusion, le rapport souligne la persistance des inégalités, mettant en évidence que les quartiers les plus touchés demeurent les mêmes que dans les rapports précédents. L'autocritique du rapport souligne la nécessité de le compléter en ajoutant de nouveaux indicateurs pour traduire de manière plus précise les dimensions prises en compte. Elle relève ainsi une limite propre aux sciences sociales, qui doit notamment encore progresser en termes de récolte de données statistiques. Nous pensons que les prochains rapports fourniront des efforts pour tendre de plus en plus vers la création d'indicateurs de base pour toutes les dimensions. Le rapport soutient aussi l'idée des politiques transversales entre les différents départements de l'État pour améliorer l'efficacité des politiques publiques. Actuellement, chaque département agit de manière individuelle à travers divers dispositifs, mais une collaboration plus étroite pourrait permettre des efforts simultanés sur différentes facettes des inégalités, générant ainsi de meilleurs résultats à l'échelle d'un quartier ou d'une commune⁷⁷.

Nous avons vu précédemment que la culture était essentielle dans la création des liens et que c'était un élément souligné par le département de la cohésion sociale. Pourtant, nous constatons une certaine difficulté à créer des statistiques, tant pour le lien social que pour l'intégration sociale. En effet, le thème "culture/environnement urbain" nous semble être une appellation fallacieuse, car il est représenté par trois indicateurs complémentaires tels que le taux de végétalisation, le nombre de petits commerces et la mixité fonctionnelle, qui, selon nous, ne reflètent que l'aspect environnement urbain. En effet, l'indicateur de la mixité fonctionnelle désigne le degré de diversification des différentes fonctions (résidentielles, économiques, politiques, culturelles) présentes dans une unité géographique. De plus, dans le rapport, la population des sous-secteurs est uniquement mise en relation avec les aspects économiques de cette mixité. L'indicateur de mixité fonctionnelle représente alors le nombre d'emplois par rapport à la population en âge de travailler. Plus ce ratio est proche de 1, plus la répartition entre le nombre d'emplois et le nombre d'habitants est égale dans le sous-secteur. Les résultats montrent que la population en âge de travailler est généralement supérieure au nombre d'emplois, sauf pour certains sous-secteurs comme ceux de ZIPLO ou CERN⁷⁸. Ainsi, bien que le terme « mixité » soit souvent connoté dans la littérature à l'aspect culturel, et que le rapport utilise l'étiquette « culture/ environnement urbain » pour ce thème, dans ce contexte particulier, il ne se focalise pas du tout sur cet aspect culturel. En ce qui concerne l'intégration, il est notable que bien que le thème soit évoqué dans ce rapport, jusqu'à présent, aucun indicateur spécifique n'a été développé. Cette dernière remarque suggère que notre étude, vient compléter le rapport existant en offrant une perspective qui mériterait d'être approfondie davantage.

⁷⁶ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.ge.ch/document/19368/telecharger>

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Ibid.

Cela souligne aussi l'importance d'une collaboration intra-départementale, les rapports publiés par le département de la culture et de la transition numérique pouvant compléter ce qui n'est pas fait au sein du DCS. Ce département « soutient la création artistique et l'innovation [...] et met en valeur le patrimoine culturel et scientifique de la Ville. » A sa charge notamment, la mise en avant des artistes, des institutions, associations ou fondations œuvrant pour la création artistique notamment via des manifestations culturelles⁷⁹. L'association FILMAR s'inscrit parfaitement dans cette logique de promotion de la culture. Nous pouvons aussi souligner le travail de la Fondation genevoise pour l'animation culturelle (FASe) qui, sous la tutelle du DCS, s'emploie également à renforcer la cohésion sociale sur le canton⁸⁰. Elle est soutenue par la République et le canton de Genève⁸¹ et est active dans 44 communes au sein de centres de loisirs, de maisons de quartiers, etc. gérés par des travailleurs sociaux hors mur (TSHM). Les actions menées par la FASe sont d'ordre socio-éducatives, associatives et socioculturelles et veillent à éviter les exclusions et tensions sociales⁸². Plus spécifiquement, ses objectifs consistent à « favoriser l'intégration sociale, en développant des actions pour toutes les catégories de la population », il s'agit de « favoriser une citoyenneté active, en offrant un cadre propice au renforcement du sentiment d'appartenance au tissu local, tout en permettant un engagement social de la population résidant sur le canton » et à « répondre aux demandes locales appartenant à ses domaines d'action, en favorisant la mise en lien de ces demandes et des solutions possibles, que ce soit sur le plan individuel ou institutionnel »⁸³. Ainsi, à Genève, nous constatons l'existence d'un tissu d'acteurs relativement dense favorisant le maintien ou la création de liens et d'intégration, notamment par le biais de la culture. Chaque entité, qu'il s'agisse d'institutions, de fondations, ou de l'éventail d'associations socioculturelles, s'engage à mettre en place des dispositifs efficaces à son échelle, que ce soit au niveau fédéral, cantonal, ou communal, contribuant ainsi à la promotion de la cohésion sociale. Bien que des efforts de coordination restent nécessaires, il est indéniable que les actions de ces acteurs visent à se compléter mutuellement. FILMAR, en tant qu'association, figure parmi les acteurs œuvrant en faveur de la cohésion sociale à travers la production de contenu culturel.

En dépit de toute cette infrastructure présentée et œuvrant pour la cohésion sociale du territoire, il demeure très difficile, comme c'est communément le cas ailleurs, de mesurer ou de quantifier le niveau exact d'avancement vers la cohésion sociale sur le canton, c'est-à-dire l'état des liens et de l'intégration sociale. Les indicateurs mentionnés auparavant peuvent nous donner des indices sur certaines composantes de la cohésion sociale dans le territoire en question qui, comme nous l'avons dit, varie selon les pays et les époques. Toutefois, il n'existe pas véritablement d'indicateur global de la cohésion sociale permettant d'affirmer, par exemple, qu'une réduction de moitié des inégalités de revenus se traduit par une augmentation de 20 % de la cohésion sociale (De Wasseige, 2002). La mesure de l'effort vers la cohésion d'une société peut, pour sa part, être estimée en évaluant les politiques

⁷⁹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/rapport-activite-dctn-2022-2023-geneve>

⁸⁰ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://fase.ch/>

⁸¹ Rapport annuel 2022. En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://fase.ch/ra/rapport-annuel-2022/6/>

⁸² En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://fase.ch/ra/rapport-annuel-2022/10/>

⁸³ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://prevention-fase.ch/a-propos/>

publiques mises en œuvre, la densité du tissu institutionnel en place ainsi que la conformité des institutions à leur rôle assigné (De Wasseige, 2002).

4.3 FILMAR et la cohésion sociale

4.3.1 Présentation de l'association

C'est en 1985 que la graine qui fera naître FILMAR est plantée par des étudiants de l'Institut Universitaire des Études en Développement (IUED) qui établissent un ciné club mettant en avant les cinémas du Sud. Ce ciné club prendra racine à Genève en devenant « Cinéma des Trois Mondes », association culturelle à but non lucratif qui s'adonne à la diffusion de films provenant d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique⁸⁴. Mais c'est en 1999 que « FILMAR en Amérique Latine » plus simplement connu sous le nom de « FILMAR » voit véritablement le jour. C'est alors que le ciné club consacre exclusivement son contenu aux cinématographies d'Amérique latine devenant ainsi le premier festival de cinéma latino-américain de Suisse. Au cours des dernières années, le public n'a cessé de croître, représentant environ 18 000 spectateurs lors des éditions récentes⁸⁵.

Les objectifs principaux de l'association CM3 sont les suivants : « encourager la distribution, la diffusion et la projection de films de fiction et documentaires de réalisateurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine »⁸⁶, « représenter la diversité et la richesse des différentes cinématographies d'Amérique latine » et « porter une attention particulière aux cinématographies émergentes, aux jeunes cinéastes et aux nouveaux talents » (Statuts CM3, article 3, 2023). Dans la réalisation des objectifs cités à l'article 3, le Cinéma des Trois Mondes se base principalement sur l'organisation annuelle du Festival FILMAR en Amérique Latine (Statuts CM3, article 4, 2023). Mais au-delà de son rôle de plateforme pour la diffusion du cinéma indépendant sud-américain, FILMAR a d'autres objectifs. Les statuts de FILMAR et les différents descriptifs détaillés de leur projet annoncent d'autres objectifs spécifiques tels que la promotion des échanges interculturels et le renforcement du tissu associatif genevois. Ces initiatives incluent notamment l'invitation d'experts locaux à partager leurs points de vue sur les thématiques des films lors du festival. Les résultats attendus sont une sensibilisation aux différents enjeux abordés par les films, ces derniers permettant selon eux de « renforcer les valeurs de l'interculturalité, de la cohésion sociale et du vivre ensemble via une augmentation du respect et de la tolérance » (descriptif détaillé du projet FILMAR pour la FGC, 2023).

En effet, l'association aborde des sujets d'actualité souvent sensibles, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou culturels, poussant le spectateur, enfant ou adulte, à se positionner, à se questionner et à échanger avec les autres. Cela permet de gagner en connaissance, de s'ouvrir à des thématiques variées, de promouvoir la réflexion autour de problématiques diverses et des faits de société⁸⁷. FILMAR insiste

⁸⁴ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://old.filmar.ch/cinema-de-3-mondes>

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/convention-filmar-america-latina-2012-2014>

⁸⁷ Ibid.

aussi sur le fait que c'est une opportunité de « créer des ponts entre le public romand, les communautés et associations de résidents étrangers en Suisse, les personnes et organisations actives dans la solidarité internationale, les organisations internationales et les cinéphiles »⁸⁸. En d'autres termes, ne s'agit-il pas de créer des occasions de renforcer des liens mais aussi de l'intégration par la transmission culturelle ? À travers la diffusion de films latino-américains ou le traitement de sujets spécifiques, certaines règles sociales, attitudes, comportements ainsi qu'un ensemble de valeurs liées à un système culturel ou à une sphère symbolique deviennent observables et identifiables par le public. Ces éléments peuvent ensuite être mis en perspective, non seulement par rapport à leurs propres codes culturels, mais aussi avec ceux des personnes qui s'identifient à cette culture ou pensée. Les débats et activités qui suivent la diffusion des films intensifient ce phénomène. En réalité, cela permet la transformation par la confrontation et éventuellement la fusion de sa propre culture avec d'autres références culturelles ou systèmes de pensée.

4.3.2 Fonctionnement

Le Festival a lieu chaque année durant le mois de novembre, dans le canton de Genève. En 2023, l'édition a eu lieu du 17 au 26 novembre. Durant ces dates, des films ont été projetés dans diverses salles de cinéma de la ville (Grütli, Arditì, Cinélux, Spoutnik, Alhambra, ...). Le nombre de séances varie selon les années mais en moyenne, il s'agit de 120 séances au total, réparties, depuis deux ans, sur une dizaine de jours. En 2023, les films ont tourné autour de trois thématiques principales (au sein de trois sections) confrontant le spectateur à des sujets variés soulevant des enjeux sociaux, économiques et politiques. La section *regards actuels* a mis le focus sur la situation des personnes Afro-descendantes et le racisme. La section *au Front* qui s'intéresse à des films engagés et militants a porté son regard sur le conflit armé colombien. Enfin la section *Historias Queer* met en lumière les diversités de genre et d'orientation sexuelle. L'action de FILMAR ne s'arrête pas aux salles de cinéma. Pendant le festival, et aussi durant toute l'année, les sections *FILMARcito* et *FILMARcito Itinerante* proposent des projections dans des espaces culturels, des maisons de quartiers, des parascolaires et des bibliothèques. En majorité, il s'agit de la diffusion de courts-métrages d'animation accessibles dès quatre ans et visant à éveiller la sensibilité des plus jeunes à des sujets importants. En 2022, une série de courts métrages a été consacrée à l'art, une autre à la musique et une dernière à la nature, afin de sensibiliser à la protection de l'environnement. En 2023, les projections ont été consacrées au jeu car celui-ci permettrait de développer des savoirs et du lien social. Après la diffusion de courts ou de longs-métrages, des ateliers sont organisés avec différents intervenants pour établir un lien avec la thématique du film. Cela permet aux enfants de vivre une expérience plus immersive autour des sujets abordés et de développer en eux une sensibilisation par la pratique et l'éveil des sens. Il peut s'agir de bricolage à partir d'éléments liés à la nature, de sculpture, de peinture mais aussi d'ateliers sortant de l'ordinaire (Atelier Moviola). Au cours de mon stage, j'ai eu la chance d'assister à ces différents ateliers et même d'en co-animer certains. Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont par exemple pu créer une maison en papier et y inclure les éléments de la nature tels que la foudre, la pluie, le soleil, les arbres, les plantes et les animaux. Ces activités sont souvent stimulantes et dynamiques car les enfants

⁸⁸ Op. Cit.

sont réceptifs et avides de création. D'autre part, ces ateliers rassemblent car tout le monde effectue la même opération et rencontre des difficultés, ce qui encourage la recherche de solutions et pousse les parents à aider leur(s) enfant(s). Il est aussi plus facile de faire ces activités à l'extérieur du domicile car le matériel est mis à disposition et le rangement est pris en charge. Ces ateliers sont gratuits pour les familles qui doivent simplement s'inscrire pour y participer. Au cours de l'année 2022, 4'541 enfants ont participé à des projections de films ou à des ateliers. La section *Filmar Ecole* se déroule aussi durant toute l'année. Les interventions se font cette fois dans les établissements scolaires du secondaire I et II et dans les collèges pour adultes. Les films diffusés couvrent généralement des sujets plus sérieux. Parfois, les mêmes films projetés dans les salles de cinéma pendant le festival sont réutilisés et amenés dans les écoles pour être vus et débattus avec les élèves. Ces films peuvent avoir un impact significatif sur cette période de l'adolescence sujette au questionnement et la recherche de soi. De février à juin 2023, 1'956 élèves du primaire, du secondaire I et du secondaire II ont assisté aux projections de *Filmar Ecole*. Par exemple, le film « *Del otro lado* » a été projeté à plusieurs reprises, notamment dans l'aula du cycle des Coudriers à Genève. J'ai eu la chance de participer et d'assister au débat qui a suivi entre le réalisateur du film Yvan Guarnizo et les élèves du cycle des Coudriers. Certains d'entre eux ne savaient pas ce que le mot FARC⁸⁹ voulait dire, et une spectatrice a eu le courage de lever la main pour le demander. Ces sujets sont ensuite abordés en classe par les enseignants, procurant ainsi aux élèves un apprentissage culturel.

Enfin, la section *MAS FILMAR* organise des conférences, des tables rondes, des expositions, des performances et parfois même des fêtes où réalisateurs, acteurs, bénévoles et public peuvent échanger dans une ambiance décontractée, souvent propice à un échange informel invitant à un dialogue en profondeur. Les différents types d'interventions permettent aussi d'élargir les activités proposées par *FILMAR*, allant au-delà des projections cinématographiques. Plusieurs associations ou organisations peuvent ainsi collaborer avec *FILMAR* afin de partager leur discours et se faire entendre par un vaste public.

4.3.3 Financement

Nous pouvons diviser le financement de *FILMAR* en deux parties. Premièrement l'autofinancement. Il s'agit des cotisations des membres, du sponsoring, de la vente d'espaces publicitaires lors du festival ou encore de fonds récoltés notamment par la création d'événements festifs ou par les revenus de la billetterie⁹⁰. L'autofinancement joue un rôle crucial pour *FILMAR*, mais il ne peut prétendre couvrir tous les coûts en raison des limites associées à son statut d'association à but non lucratif. En effet, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, *FILMAR* est tenue de vendre des billets à des tarifs accessibles. Les partenariats avec diverses entités telles que des associations, des écoles, des ONG, etc., suivent la même logique. Les prestations de *FILMAR* ne peuvent pas être tarifées à un niveau excessif. De plus, l'association doit équilibrer ses dépenses et ses recettes à la fin de chaque année, une contrainte importante puisqu'il n'est pas possible de prévoir les dépenses futures en fonction

⁸⁹ Les forces armées révolutionnaires de Colombie

⁹⁰ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/convention-filmar-america-latina-2012-2014>

des recettes réalisées au cours d'une année. Par ailleurs, FILMAR bénéficie de subventions tant du secteur privé que public. Les subventions privées proviennent de divers organismes, tels que la Fondation Hans Wilsdorf, qui finance les activités dédiées au jeune public, ou la Loterie Romande (Collaboratrice chez FILMAR). Mais le financement est surtout d'ordre public. La ville de Genève est le principal bailleur de fonds, fournissant des subventions annuelles depuis 2005⁹¹. En plus des financements, la Ville offre des appuis en nature, tels que des espaces d'affichage gratuits pour la promotion des événements et des films organisés par FILMAR ou en mettant par exemple à dispositions des endroits pour la diffusion des films comme l'Auditorium Ardit⁹². À partir de cette année, un bureau à la Maison des Arts du Grütli a été mis à disposition gratuitement (Collaboratrice chez FILMAR). FILMAR bénéficie également d'autres subventions publiques, notamment de l'Agenda 21, un service de la Ville de Genève qui soutient financièrement des projets thématiques alignés sur ses valeurs. Par exemple, FILMAR peut recevoir une subvention si le thème d'une année concerne une cause promue par l'Agenda 21, comme la diversité culturelle ou la diversité de genre. L'État de Genève contribue également au financement de FILMAR par l'intermédiaire du BPEV (Bureau de la Promotion de l'Égalité et de la Prévention des Violences). Par ailleurs, FILMAR bénéficie du soutien financier de la ville et de l'État, canalisé à travers la Fondation Genevoise de Coopération. Cette dernière constitue un réseau regroupant la plupart des ONG de Genève. Ce financement s'explique par le rôle éducatif et informatif de FILMAR sur les questions de coopération au développement. Enfin, les communes jouent un rôle essentiel en contribuant au financement, avec six ou sept communes apportant leur soutien chaque année (Collaboratrice chez FILMAR). Ces dernières années, l'appui financier s'est accru et diversifié grâce au mélange entre les aides privées et publiques, provenant notamment de la Ville, du Canton ainsi que de la Confédération. Conjointement, la billetterie et les subventions de la ville de Genève⁹³ représentent 30% du financement de FILMAR en 2018⁹⁴, faisant de celui-ci un des festivals les plus autofinancés⁹⁵.

FILMAR aspire à transformer les aides ponctuelles en conventions, établissant ainsi des contrats garantissant un soutien financier sur plusieurs années. Cela a été concrétisé notamment en 2012, lors de la signature d'une convention avec la Ville de Genève pour les années 2012 à 2014, portant sur le financement du Festival. Les conditions de la subvention reposent sur des obligations de moyens et de résultats : FILMAR se doit de continuer à assurer ses activités culturelles (diffuser des films à la communauté suisse, promouvoir le cinéma indépendant, traiter de problématiques actuelles et d'enjeux sociétaux, collaborer avec les communautés latinoaméricaines de Genève et avec d'autres associations et institutions, mettre en place une ambiance conviviale favorisant la rencontre et l'échange à l'occasion des projections, poursuivre son activité envers le Jeune Public et pérenniser le Prix du Public, etc.) ;

⁹¹ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/evaluation-film-2012-2014>

⁹² En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/convention-film-america-latina-2012-2014>

⁹³ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/evaluation-film-2012-2014>

⁹⁴ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://ellesuisse.ch/festival-film/>

⁹⁵ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/convention-film-america-latina-2012-2014>

l'association doit aussi respecter les règlements et principes en vigueur ainsi que les articles de la convention, comme par exemple assurer son engagement pour le développement durable et pour l'équité. De l'autre côté, la Ville de Genève se doit de laisser une certaine liberté artistique et culturelle à C3M et de respecter le montant du financement défini. Enfin, certaines obligations engagent les deux parties : la communication régulière et transparente, le respect du plan financier et l'établissement d'une évaluation au terme de la convention. Celle-ci a effectivement été faite en 2014 et indique si les objectifs ont été atteints, question à laquelle nous pouvons répondre par l'affirmative⁹⁶. Le règlement municipal régissant les conditions d'octroi des subventions expliqué à l'article 5 que « peuvent recevoir une subvention les personnes morales qui poursuivent des buts de service public ou de pure utilité publique. La notion de pure utilité publique suppose non seulement que l'activité de la personne morale est exercée dans l'intérêt général, mais aussi qu'elle est désintéressée.⁹⁷ » En tant que personne morale de droit privé (association) et à but non lucratif, FILMAR a été créée pour assurer un but culturel, œuvrant notamment pour la cohésion sociale, finalité que l'on peut considérer comme relevant d'un intérêt public. Les conditions de subventions sont donc remplies.

En somme, les activités de FILMAR liées à la transmission culturelle sont variées, de sorte qu'elles touchent un public très hétérogène à la fois selon l'âge, l'origine et d'autres caractéristiques socio-culturelles ou socio-économiques. C'est un atout considérable dans son combat pour la cohésion sociale.

5 Méthode et résultats des entretiens autour de la cohésion sociale

5.1 Méthodologie : entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs représentent une méthode d'enquête qualitative largement utilisée dans le milieu académique (Chevalier & Meyer, 2018). Cette approche de collecte de données s'inscrit dans le cadre de la sociologie compréhensive de Max Weber, dont la doctrine se résume à "comprendre par interprétation pour expliquer causalement". En d'autres termes, selon Pin (2023), le sens des phénomènes sociaux trouve une explication plus approfondie en se basant sur l'interprétation des individus qui agissent et qui donnent une signification particulière à leurs actions. Selon divers auteurs, la méthode des entretiens semi-directifs peut être considérée comme relevant soit d'une approche inductive, où la construction du savoir émerge exclusivement du terrain (Pin, 2023), soit d'une approche abductive, impliquant la construction d'un savoir à partir de l'interaction entre la théorie et le terrain (Shepherd & Sutcliffe, 2011 cités par Chevalier & Meyer, 2018). Sans s'engager dans ce débat, nous soutenons l'idée qu'un entretien semi-directif peut osciller entre ces deux approches, en fonction principalement de la personne interrogée et du sujet en question. Dans le cadre de notre recherche, nous avons mené des entretiens afin de comprendre le sens singulier que les différentes

⁹⁶ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/document/evaluation-filmar-2012-2014>

⁹⁷ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/administration-municipale/reglements-municipaux/reglement-regissant-conditions-octroi-subventions-municipales>

personnes associées à FILMAR attribuent à la cohésion sociale et plus précisément à l'implication de la culture dans celle-ci. À cette fin, nous avons conçu plusieurs grilles d'entretiens adaptées aux différents profils des personnes interrogées. Les thèmes à explorer durant les entretiens ont été préalablement définis, comprenant plusieurs questions ouvertes et des relances potentielles. Cette méthode se veut flexible, permettant à l'enquêteur de s'adapter aux réponses de l'enquêté et d'explorer éventuellement de nouvelles pistes tout en maintenant une direction cohérente. En effet, de nouvelles questions peuvent émerger, tandis que d'autres, initialement préparées, peuvent être laissées de côté (Pin, 2023). L'entretien semi-directif se révèle être une approche efficace pour saisir l'implicite que les documents officiels publiés par les fondations, associations ou institutions ne révèlent pas nécessairement. Son utilité réside dans la possibilité d'approfondir la compréhension d'objectifs initiaux et de divers défis dans leur concrétisation (Pin, 2023). Le succès de cette méthode repose en grande partie sur la pertinence du nombre et de la sélection judicieuse des personnes interrogées, nécessitant un discernement avisé (Pin, 2023). La sélection revêt une importance cruciale car c'est l'enquêté qui détient le savoir essentiel permettant d'enrichir notre étude. En ce qui concerne la quantité, il est généralement recommandé de mener entre 10 et 30 entretiens afin d'atteindre la "saturation théorique". En d'autres termes, il est crucial que les personnes interrogées au-delà d'un certain nombre ne contribuent plus de manière significative aux informations liées à la question de recherche (Chevalier & Meyer, 2018). Dans cette optique, notre sélection d'individus provient de diverses positions au sein et autour de FILMAR, garantissant ainsi une diversité d'expériences, de pratiques et de représentations, et renforçant la pertinence de notre étude (Pin, 2023).

Au total, nous avons réalisé six entretiens semi-directifs entre le 10 juillet 2023 et le 19 janvier 2024. Ces entretiens comprennent une personne interne à FILMAR et cinq personnes externes. Pour l'interne, nous avons discuté avec une collaboratrice de l'association qui a su répondre à toutes nos questions de manière précise. Pour les personnes externes à l'association, notre enquête a ciblé des individus travaillant dans d'autres structures collaborant étroitement avec FILMAR. Au niveau institutionnel, nous avons mené des entretiens avec un collaborateur et une collaboratrice du département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCS), chacun d'entre eux exerçant dans des services distincts⁹⁸. Étant donné le lien étroit entre la cohésion sociale et la culture, nous avons également interviewé un membre du département de la culture, plus précisément du service des bibliothèques de Genève. Les bibliothèques hébergent les projections de FILMAR conçues spécifiquement pour le jeune public, suivies d'ateliers dirigés par des intervenants externes mandatés par FILMAR et ouverts aux familles. De plus, nous avons recueilli le témoignage d'une bénévole impliquée dans l'expérience FILMAR depuis plusieurs années. Enfin, nous avons interrogé un enseignant du primaire qui, au cours de l'année scolaire, peut emmener sa classe dans divers lieux pour profiter de contenus culturels. Ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits en intégralité. Une fois les données recueillies, nous avons procédé à une analyse croisée des entretiens afin de mettre en lumière les tendances générales. Nous avons organisé les données par thème, en nous concentrant sur les concepts de lien social, d'intégration et de cohésion, qui constituent notre cadre théorique. Toutefois, de nouveaux thèmes sur

⁹⁸ Au sein du département de la cohésion sociale, il existe six services distincts : le service de la petite enfance, le service des écoles et institutions pour l'enfance, le service de la jeunesse, le service social, le service de l'état civil et le service des pompes funèbres, cimetières et crématoires.

lesquels nous n'avions pas nécessairement mis l'accent ont émergé de plusieurs de ces entretiens, tels que la thématique des publics.

Ces entretiens se sont avérés particulièrement utiles pour comprendre comment les différentes notions discutées s'articulent entre elles et dans quelle mesure elles sont interdépendantes. Sur le plan théorique, les témoignages des personnes interrogées ont non seulement permis de clarifier nos hypothèses initiales, mais aussi de réviser notre question de recherche. Il est à noter que l'interview d'un enseignant n'était à l'origine pas prévue, mais les autres entretiens nous ont conduit à inclure cette perspective.

5.2 Résultats des entretiens semi-directifs

5.2.1 La synergie d'acteurs variés dans la promotion de la cohésion sociale

À la lumière de ce qui a été développé jusqu'à présent, il semble que FILMAR et ses divers partenaires jouent un rôle essentiel dans la promotion de la cohésion sociale en créant du contenu culturel destiné à sensibiliser les adultes aux enjeux sociaux contemporains, tout en éduquant les jeunes générations aux différentes réalités culturelles et sociales, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et le respect de la diversité. Bien que chaque institution interrogée promeuve la culture de manière indépendante, nos entretiens révèlent un emboîtement dans la collaboration entre ces acteurs diversifiés. Cet emboîtement a été souligné par l'interviewée travaillant dans le département de la cohésion sociale : « Il y a une question de coordination entre institutions, c'est-à-dire que plus on travaille en silo, plus on est fermé à différents publics et moins accessible, que ce soit pour des questions financières ou pour des questions de diffusion et d'information. Plus les institutions publiques, parapubliques et subventionnées travaillent en réseau, plus elles ont des moyens et de la visibilité ». En plaçant FILMAR au cœur de notre analyse, il devient évident qu'elle dépend de différents intervenants en amont, principalement pour son financement⁹⁹, et en aval, surtout pour trouver des collaborateurs capables de diffuser son contenu dans des espaces culturels, de quartiers ou des écoles. À travers cette multiplicité d'acteurs, nous remarquons une imbrication du culturel avec l'économique, le social et le politique, la promotion de celui-ci étant intimement lié à la santé de ces autres aspects de vie en société. L'importance accordée par un pays aux causes socio-culturelles et l'état de santé de son économie jouent ainsi un rôle crucial dans le financement de projets tels que FILMAR : « Je pense qu'on a de la chance d'être dans un pays et une ville riches. Cela a un sacré impact, car justement, on peut investir dans des politiques sociales et dans la culture. On sait que quand il y a des problématiques de budget, très souvent les élus ont tendance à vouloir couper dans le social et dans la culture » (collaborateur au sein du DCS). La santé économique de la Suisse et de Genève permet ainsi de pouvoir investir dans la culture et reflète l'engagement sérieux de la région envers les initiatives culturelles.

⁹⁹ En ce qui concerne le financement, FILMAR adopte une approche diversifiée pour assurer son fonctionnement. Comme précédemment mentionné, ses différentes sources de revenus incluent des subventions privées et publiques, ainsi que des fonds générés par l'autofinancement, notamment grâce à la vente d'espaces publicitaires sur les écrans et dans le programme imprimé. De plus, l'association établit des partenariats pour des séances de cinéma annuelles en collaboration avec des institutions telles que le Musée d'ethnographie de Genève ou Ciné transat (Collaboratrice chez FILMAR)

En poursuivant, l'interviewé nous éclaire sur les rouages propres à la collaboration avec d'autres acteurs pour promouvoir cette cohésion : « Nous avons établi énormément de partenariats avec des associations, un nombre vraiment important ! Ces associations jouent un rôle clé dans la cohésion sociale. Au sein de la direction, nous disposons d'une unité dédiée à la vie associative, qui gère une page Internet [...] Les personnes peuvent nous adresser leurs pièces motivées, que nous analysons. La magistrate décide ensuite de soutenir ou non ces initiatives [...] Nous disposons d'une enveloppe budgétaire, et les associations nous soumettent leurs projets pour bénéficier de notre soutien. En parallèle, nous avons mis en place un dispositif social de proximité avec des travailleurs sociaux communautaires dédiés à l'accompagnement des personnes et des associations dans la réalisation de leurs projets ». Mais alors comment choisir ? Pourquoi accorder une subvention à une association plutôt qu'à une autre ? Le collaborateur du DCS poursuit : « Nous avons défini des critères clairs et établi des thématiques principales en lien avec notre département. Par exemple, nous avons un budget dédié à la jeunesse, ce qui nous pousse à développer des actions spécifiques pour les jeunes. De même, nous accordons une grande importance à l'accessibilité, qui englobe non seulement l'accessibilité physique aux bâtiments, mais aussi l'accès aux informations et aux prestations de manière générale. Nous disposons également d'un fonds financier conséquent pour les personnes âgées [...] Lors de l'évaluation des dossiers, nous examinons en premier lieu s'ils correspondent à l'un des axes d'action principaux de notre département ».

Les discours concordent avec l'entretien effectué au sein de l'équipe de FILMAR : « Nous élaborons des dossiers thématiques pour aborder différents secteurs. Un exemple concret est la section "Historias Queer", qui bénéficie d'un financement partiel de l'agenda 21 [...] Ce financement contribue à la mise en place de la section et à l'invitation d'associations genevoises pour co-présenter des films axés sur les thématiques LGBTIAQ+. Cela permet de sensibiliser un nouveau public à ces problématiques ». Les subventions accordées aux associations sont donc conditionnées par la ligne directrice de leurs actions, exigeant une conformité avec les orientations politiques préétablies. Cette dynamique incite à percevoir les associations comme des troupes sur le front, bénéficiant des ressources de l'État pour venir en aide à la population. Toutefois, s'aligner sur le thème soutenu par l'État ne constitue pas une garantie de sélection. Le collaborateur travaillant à la DCS souligne qu'il est également nécessaire d'être un partenaire solide, bien inséré dans le tissu social et de proposer un projet qui tienne la route : « Après réception d'un dossier, nous examinons attentivement sa structure et identifions les personnes qui le portent. Nous évaluons la solidité de son ancrage, en vérifiant si la personne initiatrice est bien connectée au réseau culturel et ne se contente pas d'initier un projet sans suivi [...] Lors de la première réception d'un dossier, nous organisons des rencontres pour mieux comprendre, poser des questions et offrir des conseils pour l'amélioration éventuelle du projet. Bien que nous ne puissions fournir un suivi individuel approfondi en raison de contraintes de ressources, nous orientons les porteurs de projets vers des fondations privées et des associations qui pourraient les soutenir [...]. Une analyse approfondie est ensuite effectuée, guidée par des lignes directrices spécifiques pour orienter nos choix et améliorer notre sélection ».

FILMAR peut aussi être sollicitée par la Ville pour des engagements en tant qu'intervenante. Dans ce contexte, elle assume un rôle analogue à d'autres

associations qui consiste à intervenir dans des espaces sous gestion publique. Pour éclairer davantage cette dynamique, laissons la parole à la personne que nous avons interviewée au sein du département de la culture. Cette personne est chargée de coordonner les activités parascolaires, périscolaires et de soutien à la parentalité. Actuellement en pourparlers avec FILMAR pour un éventuel mandat au sein de son service, elle met en lumière l'importance capitale de la culture dans l'exercice de ses fonctions : « La plupart des projets que je développe ont pour objectif de promouvoir un accès universel, le plus étendu possible, à la culture, au sport et au développement durable pour les enfants de la ville de Genève. Cela concerne spécifiquement les enfants en âge scolaire, c'est-à-dire ceux de 4 à 12 ans, qui constituent le public cible de mon service ». Elle explique que son secteur collabore avec « une cinquantaine d'associations genevoises qui interviennent sur le terrain pour animer des ateliers avec les enfants pendant le temps parascolaire ».

Une fois sollicitée, l'association FILMAR doit alors rechercher des intervenants supplémentaires. Dans cette perspective, elle fait appel à des animateurs pour mettre en place des ateliers, notamment après la projection de films, afin de répondre de manière optimale aux demandes des diverses entités en proposant une expérience de qualité. Un exemple tangible de cette démarche se matérialise à travers la coopération avec les bibliothèques municipales de la ville de Genève, service au sein du département de la culture. La collaboratrice travaillant dans ce secteur et avec laquelle nous avons échangé nous a décrit la subtilité de ses responsabilités : « Dans mon rôle actuel, je m'occupe de la coordination et de la programmation culturelle destinées aux jeunes, c'est-à-dire de ceux âgés de zéro à dix-huit ans. Je joue le rôle de programmatrice, cherchant des actions de médiation culturelle que je propose ensuite à travers le réseau des sept bibliothèques de la ville de Genève ». La médiation, comme l'explique notre interviewée, vise à établir « un lien entre l'objet, l'exposition, les contenus, la thématique, etc., et le public. En d'autres termes, c'est comme quelqu'un qui assimile le contenu de l'exposition [ou du film dans ce cas] pour le transmettre de manière accessible à tous [...] car il est vrai que parfois, lorsqu'un visiteur se promène seul dans une exposition... il ne parvient pas nécessairement à saisir tout ce que nous souhaitons exprimer ». C'est dans le cadre particulier de FILMARcito que l'association recrute des médiateurs chargés de concevoir et de mettre en œuvre des ateliers en lien avec les films destinés aux enfants, permettant ainsi l'échange culturel. Ce processus est répété tout au long de l'année scolaire, dans divers lieux culturels, notamment à la bibliothèque de la Cité.

5.2.2 L'art de tisser des liens : le rôle prépondérant de la culture.

La notion de cohésion sociale, comme nous l'avons constaté, reste assez vague. Cependant, lorsque nous interrogeons nos acteurs sur ce qu'elle représente, les réponses convergent largement vers ce que nous avons exploré dans notre cadre théorique : « Ce serait comme un... une espèce de plan... [rires] une sorte d'organisme où tout est lié et tout fonctionne ensemble, sans qu'il y ait des éléments qui soient exclus. Transposé dans la société, cela signifie avoir une sorte de tissu social où chaque personne a son utilité et est en lien avec les autres » (collaboratrice chez FILMAR). A la même question, le discours d'une bénévole du festival depuis plusieurs années est le même. Les premiers mots qui lui viennent à l'esprit sont : « la mixité générationnelle, sociale, de niveaux de vie ; rassembler des personnes qui ne se côtoieraient pas nécessairement autrement ». Dans la même logique, notre

interviewée du DCS avance les éléments suivants : « À mon sens, la cohésion sociale consiste à créer une cohabitation harmonieuse et équitable de toutes ces personnes sur le même territoire, en offrant des prestations accessibles à l'ensemble de la population genevoise, indépendamment de la langue d'origine et du passeport de la famille ». Dans son discours, elle souligne également l'exceptionnelle multiculturalité genevoise et les défis qui en découlent : « Genève compte, si je me souviens bien, 46% ou 49% de sa population qui n'est pas née en Suisse ou qui n'a pas le passeport suisse. Cependant, le terme "population étrangère" est un peu biaisé, car beaucoup de résidents genevois ont grandi ici ou sont présents ici depuis plus longtemps qu'ailleurs. Je ne les qualifierais donc plus de population étrangère. En tout cas, c'est un canton où presque la moitié des habitants ont des origines, des langues et des références culturelles différentes ». L'une des solutions pour réunir toutes ces personnes consiste précisément dans la promotion de la culture : « La culture aide à parler de choses par le biais du sensible permettant de regrouper des gens qui, de base, ne se regrouperaient pas autour de certaines thématiques » (bénévole pour FILMAR). Le canton est lui aussi engagé dans ce domaine : « Je pense qu'il parvient [le canton de Genève] à faire cohabiter cette multiculturalité de manière très vivante et harmonieuse, sans pour autant être naïf. Il existe tout de même certains risques présents et futurs, notamment la précarisation constante de la population. Cette précarisation est également répartie de manière inégale en fonction des origines, ce qui signifie que si les pouvoirs publics ne restent pas attentifs, des clivages culturels pourraient émerger » (collaboratrice au DCS). Cet extrait met en avant plusieurs points que nous n'avons pas développés mais qui ont soutenu notre thèse de manière transversale, en particulier en ce qui concerne l'importance de l'égalité des chances (la possibilité d'une promotion sociale pour tous en fonction des talents) et de la solidarité (la mise en place d'un filet de sécurité sociale pour tous). L'intervention de l'État vise à prévenir la concentration des inégalités au sein d'une tranche spécifique de la population, ce qui pourrait accroître les tensions sociales. Par ailleurs la promotion du dialogue interculturel favorise l'intégration sociale (i.e. les liens avec d'autres milieux) des plus précarisés. D'où l'importance de la culture qui semble être un élément essentiel dans la création d'un tissu social mixte.

« Qu'est-ce qu'on entend par cohésion sociale... pour moi, c'est la possibilité de tisser des liens au sein d'une communauté ou d'une société, encourager les échanges et favoriser les rencontres ; bien que ma vision ne soit peut-être pas tout à fait alignée avec celle de Madame Kitsos¹⁰⁰, avec qui je n'ai pas vraiment eu de discussions approfondies à ce sujet. Madame Kitsos évoque fréquemment l'impact que peuvent avoir les rencontres sur le cours de la vie, et sur la façon dont elles peuvent influencer notre perception des choses [...] Notre objectif est de favoriser ces interactions en utilisant divers moyens, que ce soit à travers le réseau associatif ou les initiatives que nous mettons en place directement. Que ce soit pour renforcer une cohésion sociale existante ou en créer une là où elle fait défaut, notamment dans de nouveaux quartiers, notre but est d'introduire des éléments, comme des événements ou d'autres initiatives, pour établir des liens significatifs entre les résidents. Je pense que la rencontre derrière [ces initiatives], c'est un mot qui est important » (collaborateur au DCS).

¹⁰⁰ Vice-présidente, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Pour favoriser la mixité sociale à travers la culture, le département de la cohésion sociale n'hésite pas à prendre des initiatives, comme le souligne l'interviewé au sein de ce département : « Quand Cristina Kitsos a repris le département, il est resté identique avec tout de même quelques ajustements mineurs. Nous avons notamment repris l'initiative « La Ville est à Vous », qui était auparavant sous la responsabilité du département des finances. C'était un outil justement de cohésion sociale c'est pourquoi elle tenait à le reprendre [...] pour Madame Kitsos ce qui est important c'est de pouvoir occuper la rue de manière positive. Donc elle avait cette envie aussi de pouvoir repenser un petit peu les choses. [...] Certains critiquaient cette initiative en la considérant comme un simple troc, ce qui n'était pas le cas. L'ajout de la dimension culturelle à ces événements était crucial pour favoriser les rencontres. La culture est en effet un vecteur essentiel de la cohésion sociale. C'est pourquoi nous collaborons étroitement avec le département dirigé par Sami Kanaan¹⁰¹, en charge de la culture. Cette collaboration concerne divers aspects, tels que l'accès à la culture dès le plus jeune âge, avec des projets spécifiques pour la petite enfance et d'autres initiatives. Dès le plus jeune âge il faut avoir ce réflexe culture qui ensuite va permettre de créer des liens entre les gens ».

Effectivement, depuis la prise en charge du département par Madame Kitsos en juin 2020, plusieurs réformes axées sur les jeunes ont été progressivement instaurées. Cette dynamique met en évidence l'interaction entre les sphères politique, culturelle et sociale, esquissant la façon dont une action politique peut concrètement promouvoir la création de liens : « Nous avons lancé deux réformes majeures. La première c'est la municipalisation par étape des crèches [...] elles étaient indépendantes de la Ville, entre guillemets, même si elles étaient quasi exclusivement financées par la Ville, ce qui posait des questions de gouvernance. On ne pouvait pas [...] imposer aux crèches de travailler par exemple sur les discriminations ou sur les différents types de familles. Alors oui, on travaille avec elles et généralement elles le font mais on n'avait pas de lien hiérarchique direct [...]. On veut pouvoir renforcer certains aspects en ayant des crèches qui sont directement des employées de la Ville » (collaborateur au DCS). Cette politique résonne avec les activités de FILMAR et son goût prononcé pour la sensibilisation, thème qui est souvent revenu dans le discours de la collaboratrice interne à FILMAR : « Il semble y avoir plusieurs niveaux d'intervention. D'abord, la promotion de la diversité culturelle vise à prévenir les tensions liées aux questions migratoires, sensibilisant les individus à différentes réalités pour favoriser l'ouverture à d'autres modes de fonctionnement. Ensuite, il y a l'aspect des questions sociales, englobant des thématiques telles que le genre, l'orientation sexuelle et l'environnement. La sensibilisation dans ces domaines vise à créer une société plus organique. Enfin, l'engagement auprès du public jeune et scolaire revêt une importance particulière, avec une focalisation constante sur les mêmes valeurs, notamment la promotion de la diversité culturelle et de l'égalité entre les genres ». Ces diverses sensibilisations sont censées participer à l'intensification des échanges entre les différentes cultures ou générations pour que chacun puisse se mettre à la place de l'autre.

Une question intéressante dans le cas de l'activité de FILMAR est de savoir dans quelle mesure un film précis a la capacité de changer les mentalités. Récemment, une enquête a justement été réalisée sur le sujet par Reyes et Casas (2023). Selon

¹⁰¹ Conseiller administratif, en charge du Département de la culture et de la transition numérique.

les résultats, le visionnage d'un film aurait un impact socio-psycho-culturel sur l'audience, changeant les attitudes, perceptions, dispositions et comportements vis-à-vis du sujet en question (Reyes et Casas, 2023). Bien que nous n'ayons pas mis en place une étude similaire pour mesurer les impacts des films proposés par FILMAR, c'est une idée qui ouvre la voie à une nouvelle étude pouvant être opérationnalisée dans le contexte spécifique de FILMAR et des films que le festival propose. Nos répondants y donnent déjà quelques éléments de réponse : « Je remarque que notre public est bien familiarisé avec ce genre d'événements [...] Cela ne risque pas nécessairement de bouleverser leur vie. Cependant, il y a toujours des personnes présentes qui ont l'occasion de découvrir des réalités sociales. Par exemple, un film traitant de la déforestation. Certes, la plupart des gens sont conscients du problème, mais en réalité, je doute que ce soit le cas pour tout le monde. De même, les films abordant les questions LGBTIAQ+ et liées au genre peuvent avoir un impact significatif [...] Il y a eu un film, "Los Agitadores" de Marco Berger, que j'ai vu lors du festival FILMAR. Il mettait en scène des jeunes argentins en vacances, tous des hommes, et exposait de manière explicite comment l'homophobie était présente dans leurs discours. La présence d'un personnage gay dans l'histoire rendait l'atmosphère très inconfortable, car toutes leurs actions étaient teintées de machisme et d'homophobie. Suite à cette expérience, lorsque je me suis retrouvée dans des situations avec des amis faisant des blagues du même type, j'ai commencé à percevoir cette homophobie qui était présente autour de moi, dans tous les petits gestes et le vocabulaire. Cet exemple, ce film en particulier, a réellement changé ma manière de voir les choses » (collaboratrice chez FILMAR). Soulignons que certaines personnes peuvent être touchées par les thématiques évoquées, mais elles ne vont pas nécessairement partager leur point de vue sur le sujet et discuter avec d'autres spectateurs. Cela peut freiner le potentiel transformateur du film. Pour faciliter ce potentiel, dans le cas de FILMAR, des partenaires interviennent après les films diffusés pour inciter les participants à interagir davantage : « Ces intervenants viennent assurer une médiation après la projection d'un film. Par exemple, tous les films de la catégorie "Historias Queer" sont accompagnés par une association LGBTIAQ+ [...] Ces dernières années, nous avons collaboré avec "Lestime" et "Totem" pour les jeunes. Nous faisons appel à ces associations pour co-présenter les films, répondre aux questions du public et établir des liens entre ce qui a été vu dans les films et la réalité à Genève. Cela permet de souligner que l'homophobie et la transphobie ne sont pas des problèmes exclusifs à l'Amérique latine, mais aussi pour sensibiliser le public genevois au réseau d'aide pour les personnes LGBTIAQ+. Par ailleurs, nous avons d'autres partenariats avec des ONG qui apprécient venir à FILMAR pour se faire connaître du public [...] Par exemple, lorsque nous présentons un film abordant la situation des enfants migrants à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, nous travaillons régulièrement avec des ONG spécialisées sur ces questions. » (Collaboratrice chez FILMAR). Tous ces dispositifs mis en place contribuent à encourager les individus à s'ouvrir et à prendre conscience des réalités des autres.

Cependant, bien que le public bénéficie d'un contenu culturel diversifié, que ce soit lors du Festival FILMAR ou dans d'autres lieux culturels, une interrogation subsiste : le brassage socio-culturel est-il effectif ? Est-ce que des personnes qui ne se ressemblent pas se mélangent, discutent et échangent réellement ? « Je pense vraiment que oui. Cependant, il serait aussi intéressant de demander au département de la culture comment ils le perçoivent [...] Il existe différents types de

cultures, tels que le Grand Théâtre, la Comédie, des concerts, ou même "la Ville est à Vous" avec des spectacles de rue. Les gens se retrouvent, discutent, oublient un moment leurs problèmes, parlent de la culture, et je pense que dans ce sens, c'est un vrai vecteur de cohésion. Cela permet aussi d'apporter quelque chose de positif [...] En ce sens, la culture offre la possibilité, à un moment donné, de se retrouver et de mettre de côté tous nos problèmes pendant un moment. Cela contribue vraiment au bien-être des personnes, et il est sûr que si on se sent mieux, on est plus enclin à échanger et à discuter » (Collaborateur au DCS). Si ces réalités sont indéniables, il est important de noter que, bien que visuellement les personnes se mélangent lors des événements culturels, aucune statistique n'existe actuellement quant au mélange effectif et structurel entre individus issus de diverses cultures. Cette observation repose sur des impressions visuelles, mais n'est étayée par aucune preuve tangible : « C'est assez varié, assez cool. Comme pour tous les festivals de films à Genève, le public le plus présent est généralement composé de seniors, car ce sont des personnes qui ont un peu plus de temps, les moyens et les réductions pour aller au cinéma. On attire beaucoup de Sud-Américains, contrairement à tous les autres festivals, et de plus en plus d'étudiants, ce qui n'était pas forcément le cas avant. Cependant, il est très difficile d'avoir des statistiques, car lorsque nous vendons des billets, nous ne recueillons pas les données des personnes. C'est vraiment une observation visuelle. Bien sûr, il y a aussi le public scolaire et les familles pour FILMARcito. Nous organisons deux événements par an à l'Université, ce qui nous permet de toucher les plus jeunes » (Collaboratrice chez FILMAR). Si c'est une chose d'avoir un public varié qui assiste au même événement culturel, c'en est une autre que de s'assurer que ces différents groupes se mélangent : « Le brassage, il n'est pas encore tout à fait là, même pas du tout. Donc avec les écoles, il y a peut-être plus de brassage. Après, à l'école, on est dans une culture suisse. Tu peux ouvrir des lieux et dire aux gens, mettez-vous ensemble, on crée du lien, mais ça ne se fait pas forcément parce qu'on n'a pas forcément la culture [en Suisse] d'aller vers l'autre. Franchement, il faut le dire, c'est assez sec comme attitude, les Genevois, les Suisses, entre eux, envers les autres, ce n'est pas évident. Après, voilà, je trouve que rebondir sur un objet culturel pour mettre les gens ensemble, c'est assez chouette. [...] C'est une bonne façon de rassembler des personnes de différents âges » (Collaboratrice au service des bibliothèques de Genève). Nous comprenons l'importance de lieux, d'objets ou de thématiques culturelles pour réunir des individus différents, même si à l'âge adulte les barrières entre les individus sont importantes : « Il y a quand même plusieurs Genève qui se côtoient. On a la Genève internationale, on va avoir les Genevois qui sont là depuis longtemps, et après les personnes qui sont de passage, qui ne vont pas forcément (rester) [...] Si on va aux Pâquis, aux Nations, on entend parler anglais, on entend parler en espagnol. Moi j'aime beaucoup, mais est-ce que les gens vraiment se rencontrent ? Ça c'est toujours la difficulté. En tout cas, j'ai l'impression qu'avec la Genève internationale, c'est vraiment difficile d'avoir des liens [...] Je pense que c'est humain aussi de se retrouver avec les gens avec qui on est proches [...] Il y a effectivement un travail à faire sur comment on lie les différentes Genève mais j'ai l'impression que ces groupes qui peuvent être parfois un peu séparés vivent quand même bien ensemble [...] Il n'y a pas de tension, j'ai plutôt l'impression que c'est effectivement quand même positif » (collaborateur au DCS). Ainsi, l'entrecroisement des discours laisse entrevoir une relative acceptation de la diversité culturelle à Genève, auxquels les événements et activités de FILMAR et d'autres institutions culturelles contribuent ; mais les discours révèlent certaines limites en ce qui concerne le mélange effectif

entre les individus. C'est sur ces deux aspects (acceptation de la diversité et mixité sociale effective) que les événements culturels interviennent comme des ponts, pouvant dans le meilleur des cas contribuer à relier des personnes qui ne se ressemblent pas et, dans le pire, consolider au moins des liens déjà existants.

Il est crucial de ne pas négliger un aspect fondamental : la culture représente tout simplement une source de bien-être, offrant une pause ressourçante pour mieux affronter les défis du quotidien. « C'est une volonté de promouvoir la culture en tant que telle qui est importante parce que la culture c'est quand même... [rires] je pense que tu le sais, mais c'est quelque chose que tout le monde devrait consommer d'une manière ou d'une autre, et ça fait du bien, ça nous sort un peu du travail » (collaboratrice chez FILMAR). Sortir du cadre est important aussi pour les enfants. Les sorties, qu'elles soient culturelles ou autre, peuvent engendrer des impacts positifs que nous cherchons délibérément, mais également susciter des effets bénéfiques indirects auxquels nous n'avons pas nécessairement pensé : « Chaque année, l'éducation routière est au programme, habituellement assurée par des policiers qui dispensent une leçon [...]. Il y a toute une partie théorique, puis tu te retrouves dans un hangar où ils ont recréé plusieurs routes avec les signalisations, les panneaux, etc. Les élèves circulent à vélo, et le but est de le faire sans commettre d'erreur [...]. C'est quelque chose d'imposé, mais c'est génial parce que les élèves font du vélo et c'est une activité supplémentaire. La première fois que j'y suis allé avec mes premiers élèves de 8e, je n'ai même pas demandé s'ils savaient tous faire du vélo. Je pensais que c'était normal, une évidence. Pourtant, il y avait une élève qui ne savait pas faire du vélo [...]. À la fin de cette activité, elle était capable d'en faire seule [...]. Ces sorties ne ressoudent pas forcément, mais elles favorisent la cohésion, les relations entre les élèves, la bonne entente du groupe. Cela peut aussi faire apprendre et découvrir, ce côté-là est également intéressant » (enseignant au DIP). Ainsi, nous réalisons que les sorties scolaires, lorsqu'elles sont conçues dans une perspective pédagogique, génèrent plus que les effets que nous avons délibérément planifiés, agissant notamment sur le bien-être¹⁰².

5.2.3 Les publics exclus

Comme nous l'avons dit, les divers acteurs interrogés sont convaincus que la promotion culturelle est essentielle, à travers des actions de FILMAR et de tant d'autres. Cependant, malgré les efforts effectués dans ce sens, certaines limites entravent la création du lien social et la promotion de la cohésion sociale par la culture. Les personnes interviewées soulignent ainsi que certains publics ne sont pas touchés par ce contenu culturel, malgré les initiatives mises en place. Il s'agit en réalité des publics les moins intégrés de divers points de vue : « Les communautés latinos présentes à FILMAR, généralement, sont constituées de personnes bien intégrées à Genève. En d'autres termes, celles qui ne parlent pas français ou qui ont des ressources limitées ne participent pas. Il y a beaucoup de Latinos américains en situation irrégulière à Genève, et malheureusement, ce public reste hors de notre portée, ce qui est regrettable » (Collaboratrice chez FILMAR). Paradoxalement, les personnes qui auraient le plus besoin de se mélanger et d'interagir en vue d'une

¹⁰² Plusieurs auteurs soulignent que le bien-être subjectif est influencé par la satisfaction des besoins fondamentaux (liberté, sécurité, santé etc.) ainsi que par la satisfaction des besoins psychologiques de base tels que l'autonomie, le sentiment d'appartenance à un groupe et la compétence (Diener et al., 2018 ; Ryan et Deci, 2007).

intégration socio-culturelle sont celles qui viennent le moins à FILMAR, ce qui met en avant une limite importante que l'association essaie d'améliorer : « là où nous ne sommes pas encore très performants, mais sur quoi nous nous efforçons de travailler, c'est l'intégration du public exclu ou empêché. Cela concerne toutes les personnes en situation de handicap [...] Pour les années à venir, nous souhaiterions étendre notre impact aux migrants défavorisés » (Collaboratrice chez FILMAR). Même son de cloche pour la collaboratrice travaillant au sein des bibliothèques de Genève, qui rencontre aussi des défis liés au public. Bien que le rôle principal des bibliothèques soit de prêter des livres, cette action reste tout de même passive, mettant l'initiative du côté de l'individu. Afin d'encourager les gens à franchir le seuil d'une bibliothèque, la coordinatrice s'efforce précisément d'adopter une approche active visant à étendre les propositions culturelles faites en bibliothèques à de nouveaux publics : « Diversifier les propositions en organisant des rencontres avec des auteurs et des autrices vise à dynamiser l'expérience du livre et à attirer d'autres publics ou à les intéresser de manière différente » mentionne-t-elle. Il y a également une limite de base à considérer, car certaines personnes ne sont pas coutumières ou ne souhaitent pas franchir le seuil d'un musée ou d'une bibliothèque. Dans cette optique, l'interviewée poursuit : « ça leur fait peur de franchir la porte d'un musée [...] d'être dans ce contexte muséal ». Elle soulève enfin la même problématique de la sélection des publics consommateurs de culture, déjà soulevée par la collaboratrice interne à FILMAR : les personnes qui vont à des événements culturels sont généralement des personnes instruites. Cette situation pose la question de savoir comment favoriser une participation plus inclusive, impliquant un large éventail de publics, notamment ceux qui pourraient ne pas avoir facilement accès à l'éducation formelle : « le public qui suit nos actions, ce sont quand même des gens qui a priori viennent en bibliothèque [...] disons que pour pouvoir ouvrir nos lieux aux publics qui ne viendraient pas, on travaille avec des associations qui elles ont un contact avec des publics XYZ » (Collaboratrice au service des bibliothèques de Genève). Tant au sein de l'équipe de FILMAR qu'à l'externe, la conscience de la difficulté à capter des publics marginalisés est bien présente, sans renoncer toutefois à lancer des initiatives pour faire avancer les choses dans ce sens. C'est peut-être là l'un des rôles les plus importants du monde de la culture : rassembler, même les plus exclus. Est-ce une utopie ? « Tout cela semble très idéaliste [...]. Par exemple, en septembre, nous allons concrètement expérimenter ce parcours thématique, et nous verrons si le développement des publics sera effectif. Nous nous sommes fixés pour objectif d'accueillir 16 groupes d'apprenants de français. La question est de savoir s'ils seront tous présents et, surtout, si leur bouche-à-oreille attirera d'autres groupes qui ne fréquentent pas nécessairement les bibliothèques. » C'est peut-être difficile d'attirer des adultes, surtout que chacun à ses propres préoccupations : « Il y a aussi des gens ce n'est pas leur... priorité. Ils cherchent à manger et un toit et c'est moins important d'être inclus dans une dynamique de pratique culturelle [...] le défi c'est [...] oui (la bibliothèque) se met en lien avec des associations [...] mais on attend quand même que les gens viennent (sur place) et en fait moi je pense qu'il faudrait vraiment avoir des modules ou des équipes qui travaillent hors les murs. On ne peut pas s'attendre à ce que tout le monde vienne chez nous, mais peut-être devrions-nous envisager une approche différente [...] Est-ce qu'il serait pertinent d'établir des binômes, associant une personne au profil de travailleur social à une personne ayant un profil plus bibliothécaire ? » (Collaboratrice au sein du service des bibliothèques de Genève). Cette dernière soulève la problématique des publics dans des termes similaires : « En termes de vision, il s'agit de promouvoir l'inclusivité, c'est-à-dire

d'offrir des prestations accessibles à tous les types de publics. Avec une augmentation des situations de précarité et de familles à faibles revenus, ainsi que certaines familles méconnaissant les dispositifs et le système, il est déterminant que toutes les prestations publiques fournies par la Ville et le canton aient pour objectif d'accueillir ces familles et ces publics [...] C'est une question non seulement d'ouverture à différents types de publics mais aussi de proactivité pour aller à leur rencontre ».

Un atout face à ces écueils serait d'agir principalement pendant l'enfance, en facilitant l'accès à des contenus culturels différents de la culture dominante, à des réalités alternatives, et en encourageant les relations avec des personnes diversifiées dès le plus jeune âge : « Je collabore également avec le service de la petite enfance sur plusieurs projets. L'une de nos initiatives s'appelle "l'éveil aux langues" [...] L'idée est de valoriser la langue maternelle, la langue de la culture d'origine [...] Idéalement, les crèches devraient emprunter une malle contenant des livres, avec au moins un ouvrage pour chaque langue représentée dans un groupe de crèches. En réunion, tous les enfants seraient exposés à ces langues. Celui qui reconnaît l'espagnol, par exemple, pourrait exprimer son émotion en reconnaissant ces mots. Ensuite, il pourrait entendre du russe, comprenant ainsi qu'il existe d'autres langues dans le monde. Je pense que c'est un projet fantastique, mais il est difficile de le faire connaître aussi largement que nous le souhaiterions » (collaboratrice au sein du service des bibliothèques de Genève). Cette même préoccupation est soulignée par le collaborateur du DCS : « Notre envie c'était aussi de pouvoir revaloriser des métiers qui sont essentiellement féminins. Revaloriser et montrer que la petite enfance ce n'est pas juste du gardiennage. Ça participe de la sociabilisation des enfants, ils apprennent les différences et on voit que ce sont aussi des meilleurs résultats sur le parcours scolaire ensuite ». Ainsi, FILMAR, via FILMARcito, le département de la cohésion sociale, ainsi que les bibliothèques municipales partagent une mission commune. Ils s'emploient tous à promouvoir la culture, en particulier auprès des plus jeunes. Les crèches et les écoles ont l'avantage de pouvoir exploiter judicieusement la diversité culturelle qui les compose, non seulement pour travailler l'acceptation de la diversité, mais aussi pour habituer les enfants de tous les milieux à la culture dominante. C'est une force attentivement soulignée par la personne travaillant au sein des bibliothèques de Genève : « dans les classes, de fait, il y a 21, 22, 23 élèves. Elles sont constituées d'enfants qui viennent de milieux sociaux-culturels complètement diversifiés donc nous, on a la possibilité de toucher vraiment un très large public [...] C'est un moyen pour habituer les enfants de tout milieu culturel au contact avec les bibliothèques, pour que ce soit un endroit rassurant, et de familiariser tout le monde avec la culture en général ».

La complexité de la situation découle également des différents acteurs impliqués et de la marge de manœuvre de chacun. Par exemple, bien que les bibliothèques, en partenariat avec FILMAR, aient la capacité d'organiser une exposition culturelle au sein des bibliothèques municipales, l'initiative d'inscription et de participation à ces sorties scolaires revient aux enseignants. Ainsi, pour garantir une transmission culturelle véritablement inclusive, il est essentiel que chaque structure fonctionne de manière efficace : « Il y a deux façons de connecter et de contacter les écoles et les enseignants [...] Quand on organise une action de médiation ou une action culturelle destinées aux classes, les bibliothécaires vont se mettre en lien avec les enseignants ou les directeurs, directrices (des écoles avoisinantes). L'autre moyen de contacter

des classes consiste à fournir une programmation à « École et Culture », gérée par le DIP. Cette entité met l'action de médiation ou l'action culturelle sur son site sous "programmation", et les enseignants du primaire ont accès à ce catalogue très étendu. Et en fait, [...] ils s'inscrivent en début d'année pour plusieurs activités, et un système informatique de tri attribue les places ; les enseignants doivent organiser deux sorties culturelles au cours de l'année scolaire, et le système de tri détermine (les attributions). Nous recevons des listes avec les noms des enseignants acceptés pour la rencontre, présentées sous forme de tableau Excel [...] En dessous du tableau des personnes acceptées, se trouve une liste des personnes qui n'ont pas réussi à obtenir de place, ce qui peut être monumental » (Collaboratrice au sein bibliothèques de Genève). Il est donc déterminant de comprendre que la participation aux activités culturelles dépend de la rapidité avec laquelle les enseignants s'inscrivent afin de réserver leur place. Cela met en évidence l'incapacité du système actuel à offrir des activités culturelles de manière équitable et nous rappelle les arguments évoqués un peu plus haut par notre interviewée du service des bibliothèques de Genève parlant de l'importance pour les différents acteurs de travailler comme un véritable réseau. L'enseignant du primaire que nous avons interviewé occupe sa fonction depuis six ans. Il apporte un éclairage supplémentaire sur la situation : « Il y a ce qu'on appelle "École et Culture", en début d'année, qui propose un programme diversifié avec une multitude d'activités. Il comprend des événements musicaux, comme assister à des concerts, des visites de musées, des représentations théâtrales, et d'autres activités variées, comme des discussions sur l'histoire du textile [...] Le catalogue est assez fourni [...] Cette année, je me suis inscrit à environ une trentaine d'activités et je n'ai pas été sélectionné [...] En réalité je l'ai raté parce qu'il y a un problème, bon après c'est aussi de ma responsabilité. Mais je trouve que le processus n'est pas très bien fait. Au début de l'année tu as quelques semaines pour t'inscrire et ensuite tu consultes le site pour voir si tu es accepté ou refusé. Cependant, certaines activités te notifient de leur décision plusieurs mois après. Avec toutes les autres choses à faire au quotidien, tu ne penses pas forcément à retourner consulter le site. C'est ce qui m'est arrivé, je n'ai pas vu que j'avais été accepté pour une certaine activité, donc je l'ai manquée. » Ce discours souligne un problème de coordination entre les différentes entités. À notre avis, étant donné le nombre d'associations culturelles présentes à Genève, tous les enseignants du canton devraient pouvoir offrir ces opportunités à leurs élèves. Fort heureusement, comme le souligne l'enseignant que nous avons interviewé, lui et ses collègues ont la possibilité d'être proactifs et d'organiser eux-mêmes des sorties culturelles sans passer par « École et Culture ». Ils doivent toutefois préparer ces sorties et les soumettre ensuite à la direction de leur école. Nous constatons ainsi qu'il peut exister une variation significative du contenu culturel consommé par les élèves et des projets visant une meilleure cohésion de classe selon les écoles et les enseignants.

Nous soulignons l'importance de la culture dès le plus jeune âge car nous sommes convaincus, en accord avec nos différents entretiens, que les activités culturelles offrent une valeur ajoutée considérable. Une expérience nous semble encore plus enrichissante lorsqu'elle implique une immersion dans la culture, notamment parce que cela apporte un aspect ludique facilitant son assimilation. Les sorties culturelles, sportives ou autres, organisées dans le cadre scolaire, comme l'illustre l'exemple du vélo mentionné précédemment, peuvent également permettre d'inclure les enfants dans des activités qui ne sont pas réalisées au sein de leur famille, leur fournissant

ainsi des ressources dont ils pourraient manquer. En effet, toutes les familles ne disposent pas des ressources nécessaires pour préparer l'enfant à une intégration complète dans la société. Dans ce contexte, l'école, grâce à l'initiative des enseignants, peut contribuer à pallier certains déficits qui peuvent parfois être saillants « Il m'est arrivé une fois que ma formatrice me raconte qu'ils étaient allés en sortie au lac et qu'un élève a demandé : "Il y a la mer en Suisse ?" Cela montre que certains enfants n'ont pas toujours la possibilité de sortir, même du quartier où ils habitent. Ils ne sont pas habitués à faire des activités avec leur famille, leurs parents, comme aller au cinéma, au musée, ou simplement faire un tour au lac pour voir le jet d'eau. Il y a parfois des fossés entre les expériences des enfants » (enseignant au DIP). En résumé, l'école se révèle être une institution essentielle qui, au-delà de favoriser les liens entre les élèves et de les enrichir sur le plan culturel, peut également les habiliter en transmettant des compétences qui facilitent leur intégration tant présente que future. Toutefois, comme le souligne le professeur du primaire, l'école et la famille doivent travailler de concert : « Parfois, tu aimerais en faire plus, bien sûr, mais il faut aussi considérer que l'école implique une collaboration avec la famille. Si à la maison l'importance accordée à l'école est moindre, l'enfant ne manifestera pas un grand intérêt pour l'éducation. En revanche, si les parents soutiennent activement les devoirs, signent les documents et montrent de l'intérêt, cela aura un impact positif sur la scolarité de l'enfant. Peu importe tes efforts, si l'environnement familial n'est pas propice, cela peut entraver la progression scolaire, ce qui est parfois un défi pour moi ».

5.2.4 L'impact de FILMAR pour la cohésion

Nos entretiens révèlent qu'il est assez difficile de se positionner quant à l'impact de FILMAR sur les différentes composantes qui constituent la cohésion sociale. Il nous semble que FILMAR exerce une influence tant sur les liens sociaux que sur l'intégration. Grâce à son contenu, FILMAR offre d'abord aux familles ou groupes d'amis la possibilité de participer à des événements gratuits ou à faible coût, de passer du temps ensemble et de renforcer leurs liens. Mais l'hypothèse d'un échange réel entre eux, et plus précisément d'une mixité sociale effective post événement, est sans doute irréaliste. En effet, pour créer un lien, en plus d'affinités, ou d'intérêts communs, il faut des occasions récurrentes de se revoir. L'association participerait donc plutôt à la consolidation des liens entre des personnes, qui généralement se connaissent déjà et vont consommer le contenu proposé par FILMAR ensemble, plutôt qu'à la création de nouveaux liens. Le festival propose également aux participants de s'impliquer en tant que bénévoles pour les éditions futures, s'inscrivant ainsi dans le tissu socio-culturel proposé par FILMAR et renforçant davantage les liens de participation électorale mais aussi l'aspect intégration culturelle et sociale. Par ailleurs, tout comme d'autres associations, FILMAR participe indirectement à l'intégration culturelle en diffusant un contenu qui se veut universel. L'association participe en réalité à la modification de la culture locale dominante. Il s'agit en fait de rendre compréhensible à tous des réalités qui concernent désormais une grande partie de la population. Dans ce sens, l'association participe à l'intégration d'une sous-culture dans la culture genevoise. La collaboratrice travaillant au DCS s'exprime dans ce sens : « Dans le cadre des initiatives que nous mettons en place au sein du département de la cohésion sociale, l'engagement d'un réseau étendu d'associations genevoises proposant des prestations parfois spécifiques, que pas tous les publics connaissent, et leur ouverture à toutes les familles et tous les

enfants du parascolaire, contribuent à construire une culture commune. Il ne s'agit pas d'imposer une culture issue d'une perspective européenne supérieure, mais plutôt de promouvoir une culture extrêmement diversifiée, avec des origines d'ici et d'ailleurs, qui représente la diversité culturelle des familles et des enfants genevois ». Ainsi, nous identifions un raisonnement qui s'accorde avec les concepts abordés dans notre partie théorique, mettant en avant que l'intégration ne résulte pas uniquement des efforts individuels pour adopter la culture locale, mais également de la capacité des pouvoirs publics à instaurer des structures et des mécanismes élargissant cette culture locale et favorisant ainsi l'intégration des populations plus marginales. La valorisation des nouvelles cultures est un instrument parmi d'autres. Au-delà de la simple reconnaissance et inclusion, il s'agit aussi de reconnaître une équivalence entre les cultures, les considérant comme des éléments égaux capables de fusionner. Notre interviewée du service des bibliothèques de Genève souligne l'importance de légitimer et d'accorder une égalité de statut à ces nouvelles cultures par rapport à d'autres propositions culturelles telles que celles offertes par l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) ou une pièce de théâtre du Poche-Ge¹⁰³. Cela contribuerait à la cohésion sociale en réunissant des individus et en valorisant une branche culturelle représentative d'une partie de la population.

Cependant, comme nous l'avons observé, les limites de la diversification des publics ne permettent pas à FILMAR d'intégrer ceux qui en ont le plus besoin. En réalité, ce sont plutôt des actions politiques (régularisation) ou de solidarités (accès aux services sociaux, à l'éducation) menées par le département de la cohésion sociale qui, selon nous, contribueraient à stimuler davantage l'intégration dans ses diverses facettes économiques, politiques et sociales. Il existe donc une complémentarité entre les différents acteurs de la cohésion sociale, participant tantôt à la création de (certains) liens sociaux tantôt à l'intégration (dans certaines dimensions), ou influençant les deux à la fois.

Quoi qu'il en soit, il n'existe pas d'indicateur statique de la cohésion sociale. La cohésion est plutôt un concept qui englobe divers programmes et institutions. Comme exploré dans les sections précédentes, plusieurs indicateurs reflètent les interprétations de la cohésion sociale dans une société donnée et à un moment précis. Dans notre étude, nous la considérons comme étant liée au lien social et à l'intégration. D'autres études ont tenté de proposer des indices élaborés qui, sur le modèle de l'IDH, fournissent un indicateur composite de la cohésion sociale, comme l'a fait le Programme de Développement des Nations Unies¹⁰⁴. Cependant, déterminer ce qui contribue précisément à la cohésion sociale est un défi de taille, tant dans le choix des indicateurs que dans la manière de les mesurer. Des questions cruciales émergent, telles que la préférence pour des indicateurs économiques, culturels, politiques ou sociaux et la sélection appropriée des questions à poser pour évaluer ces dimensions. De plus, le débat sur l'utilisation de méthodes qualitatives, quantitatives ou mixtes se profile comme un élément central de la discussion. Caroline Guibet Lafaye et Annick Kieffer (2012) se sont prêtées à cet exercice en sélectionnant certaines questions posées à la population de cinq pays d'Europe, dont la Suisse, pour évaluer divers facteurs de la cohésion sociale.

¹⁰³ Le Théâtre de Poche est un théâtre situé dans la Vieille-Ville de Genève et fondé en 1948.

¹⁰⁴ Citons: Strengthening SOCIAL COHESION: Conceptual framing and programming implications. Réalisé par les Nations Unies. En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/75740>

Cependant, en tant que chercheurs, nous aurions pu choisir d'autres variables et d'autres questions. Nous avons exploré ce sujet avec le collaborateur du DCS, qui nous partage son point de vue : « Nous pourrions envisager de travailler sur la problématique de l'isolement des individus. Cela concerne principalement les personnes âgées, mais pas exclusivement. Ou poser des questions plus générales, du type "Vous sentez-vous isolé ?" Le sentiment de solitude peut avoir des répercussions sur la cohésion sociale. Lorsque l'on se trouve seul, on a l'impression de perdre ce lien social, d'être en quelque sorte isolé, et on se retrouve en dehors du tissu social, loin de ces liens avec autrui ». Quoi qu'il en soit, parvenir à un consensus sur les critères à évaluer et les méthodes à adopter pour mesurer la cohésion sociale demeure complexe. Enfin, les perspectives sur ce qui serait nécessaire à Genève pour favoriser une meilleure cohésion sociale sont susceptibles de varier. L'interviewé poursuit : « Je pense qu'il serait nécessaire d'adopter une approche multi-niveaux, impliquant également le canton voire la Confédération. Un travail approfondi doit être réalisé, en particulier sur les familles, en mettant l'accent sur les familles monoparentales qui rencontrent souvent des difficultés financières [...]. Ces familles ont du mal à joindre les deux bouts, et si les besoins de base ne sont pas satisfaits, comme avoir de quoi manger, il est peu probable qu'elles participent à des activités culturelles telles que le cinéma ou le théâtre [...]. Une action renforcée, notamment en augmentant les aides financières, pourrait être envisagée pour soutenir les personnes les plus précarisées. Cependant, je considère que nous avons la chance d'avoir autant d'offres culturelles et d'événements gratuits. Maintenir la gratuité est essentiel, car cela permet à un plus large public, y compris ceux qui sont financièrement vulnérables, de pouvoir profiter de ces opportunités culturelles ». Ce discours invite à accorder une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, ce qui est en alignement avec les documents officiels du département et concorde avec les actions entreprises par les différents acteurs. Plusieurs actions rentrent dans ce cadre, notamment la politique pour le sans-abrisme : « La deuxième priorité, à mon avis, concerne la thématique du sans-abrisme [...] Il était impératif de fournir davantage de places, et c'est pourquoi nous avons utilisé les Vernets pour mettre en place une structure que nous avons pu maintenir jusqu'à présent. Depuis cette année, nous avons mis en place un système péréquatif intercommunal, où toutes les communes contribuent à cette politique. Actuellement, nous disposons d'une base de 500 places ouvertes toute l'année [...]. Un aspect important pour Madame Kitsos, sur lequel elle a mis l'accent, concerne la politique de la longue vie. Nous avons récemment embauché une personne qui travaille spécifiquement sur cette thématique. Nous avons renforcé le plan canicule, par exemple, et nous avons d'autres initiatives que nous prévoyons de mettre en place. C'est un élément important de notre action » (collaborateur au DCS). Nous observons ainsi que la sphère publique déploie des efforts en vue d'une inclusivité maximale, mettant en avant la protection des individus les plus vulnérables comme principe directeur de ses actions.

6 Conclusion

Dans cette étude, nous avons exploré le concept complexe de cohésion sociale, omniprésent dans le discours politique contemporain. Nous avons défini la cohésion sociale comme un mot d'ordre collectif, qui reprend à son compte des objectifs dans le domaine des liens sociaux mixtes et variés et d'intégration locale, régionale ou nationale. Nous avons d'abord identifié deux types de liens sociaux : les liens traditionnels, mettant l'individu au service du groupe, et les liens modernes, mettant le groupe au service de l'individu. Notre parcours nous a conduits à observer la coexistence des liens traditionnels et modernes, avec une transition vers une société privilégiant une multiplicité de liens pour chaque individu. D'autre part, nous avons proposé une intégration plurielle aux niveaux économique, politique, social et culturel. Dans ce travail nous avons exploré principalement le versant culturel de l'intégration, domaine auquel FILMAR consacre ses activités. Nous avons conclu de cette littérature que la cohésion sociale nécessite des efforts mutuels, tant de la part de ceux qui arrivent dans un pays ou appartiennent à des communautés spécifiques que de ceux originaires du pays qui les accueillent, ou participant de la culture dominante, avec un soutien essentiel des politiques publiques du pays. Enfin, nous avons abouti au concept de cohésion sociale, qui est un idéal d'harmonie caractérisant les sociétés européennes actuelles combinant la promotion de liens sociaux mixtes et d'intégration nationale. Nous avons ensuite examiné les différentes définitions de la cohésion sociale dans les institutions européennes, constatant souvent une minimisation de l'aspect culturel. En Suisse, au niveau cantonal, bien que la culture soit considérée comme cruciale pour la cohésion par les diverses institutions actives dans le domaine et les textes étatiques, des difficultés ont été notées au sein du département de la cohésion sociale (DCS) pour créer des statistiques, que ce soit pour les liens sociaux, la culture ou l'intégration sociale. Les indicateurs actuels semblent insuffisants pour saisir la complexité de ces aspects, et captent principalement l'intégration économique, soulignant la nécessité d'une collaboration intra-départementale pour la promotion de la cohésion sociale et de la culture comme vecteur de cohésion. Au niveau fédéral, les indicateurs se concentrent davantage sur l'intégration que sur les liens sociaux.

En ce qui concerne les résultats liés aux entretiens semi-directifs avec six acteurs liés aux activités de FILMAR, notre étude a décrit une variété d'institutions participant à la promotion de la cohésion sociale, avec une collaboration complexe entre FILMAR et ses partenaires, reliant le culturel à l'économique, au social et au politique. Nous avons examiné la question du financement de FILMAR, mettant en lumière la pluralité des acteurs impliqués, des subventions publiques aux partenariats privés. Les entretiens ont également révélé la perception par les acteurs de l'idéal de cohésion sociale et de son lien avec la culture. Quatre points clés ont émergé des discours analysés. D'abord, dans la promotion de la culture, les divers départements jouent un rôle clé mais une meilleure collaboration entre eux permettrait probablement de favoriser un brassage socio-culturel plus intensif. La difficulté de coordination entre acteurs du domaine est un point sur lequel plusieurs intervenants ont insisté. Deuxièmement, nous avons mis en évidence que l'association exerce une influence immédiatement perceptible sur les liens sociaux (en offrant un cadre propice loin des préoccupations quotidiennes) mais aussi sur l'intégration sociale, via un élargissement des cadres de références communes. Troisièmement, nous avons découvert que la principale limite dans la promotion des

liens sociaux par la culture venait en particulier de l'existence de populations difficiles à atteindre. En dernier lieu, se dégage l'idée que la culture a des effets positifs supplémentaires, tels que l'amélioration du bien-être et de la santé mentale, que nous avons peu abordés ici mais qui justifie aussi sa promotion.

D'autre part, bien que notre étude se focalise spécifiquement sur l'incidence de la culture sur la cohésion sociale, élargir à d'autres domaines permettrait d'offrir des perspectives complémentaires, enrichissant ainsi notre compréhension du phénomène étudié. Bien que les inégalités, reconnues comme un puissant moteur de décohésion sociale, émergent comme un élément central dans les discussions académiques, notre choix délibéré de ne pas approfondir ce sujet découle de sa couverture exhaustive dans la littérature existante. Cependant, il est indéniable qu'une exploration de l'aspect économique aurait enrichi notre analyse, apportant un complément d'éclairage significatif à nos arguments. Par ailleurs, l'évaluation de l'impact concret de FILMAR sur la cohésion sociale s'avère être une tâche délicate. L'attribution spécifique des changements à cette organisation particulière est rendue complexe par l'influence concomitante de nombreux autres facteurs, notamment d'autres associations qui œuvrent elles aussi pour la culture. La réalisation davantage d'entretiens, en se concentrant notamment sur l'hétérogénéité des bénéficiaires de FILMAR (générationnelle, culturelle, etc.), aurait permis d'apporter de nouvelles perspectives à notre étude.

Le 16 janvier dernier, lors d'une conférence de presse très attendue, le président français Emmanuel Macron a abordé des thèmes qui ont particulièrement résonné avec notre étude. Cela renforce notre opinion selon laquelle, lors de crises, l'aspect économique, bien que facilement mesurable, est loin d'être le facteur le plus crucial pour le bien-être global d'une population. Il a souligné « le contrôle de nos écrans, qui, trop souvent, enferment là où ils devraient libérer » et a mis en avant l'importance de l'éducation en affirmant que l'école « doit donner une place à la culture et au sport », insistant sur la nécessité de renforcer ces aspects. Selon lui, la France doit lutter contre l'injustice, et la plus forte des injustices est « le déterminisme social et familial », le fait que les individus n'ont pas les mêmes chances en fonction de leur nom, de leur famille, de leur lieu de naissance ou de leur milieu d'appartenance. Il soutient avec conviction la nécessité d'améliorer l'égalité des chances, souhaitant mettre fin à l'idée que "l'accès à la culture n'est pas pour tous". Enfin, un journaliste du *Figaro* a soulevé la question des violentes émeutes qui ont eu lieu après la mort du jeune Naël, demandant si cela était dû à un échec d'intégration et, le cas échéant, comment éviter que de tels événements se reproduisent. Macron a répondu en précisant qu'effectivement ce n'était pas un problème d'immigration, mais bien un problème d'intégration. Il a souligné les actions en cours dans la rénovation urbaine, l'éducation, l'accès à la culture, au sport et les opportunités économiques comme des contributions essentielles à la non-reproduction d'un événement comme celui-là. Par ailleurs, il a cité l'aspect économique en dernier, suggérant peut-être une reconnaissance tacite que d'autres aspects sont plus essentiels. Il a conclu en soulignant que les jeunes émeutiers étaient « sans école depuis le mois d'avril », soulignant le problème de « l'oisiveté » et du manque d'accès à la culture, au sport, et le problème de l'ennui¹⁰⁵.

¹⁰⁵ En ligne [consulté le 28.11.2023]. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=ySrRVE3m_SU

7 Bibliographie

Revue scientifique

Angoulvent, A-L. (1992). Description de l'état de nature dans le « Léviathan ». Dans : A. Angoulvent, Hobbes ou la crise de l'État baroque (pp. 42-80). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.

Avenel, C. (2014). La cohésion sociale : de quoi parle-t-on ? Clarifier le concept pour consolider un nouveau modèle d'action », Jean-Yves Guéguen éd., L'année de l'action sociale 2015 : Objectif autonomie. Dunod, pp. 119-136.

Bernard, P. & Castonguay, J. (2010). Focus - La cohésion sociale : de l'État social à l'État d'investissement social. Informations sociales, 157, 44-47. <https://doi.org/10.3917/inso.157.0044>

Biache, R. (2007). De la communauté et du communautarisme sous le capitalisme : La République « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Migrations Société, 109, 71-78.

Boisard, P. (2008). La cohésion sociale à l'ère de la mondialisation. Droit Social, 12, pp.1225-1231.

Boucher, M. (2007). Les théories de l'intégration à l'épreuve de la régulation sociale. *Vie sociale*, 2, 23-43.

Bouffard, L. & Dubé, M. (2017). Inégalité de revenus et bonheur autour du monde. *Revue québécoise de psychologie*, 38(1), 129–157.

Busino, G. (1992) II. Société : une notion à repenser. Dans : , G. Busino, La sociologie sens dessus dessous (pp. 19-64). Genève : Librairie Droz.

Cathelineau, P. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Dominique Schnapper : Gallimard, Folio actuel, 2007.. *La revue lacanienne*, 2, 97-98.

Chevalier, F. & Meyer, V. (2018). Chapitre 6. Les entretiens. Dans : Françoise Chevalier éd., Les méthodes de recherche du DBA (pp. 108-125). Caen : EMS Éditions.

Cusset, P. (2011). 1. Les fondateurs de la sociologie et le lien social. Dans : P. Cusset, *Le lien social: Domaines et approches* (pp. 7-27). Paris: Armand Colin.

Cusset, Y. (2006). Les évolutions du lien social, un état des lieux. *Horizons stratégiques*, 2, 21-36. <https://doi.org/10.3917/hori.002.0021>

Delas, J., Milly, B. (2015). Histoire des pensées sociologiques. Armand Colin.

De Wasseige, A. (2002). Culture et Sociale. *Pensée plurielle*, no<(sup> 4), 97-103. <https://doi.org/10.3917/pp.004.0097>

Donzelot, J. (2006). Refonder la cohésion sociale. *Esprit*, 5-23. <https://doi.org/10.3917/espri.0612.0005>

Esmein, B. (2014). L'impact social et culturel de la construction éducative européenne. *Carrefours de l'éducation*, 38, 103-125. <https://doi.org/10.3917/cdle.038.0103>

Forsé, M. & Parodi, M. (2009) Une théorie de la cohésion sociale, *La revue Tocqueville*

Fourez, G. (2006). Chapitre 6. Le pluralisme, sa pertinence et ses ambiguïtés. Dans : *Eduquer. Enseignants, élèves, écoles, éthiques, sociétés*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », pp. 177-205.

Guibet Lafaye, C. (2009). Les modèles de la cohésion sociale. *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie / Europäisches Archiv für Soziologie*, Vol. 50, No. 3 pp. 389-427.

Guibet Lafaye, C. (2011). Évolutions de l'interprétation de la cohésion sociale, *International Review of Sociology*, 21:1, 41-65, DOI: 10.1080/03906701.2011.544179

Guibet Lafaye, C. (2012). Anomie, exclusion, désaffiliation: dissolution de la cohésion sociale ou du lien social? *Pensée plurielle*, 29, 11-35. <https://doi.org/10.3917/pp.029.0011>

Helly, D., Barsky, R., Foxen P. (2003), *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, Vol. 28, No. 1, Special Issue on Social Cohesion in Canada, pp. 19-42

Lagrange, H. (2010). Crise de l'intégration : comment prendre en compte le facteur culturel ?. *Esprit*, 32-47.

Lecordier, D. (2012). Habitus. Dans : Monique Formarier éd., *Les concepts en sciences infirmières : 2ème édition* (pp. 199-201). Toulouse: Association de Recherche en Soins Infirmiers.

Magni-Berton, R. (2008). Holisme durkheimien et holisme bourdieusien: Étude sur la polysémie d'un mot. *L'Année sociologique*, 58, 299-318.

Moati, P. (2016). Chapitre 5. La crise du lien social. Dans : , P. Moati, *La Société malade de l'hyperconsommation* (pp. 143-176). Paris: Odile Jacob.

Moghadam, V. (1995). Restructuration économique, politiques identitaires et rapports sociaux de sexe en Europe centrale de l'Est et au Moyen-Orient-Afrique du Nord. *Recherches féministes*, 8(1), pp. 35-49.

Patou-Mathis, M. (2013). Chapitre 4. L'homme est-il un loup pour l'homme ?. Dans : M. Patou-Mathis, *Préhistoire de la violence et de la guerre* (pp. 107-117). Paris: Odile Jacob.

Paugam, S. (2001). Introduction. Les fondements de la solidarité, Serge Paugam éd., Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales. Presses Universitaires de France, pp. 5-28.

Paugam, S. (2020). 11. Le lien social est-il en crise ?. Dans : Serge Paugam éd., *50 questions de sociologie* (pp. 123-131). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Paugam, S. (2013). *Le lien social*. Presses Universitaires de France.

Pin, Clément. (2023). L'entretien semi-directif, LIEPP Fiche méthodologique n°3.

Plasman (2004), Fondation pour la solidarité, Cohésion sociale.

Policar, A. (2006). De la communauté au communautarisme ? pp. 81-99 Raison présente, n°159, 3e trimestre 2006. L'idée de nation.

Raynal, S. & Ferguson, L. (2008). L'intégration : du multiculturel à l'intraculturel. *Humanisme et Entreprise*, 287, 77-95.

Rey M. (1991) Communauté et individu : l'amitié comme lien social à la Renaissance. In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 38 N°4, pp. 617-625.

Reyes Sandra P., Casas A. (2023). Una evaluación de impacto de los efectos psicológicos y de comportamiento del documental DEL OTRO LADO. ¿Una película puede reducir la hostilidad entre grupos y promover la paz después de décadas de conflicto armado?

Riutort, P. (2013). La socialisation : Apprendre à vivre en société. Dans : P. Riutort, Premières leçons de sociologie (pp. 63-74). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Rioufreyt, T. (2016). "La transcription d'entretiens en sciences sociales : Enjeux, conseils et manières de faire."

Roehner, B. (2005), « Comment mesurer la cohésion sociale ? », Annuaire de l'EHESS, 794-795.

Simmel, G. (1999). Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation. presses universitaires de France. Chapitre 6, le croisement des cercles sociaux. (vérifier la manière de citer)

Troger, V. (2009). L'inégalité des chances: Inégalités scolaires : domination ou choix rationnel ?. Dans : Xavier Molénat éd., *La sociologie* (pp. 140-140). Auxerre: Éditions Sciences Humaines.

Wieviorka, M. (2008). L'intégration : un concept en difficulté. *Cahiers internationaux de sociologie*, 125, 221-240.

Zaganiaris, J. (2012). L'obscurantisme : des anti-Lumières à aujourd'hui ? *Humanisme*, 297, 73-78. <https://doi.org/10.3917/huma.297.0073>

Zoll, R. (2001). Le défi de la solidarité organique. Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale ? *Revue du MAUSS*, vol. n° 18, no. 2, 2001, pp. 105-118.

Sites Web

République et canton de Genève. Disponible sur : <https://www.ge.ch/organisation/departement-cohesion-sociale-dcs> (consulté le 10 juillet 2023)

Ville de Genève. Disponible sur : <https://www.geneve.ch/fr/autorites-administration/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite/organigrammes> (consulté le 8 juillet 2023)

Conférence de presse du président français Emmanuel Macron, le 16 janvier 2024. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=ySrRVE3m_SU (consulté le 17 janvier 2024)

<https://filmar.ch>